

RAZ DE MARÉE QUÉBÉCOIS AUX «ÉTATS»

page A 11

Photo Librarium

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

MONTRÉAL, SAMEDI 2 AOÛT 1980, 96e ANNÉE, no 181, 186 PAGES, 11 CAHIERS

samedi/dimanche

JÉRUSALEM, CAPITALE D'ISRAËL

OTTAWA PROTESTE

■ Le Canada proteste officiellement contre la décision du gouvernement israélien de faire de Jérusalem, partie occupée par les Arabes y compris, la capitale d'Israël. Dans un communiqué émis hier, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, dit que le Canada ne reconnaît pas la validité de l'annexion de Jérusalem-Est par Israël. Selon le ministre, la loi adoptée par la Knesseth peu après que l'Assemblée générale de l'ONU eut demandé à Israël de se retirer des territoires arabes occupés avant le 15 novembre prochain, ne peut que nuire aux négociations de paix au Moyen-Orient.

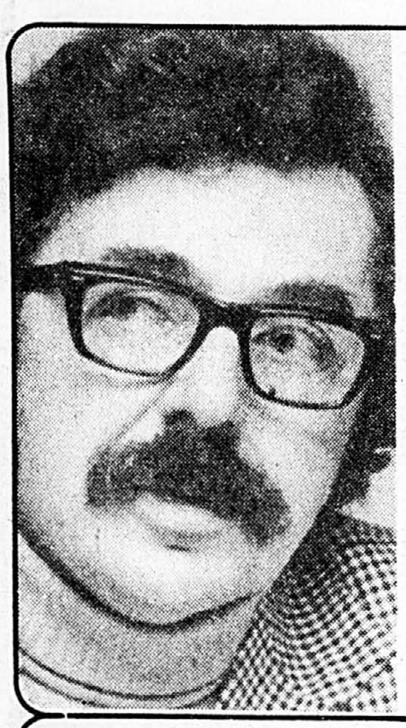
page A 2



Barde en pleine mutation

page B 1

Photo Armand Trottier

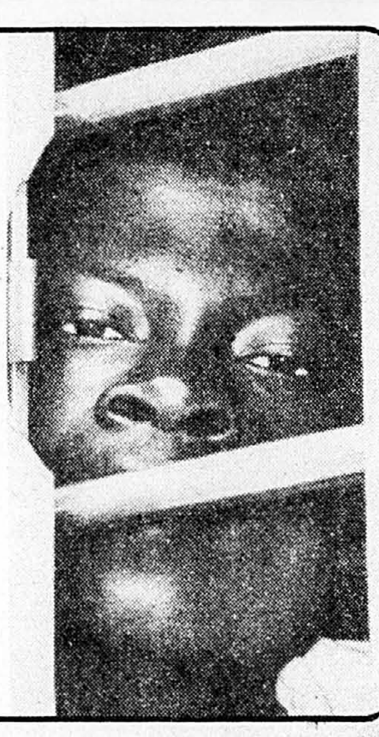


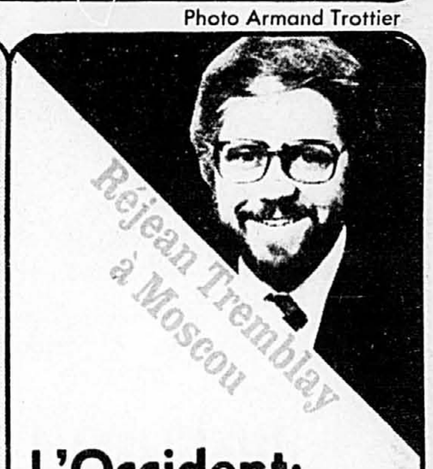
SOS - HAÏTI

Québec demande l'amnistie pour les réfugiés «illégaux»

■ Dans l'espoir de mettre fin à un drame qui, selon le ministre de l'Immigration Jacques Couture, ne cesse de prendre de l'ampleur, le Québec a demandé au gouvernement fédéral de décréter l'amnistie pour les Haïtiens entrés illégalement au Canada; de son côté, il s'engage à faire sa part pour les intégrer au marché du travail et est disposé à collaborer avec Ottawa pour mieux régulariser, à l'avenir, l'admission au Canada des personnes qui fuient le régime Duvalier. Dans une interview qu'il accordait cette semaine à LA PRESSE, M. Couture a souligné que «lorsqu'il s'agit de victimes d'oppression, leur accueil ne peut être conditionné à des considérations économiques».

page A 9





Réjean Tremblay à Moscou

L'Occident: un choc que les Russes ne peuvent encaisser

page A 7

SOMMAIRE

Annonces classées: D 1 à D 20
Bandes dessinées: •• 18
Bricolage: C 14
Carrières et professions: •• 1 à •• 15
Décès, naissances: C 20
Économie: A 11 à A 15
Éditorial: A 6
FEUILLETON:
L'alternative du diable: D 7
Jardinage: C 15
Le monde: A 16 à 17
Mots croisés: •• 18
Pleins feux: A 7 à A 9
Quoi faire la semaine prochaine: C 12
Restaurants: B 8 à B 20
Sciences: •• 17
Sports: C 1 à C 8
Vacances-voyages: • 1 à • 6
Vivre aujourd'hui: C 9 à C 11

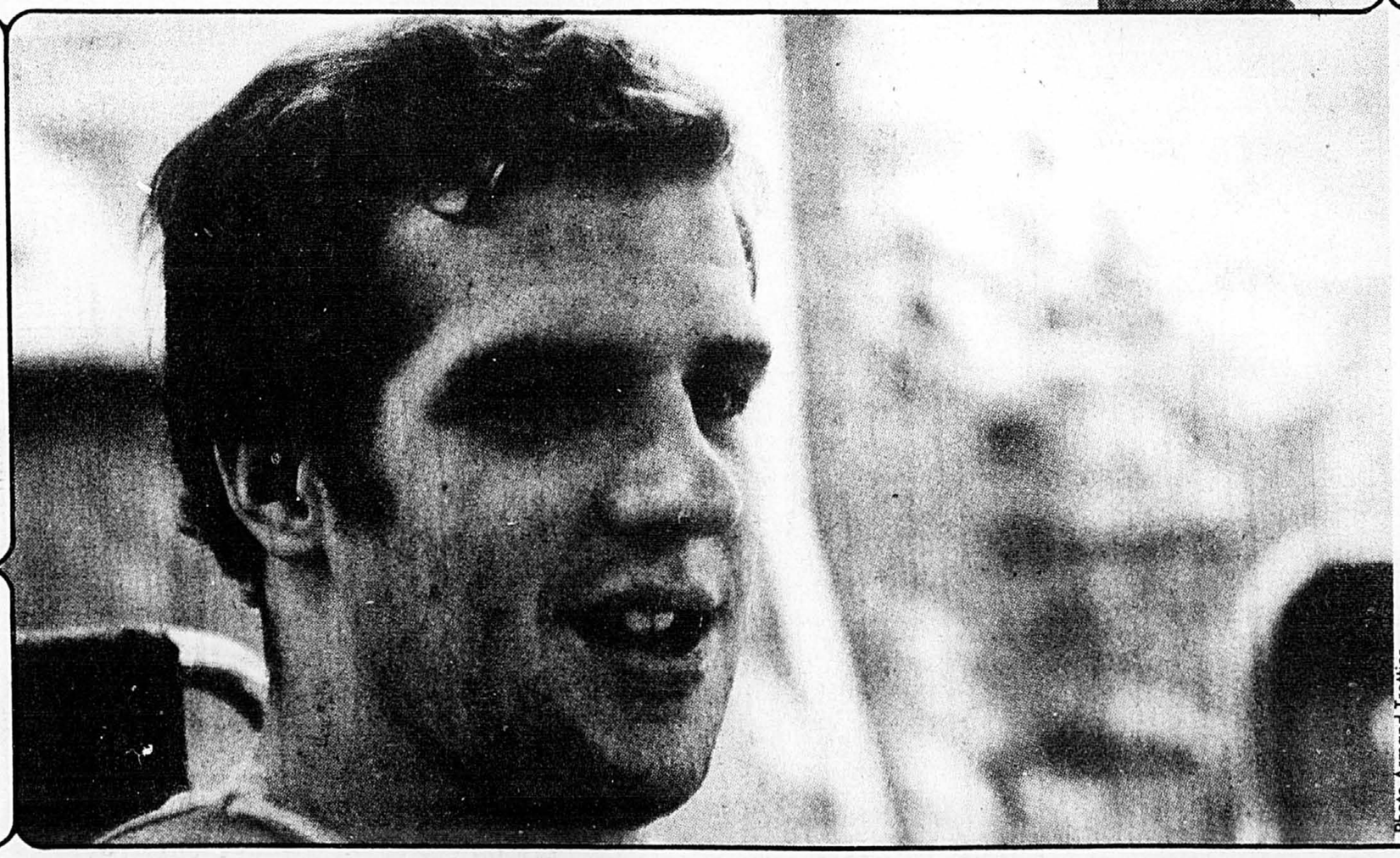


Photo Armand Trottier

ÉDITO

ACCROÎTRE NOTRE AIDE AUX PAYS PAUVRES

PAR VINCENT PRINCE

page A 6

Un record mondial vaut bien une médaille d'or pour Szmidtz

Peter Szmidt, ce grand adolescent exemplaire et surdoué qui n'a pas encore 19 ans, est fort peu connu. Il s'en moque et ne tient pas vraiment à la célébrité. Recordman du monde du 400 libre, ce nageur canadien n'a même pas été en mesure de défendre son talent à Moscou. Et puis après? «Une médaille d'or, même olympique, a-t-il confié à Liliane Lacroix, n'est pas aussi importante qu'un record mondial.»

page C 1



COMME CAPITALE DE L'ÉTAT D'ISRAËL

Ottawa ne reconnaît pas la Jérusalem «réunifiée»

■ OTTAWA — Le gouvernement canadien s'inscrit en faux contre la récente législation de la Knesseth (Parlement israélien) faisant de la Jérusalem «réunifiée» la capitale d'Israël.

CLAUDE PAPINEAU
de la Presse Canadienne

Dans un communiqué remis à la presse, hier à Ottawa, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a déclaré que «le Canada ne reconnaît pas la validité de l'annexion de Jérusalem-Est par Israël».

M. MacGuigan a indiqué que le Canada maintiendra ses pratiques actuelles en ce qui concerne Jérusalem-Est (arabe), «et s'abstiendra notamment de tous contacts officiels avec les autorités israéliennes à Jérusalem-Est».

«Nous sommes d'avis que la question de Jérusalem, l'une des plus délicates du différend arabo-israélien, doit être réglée par voie de négociation dans la perspective d'une paix globale. Elle ne saurait être tranchée par des actions unilatérales», dit le ministre MacGuigan.

Il a ajouté que le Canada a officiellement exprimé aux autorités israéliennes son inquiétude quant à la mesure prise récemment par Israël au sujet de Jérusalem.

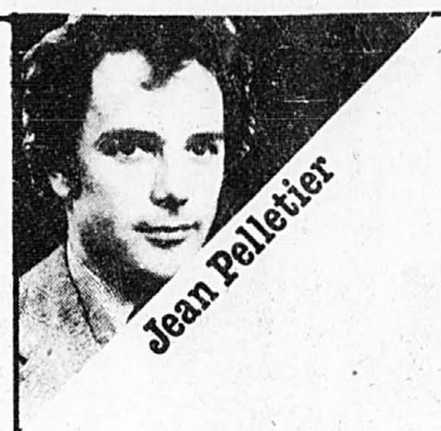
«La loi adoptée par la Knesseth le 30 juillet concernant Jérusalem est peu utile au processus de paix, particulièrement à un moment où sont déployés des efforts pour parvenir à une entente sur des mesures intérimaires visant l'autonomie des Palestiniens», a-t-il affirmé.

La législation israélienne faisait suite au vote majoritaire de l'Assemblée générale des Nations unies (112 voix contre sept et 24 abstentions), tenu la veille demandant à Israël de commencer à se retirer des territoires arabes occupés avant le 15 novembre 1980.

Le Canada était au nombre des sept pays qui ont voté contre la résolution de mardi dernier à l'ONU, ayant jugé, a-t-on expliqué aux Affaires extérieures, qu'elle était préjudiciable aux négociations de paix au Moyen-Orient et qu'elle ignorait l'esprit de la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui exige le retrait d'Israël des territoires occupés en retour d'une garantie pour son propre territoire et son droit d'exister.

À ce sujet, les ambassadeurs des pays arabes accrédités à Ottawa ont affirmé officiellement, hier dans un communiqué, que la position adoptée par le Canada à cet égard «n'est pas de nature à contribuer au renforcement des relations arabo-canadiennes, ni à aider à une solution juste et durable du conflit au Moyen-Orient».

Par ailleurs, a rappelé hier un porte-parole des Affaires extérieures, le Canada s'est opposé également à une résolution sur la question palestinienne à la récente conférence mondiale de la décennie pour la femme, tenue à Copenhague, parce que, a-t-on expliqué, on y reliait sionisme et racisme.



LE CARNET AMÉRICAIN

Une convention qui aura retrouvé sa raison d'être

■ WASHINGTON — Lorsque le sénateur Howard Baker entreprit sa campagne dans le New Hampshire en décembre dernier, le gouvernement de M. Joe Clark venait à peine d'être battu. Le jour où Howard Baker avouant sa défaite se retira de la course présidentielle en février 80, un nouveau gouvernement siégeait à Ottawa depuis fort longtemps. Les primaires américaines n'en étaient pourtant qu'à leur deuxième mois.

Alors que Jimmy Carter fait l'impossible pour réchapper sa candidature, que Ronald Reagan défonce tous les sondages et que Ted Kennedy réclame une convention ouverte le 11 août prochain à New York, on peut s'interroger de plus en plus sur les mérites d'un processus électoral qui n'en finit plus. On se pose d'autant plus la question en 1980, que pour d'aucuns chez les experts, les primaires et les conventions ne répondent plus à leur objectif initial, à savoir permettre au plus grand nombre de citoyens de participer à l'élection de leur président.

En fait, les primaires ont été remplacées par une course de populairté télévisée, les conventions par le principe «prime time», ces temps d'antenne privilégiés où les Américains s'agglutinent le plus autour de leur téléviseur.

On en veut pour preuve l'échec de Kennedy en novembre et celui de Busch au New Hampshire. Dès le jour où Kennedy perdit le caucus de l'Iowa en janvier, les Américains avaient déjà fait leur deuil du sénateur du Massachusetts. Les autres primaires ne furent qu'une répétition du caucus de l'Iowa, Carter sortant invariablement vainqueur. Busch quant à lui, perdit au New Hampshire à la suite du débat humiliant avec Reagan. Dès ce soir fatidique à Nashua, la supermachine Busch dont parlaient les media s'évapora. Les Cronkide et les Walkers en vinrent à prendre Reagan au sérieux et M. Busch ne parvint au fond à survivre que parce que de tous les adversaires de l'ex-gouverneur de la Californie, il était le seul ayant assez de sous pour continuer.

M. Reagan est-il pour autant le choix idéal de l'ensemble des républicains? Non, certes pas, comme Carter du reste, après sept mois de primaires, n'est pas non plus le candidat rêvé des démocrates.

Paradoxalement, les cinq prochains jours décideront au fond de la force de Carter, plus que les sept derniers mois de primaires. S'il parvient à rebâtir sa crédibilité au lendemain du Billygate aux yeux des démocrates inquiets, la convention lui appartiendra et ses experts utiliseront ses heures d'antenne à attaquer Reagan. Mais si Carter échoue, alors la convention de New York sera sans doute la plus passionnante qu'aura connue le Parti démocrate depuis la fin de la Seconde Guerre, car elle aura retrouvé sa raison d'être.

Drapeau songerait toujours à la chefferie de l'Union nationale

■ QUÉBEC — Le président de l'Union nationale, M. Serge Fontaine, persiste à croire que le maire Drapeau pourrait annoncer, au cours des prochaines semaines, son intention de faire de la politique sur la scène provinciale, en se portant candidat au congrès à la direction de l'UN, où, bien sûr, il se ferait élire avec une majorité encore plus belle que celles qu'il a appris à aimer dans les élections municipales.

PIERRE VINCENT
(de notre bureau de Québec)

M. Fontaine réagissait ainsi à une manchette du Devoir d'hier, qui affirmait que «le maire Drapeau refusait le leadership de l'UN». Le député unioniste a déclaré «n'accorder aucune crédibilité à ce potin».

Interrogé à son bureau de sa circonscription de Nicolet-Yamaska, M. Serge Fontaine a répété que des démarches officielles avaient été faites auprès de M. Drapeau, il a affirmé que ce dernier se montrait intéressé, mais il a été incapable de préciser quand le maire de Montréal allait rendre une réponse définitive. Et, à la ville de Montréal, le principal intéressé continue de faire dire qu'il ne commente jamais les articles de journaux, ni les rumeurs.

Et la rumeur court!

Un parti «à sa mesure»

Elle est partie d'un ballon d'essai lancé par l'ex-député unioniste, M. Maurice Bellemare, à l'occasion d'une interview dans l'émission de variétés de Michel Jasmin, au réseau TVA. Elle a commencé à prendre une certaine forme quand M. Fontaine et le chef intérimaire de l'UN ont été reçus par M. Drapeau au début du mois de mai, en pleine campagne référendaire.

«Nous sommes allés lui demander de devenir chef de notre parti, raconte M. Fontaine. Nous lui avons fait remarquer que l'Union nationale est un parti presque fait à sa mesure puisque, comme lui, nous avons une position de droite en politique économique, et que nous défendons un nationalisme fort proche du sien en matière constitutionnelle. Nous avons également fait valoir que la conjoncture politique actuelle lui est extrêmement favorable: la population ne voudra pas voter pour le PQ à cause de sa position constitutionnelle et elle ne voudra pas voter pour le PLQ à cause de Claude Ryan, alors il serait relativement aisé à M. Drapeau de se faufiler entre les deux grands partis actuels, et de prendre le pouvoir.»

La désorganisation actuelle de l'Union nationale ne ferait pas obstacle, selon le président unioniste, «parce que sitôt que M. Drapeau annoncera sa candidature, ça fera boule de neige; il y a plein de gens partout au Québec qui n'attendent que ça pour venir faire de la politique avec nous.»

Dans les représentations que les Unionistes ont faites auprès de M. Drapeau, il fut même question de l'âge de celui-ci, qui est maintenant dans la soixantaine. «Regardez Reagan aux Etats-Unis, observe M. Fontaine, il aura 70 ans s'il est élu président en novembre, il est en pleine forme physique et mentale. C'est la même chose pour M. Drapeau. S'il donnait une dizaine d'années à la politique provinciale, ça lui ferait une belle fin de carrière!»

La «délégation»

Au milieu du mois dernier, une autre délégation unioniste, plus imposante que la première, est venue rencontrer M. Drapeau dans une suite d'un hôtel montréalais, que M. le maire lui-même avait fait réserver. Ils étaient une vingtaine, cette fois: le chef intérimaire Le Moignan, tous les députés unionistes à l'exception de Yvon Brochu, le vieux lion de la Mauricie, Maurice Bellemare, de même que M. Marcel Masse, et quelques autres militants unionistes. Ils ont repris avec plus de force encore les arguments de la rencontre précédente; ils ont pressé le maire d'accepter la chefferie de l'UN. M. Drapeau leur aurait alors dit: «Si j'avais voulu vous dire non, je ne vous aurais pas reçu aujourd'hui. Je ne vous dit pas oui, je suis très sensible à votre démarche, laissez-moi réfléchir».

Et la rumeur est repartie au grand galop, remplissant les grands creux des actualités de l'été. Si bien que certains membres de l'UN ont fini par y croire pour vrai. On s'affaire, en ce moment, a solliciter des appuis hors du parti pour la candidature de M. Drapeau; on visitera, si ce n'est déjà fait, M. Bourassa.

Mais, pour l'instant, la seule candidature officielle à la direction de l'Union nationale est celle de M. Michel LeMoignan.

Les Québécois paieront 1,8¢ de plus le litre d'essence

■ QUÉBEC — Ce n'est pas 1,5 cent de plus le litre, mais bien 1,8 cent que les Québécois auront à débourser pour l'essence à compter du 1er octobre prochain.

LOUIS FALARDEAU
(de notre bureau de Québec)

C'est là une des conséquences du dernier budget Parizeau, alors que le ministre des Finances décidait que dorénavant la taxe sur le pétrole serait calculée au pourcentage du prix de détail (en l'occurrence 20 pour cent), plutôt que d'être un montant fixe au litre.

Cette formule permet au trésor québécois de tirer profit de chaque augmentation du prix du pétrole sans avoir l'odieux de faire adopter une nouvelle loi pour majorer le montant de la taxe. L'augmentation est maintenant automatique et n'a même pas à être annoncée au contribuable.

C'est ainsi que depuis le début de juillet, date de la dernière augmentation, Québec retire un dixième de cent de plus à chaque litre d'essence vendu. Et en octobre, sa part s'accroîtra de trois dixièmes de cent.

Ces chiffres valent pour l'essence régulière sans plomb dont le prix moyen est de 26,1 cents le litre. La part de taxe provinciale est présentement de 4 cents. A compter du 1er octobre, ce prix moyen devrait passer à 27,6 cents en raison de l'augmentation de $2 le baril annoncée cette semaine. Mais il sera au Québec de 27,9 cents puisque la part de la taxe provinciale passera à 4,3 cents.

Il en ira de même pour les autres types d'essence, l'augmentation étant plus faible pour l'essence régulière et plus forte pour la super sans plomb. Notons que la part de taxe provinciale est la même pour chaque litre d'essence du même type, quel que soit son prix de détail réel (on connaît les guerres de prix qui se livrent sporadiquement dans ce secteur) puisqu'il est calculé à partir d'un prix de détail moyen fixé par le ministère.

LOTO 6/36
Les six numéros gagnants sont:
1 — 8 — 16 — 17 — 28 — 32
complémentaire: 34

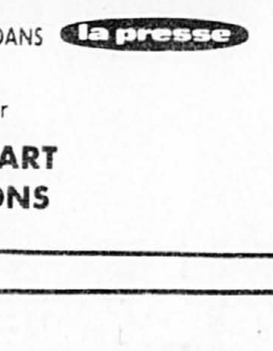
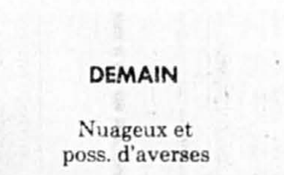
MINI-LOTO
Le billet numéroté 878148 gagne $50,000

La Quotidienne
Tirage d'hier
8 — 5 — 4

Pour vos vacances
QUELS QUE SOIENT VOS BESOINS
NEUFS ou USAGÉS
Voyez les PROFESSIONNELS du motorisé au Québec

NEUFS
LOUEZ-MOI, ACHETEZ-MOI


Profitez de notre spécial
MINI 23RD 1980 NEUF
$21,900
avec auvent automatique

USAGÉS

CENTURION 1978
20', moteur Dodge 400'' cubes, millage 28,860 kilometres, jauge à eau, égoût. $14,750

CONCORD 1976
21', moteur Dodge 360, millage 29,000 milles (2 réservoir à gaz), auvent automatique, air climatisé sur toit, antenne T.V., échelle, porte-bagages, enjoliveurs de roue, radio AM/FM-Cassette. $15,800
Plusieurs autres modèles usagés disponibles.
Informez-vous sur nos moteurs au gaz propane ou diesel

Heures d'ouverture: Sam. 9 a.m. à 4 p.m. Dim. sur rendez-vous
Raymond LEBLANC inc.
1940, BOUL. DES LAURENTIDES
PONT-VIAU, LAVAL - Tél.: 663-7941

"Moi j'ai fait mon choix"
J'ai vécu l'expérience des agences de rencontres et, par la suite, j'ai fait mon choix; ALTER EGO
La, on m'a bien comprise et on a su répondre exactement à mes aspirations.
J'ai rencontré un partenaire qui correspond vraiment à ma personnalité.
Le choix d'un partenaire compatible dépend directement de la compétence de l'agence que vous choisissez.
ALTER EGO LTÉE.
SERVICE DE RENCONTRES

Du lundi au vendredi de 13 hre à 21 hre.
871-9673
1 Place Ville-Marie, suite 3235, Mtl, P.Q.
alter ego

AUJOURD'HUI DANS la presse
lisez le cahier
• BONIMART
• SIMPSONS

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: — Maximum: 28
Pass. nuageux avec faible poss. d'orage en soirée

DEMAIN
Nuageux et poss. d'averses

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		27	Nuag., écl., aver. ou orag.	Nuageux
Outaouais		28	Pass. nuag. et poss. d'orage	Nuageux et poss. d'averses
Laurentides		28	Pass. nuag. et poss. d'orage	Nuageux et poss. d'averses
Cantons de l'Est		27	Dég., ensol. et pass. nuag.	Ennuagement
Mauricie		28	Pass. nuag. et poss. d'orage	Nuageux et poss. d'orage
Québec		27	Dég. ensol. et pass. nuag.	Ennuagement
Lac-Saint-Jean		28	Nuag., éclaircies et averses	Ennuagement
Rimouski		26	Nuageux avec averses	Beau
Gaspésie		24	Nuageux et poss. d'averses	Beau
Baie-Comeau		26	Nuageux avec averses	Beau
Sept-Iles		20	Ciel variable et averses	Gén. ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	12	28
Alberta	Averses	Edmonton	13	21
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	12	28
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	13	28
Ontario	Averses	Toronto	16	28
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	15	27
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	15	22
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	15	24
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	18	27

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	24	34	Chicago	19	31	Nlle-Orléans	23	36
Washington	26	33	San Francisco	15	29	Miami	26	32
Boston	19	30						

vers les capitales

Amsterdam	20	24	Londres	15	23	Stockholm	20	25
Athènes	24	35	Le Caire	20	35	Sydney	7	18
Berlin	13	20	Lisbonne	16	26	Tokyo	19	25
Bruxelles	13	30	Madrid	11	32	Tunis	—	—
Casablanca	—	—	Moscou	14	22	Vienne	17	21
Genève	13	25	Paris	18	26	Varsovie	—	—
Hong Kong	27	31	Rome	18	30			

vers les plages

Acapulco	24	33	Bermudes	26	37	Nassau	—	—
Mexico	12	23	Barbade	—	—	Rio de Janeiro	—	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines			
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines			
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GENERALE	285-7272
REDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes (du lundi au vendredi, 9h a 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi, 9h a 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Detaillants	285-7202
National, Tele-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classees	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h a 19h (Samedi: 8h a 16h)
285-6911

la presse

Trois blessés graves dans une escarmouche avec la police

■ Trois individus ont été sérieusement blessés dans la nuit de jeudi à vendredi, dans le quartier montréalais de Rosemont, au cours d'un duel à coups de révolver et de fusil qui les avait opposés à la police.

Un porte-parole de la police de la CUM, M. Mario D'Arcy, a précisé que vers 3 heures du matin, deux policiers en voiture avaient arrêté un taxi, à l'angle de la rue Beaubien et du boulevard Pie-IX, pour en vérifier l'enregistrement. Les trois hommes sortirent alors du taxi, armés d'un fusil à canon tronçonné et de revolvers, et désarmèrent les deux agents. Le même sort fut réservé aux deux occupants d'une seconde voiture de patrouille qui arriva sur les lieux; ils avaient cependant eu le temps d'appeler à l'aide, et lorsque les renforts survinrent, un duel éclata, au cours duquel les trois individus furent sérieusement blessés, tandis que l'un des agents subissait une éraflure sans gravité à l'oreille. M. D'Arcy a fait savoir que des accusations de tentative de meurtre et de possession illicite d'armes à feu avaient été portées contre les trois hommes, Marcel Provost, 35 ans, son frère Paul-Emile, 41 ans et Pierre Lanthier, 35 ans.



photothèque La Presse

Emanuele Saputo

SOUPÇONNÉ DE LIENS AVEC JOS BONANNO

Saputo ne pourra pas faire de fromage aux USA

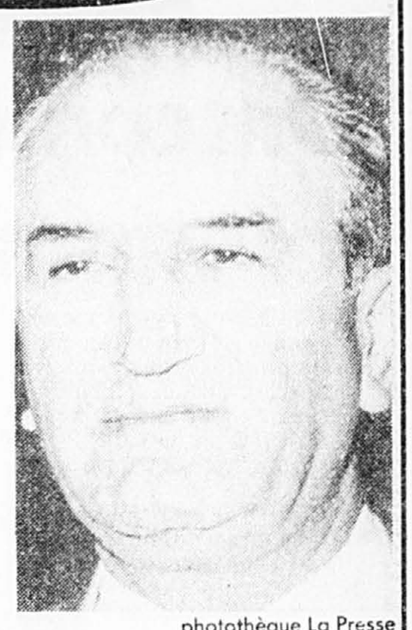
■ ALBANY, Etat de New York (AP) — M. Emanuele Saputo, le plus gros producteur de mozarella du Canada, s'est vu refuser, hier, l'autorisation d'entreprendre la fabrication de ce fromage aux Etats-Unis, par suite des relations qu'on le soupçonne d'entretenir avec le «capo» Joseph Bonanno.

Le refus d'accorder un permis d'exploitation à M. Saputo, qui dirige une énorme entreprise de production de pizza dont le siège social se trouve à Montréal, émane d'une enquête sur l'infiltration de la pègre dans ce domaine.

M. Saputo avait demandé un permis de transformateur laitier pour sa compagnie, Utica Cheese Inc., afin d'étendre ses affaires aux Etats-Unis, le plus gros marché mondial de la pizza. Il voulait rouvrir une fromagerie située à Oriskany, dans le centre de l'Etat de New York, afin de se soustraire aux restrictions aux importations qui limitent ses ventes aux Etats-Unis.

Beaucoup de producteurs laitiers de la région avaient demandé au gouvernement d'approuver cette demande, mais le commissaire à l'Agriculture de l'Etat, M. Roger Barber, la rejeta, sur la recommandation de l'ex-juge de la Cour d'appel Charles Breitel, qui avait présidé les audiences sur cette affaire.

Les enquêteurs soupçonnent que M. Saputo entretient secrètement des rapports avec Joseph Bonanno depuis les années 1960, et croient savoir qu'en 1977, il s'était occupé de passer une somme de $50,000 que Bonanno avait reçue en pot-de-vin. Tout porte à croire, ajoutent-ils, que Bonanno détient d'importants intérêts dans plusieurs entreprises contrôlées par M. Saputo. Ce dernier a nié ces allégations, soulignant que cette affaire lui avait déjà coûté «une fortune», mais qu'il était déterminé à blanchir sa réputation une fois pour toutes.



photothèque La Presse

Jos Bonanno

Forcé de voler, il est condamné

■ OTTAWA (d'après CP) — Roland Oulette, âgé de 20 ans, d'Aylmer, a été condamné hier à trois ans de prison par un juge de la Cour provinciale de l'Ontario qui a admis que le jeune homme avait probablement, comme il l'a prétendu, été kidnappé, battu et forcé de cambrioler une banque à deux reprises, ce printemps.

Le juge Livius Sherwood a souligné toutefois que de telle circonstances ne pouvaient servir d'excuse en vertu du Code pénal, d'autant plus, a-t-il ajouté, que Oulette avait été forcé de commettre les hold-up pour payer des dettes qu'il avait contractées pour se procurer de la drogue, ce qui est également interdit par la loi.

Il a été établi durant le procès que le jeune homme, armé d'une carabine à air comprimé, s'était emparé de $3,800 le 22 avril dans une succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse, et de $2,119 le 7 mai.

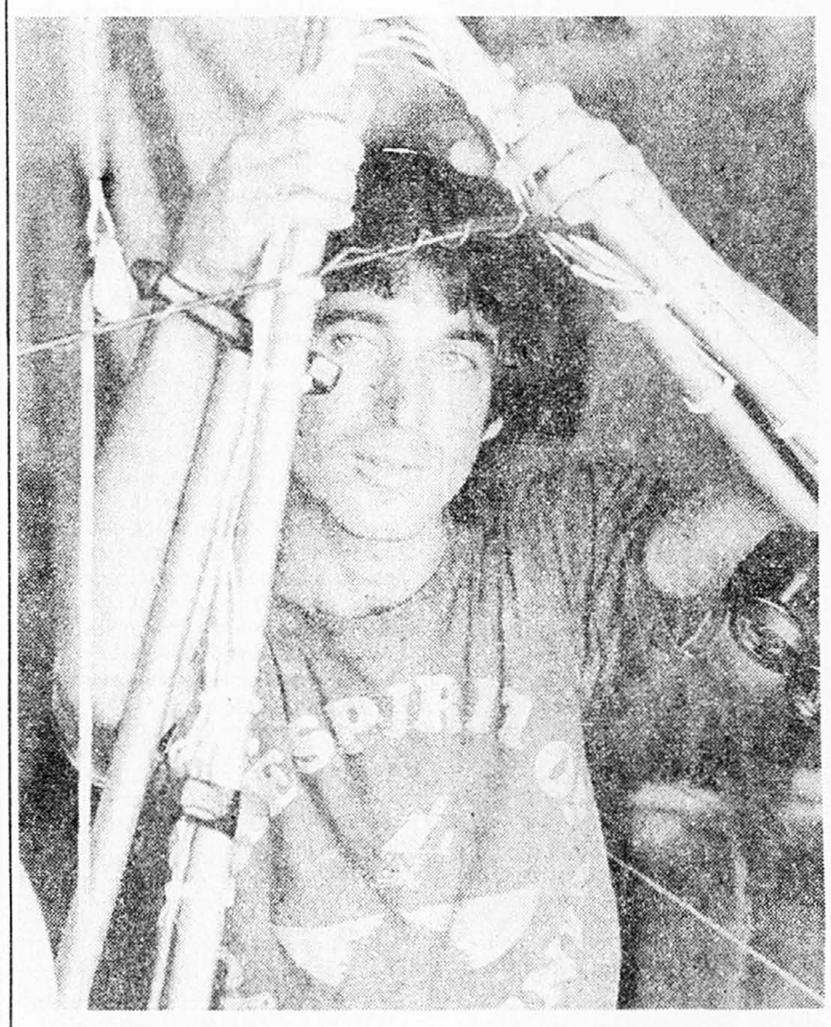


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Eagle Sarmont.

Sarmont renonce à son rêve

■ D'après CP — Eagle Sarmont a finalement décidé hier d'abandonner son rêve de traverser l'Atlantique à bord d'un deltaplane muni d'un moteur de motoneige.

Abattu et réservé, le jeune aventurier a déclaré dans une entrevue hier que son dernier appel au ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, avait été rejeté et que tout ce qu'il souhaitait à présent, c'est qu'on le laisse rentrer aux États-Unis à bord de son appareil.

Sarmont a dit qu'il s'attendait à ce qu'on le laisse partir dès aujourd'hui, mais que la G.R.C. avait menacé de le mettre en prison s'il s'envolait à bord de son deltaplane.

En soirée, le ministère faisait savoir qu'on refusait à Sarmont l'autorisation de rentrer chez lui à bord de son appareil.

«Le monde est trop civilisé à mon goût, a-t-il ajouté, puisque des bureaucrates peuvent se permettre d'intervenir ainsi dans les affaires d'un particulier. L'aventure que je voulais vivre n'est pourtant pas tellement différente de celle des gens qui font de la voile dans le Pacifique Sud. On doit tous avoir des rêves pour tenir le coup dans la vie.»

Sarmont qui habite Santa Cruz, en Californie, a dit qu'il ignorait où il irait. «J'ai l'équipement et tout ce qu'il faut pour partir. Je veux aller quelque part.»

Toutefois, il a précisé que sa mésaventure au Canada lui avait coûté cher et qu'il ne savait s'il avait l'argent nécessaire pour faire un autre voyage.

L'appareil de Sarmont s'est posé à Baie Comeau le 21 juillet dernier et les agents du ministère des Transports sont alors intervenus pour vérifier l'équipement de sécurité du deltaplane. Ils ont jugé que l'aile volante était dépourvue des instruments nécessaires lui permettant de traverser l'Atlantique et ont interdit à Sarmont de faire le voyage prévu.

Selon Sarmont, la source de ses problèmes est le conflit qu'il a eu avant de partir avec l'Administration fédérale de l'aviation aux États-Unis. Au moment du décollage, les agents de contrôle lui ont demandé de démarrer l'appareil avec ses pieds plutôt qu'à l'aide d'un moteur pour qu'ils puissent inscrire l'appareil dans la catégorie des deltaplanes. Sarmont n'a pas voulu le faire, disant qu'un tel décollage risquait d'abîmer l'équipement radio à bord.

Sarmont aurait appris, une fois au Québec, que la FAA avait communiqué avec les agents du contrôle aérien au Canada pour leur dire qu'un avion non inscrit volait au-dessus du territoire canadien.

L'appel de Sarmont au ministre Pepin avait été appuyé, entre autres, par un pilote dûment qualifié et par un ingénieur de la NASA.

Les rues de Montréal

BENJAMIN-SULTE, rue (1954)

En l'honneur de Benjamin Sulte (1841-1923), journaliste, écrivain, auteur de plusieurs études sur l'histoire canadienne, et président de la Société royale du Canada en 1904. Axe est-ouest, Nouveau-Bordeau.

BERRI, rue (1818)

A l'origine, cette voie n'était qu'une petite ruelle située dans le faubourg Saint-Louis et appelée ruelle Guy. Son nom fut changé en celui de «Berry» le 13 août 1818, sans qu'on en connaisse la raison (peut-être est-ce en l'honneur de la province de France du même nom?). L'historien E.-Z. Massicotte prétend que, dès 1669, ce nom «Berry» fut attaché à ce coin de terre alors que Migeon de Branssat louait à P. Ratel une terre appelée La Gauchetière et le «Berry», présumément située dans le quartier. Certaines parties de cette voie ont porté les noms de **Saint-Denis, Lajeunesse, des Carrières** et **Albert-de-Mun.** Axe nord-sud, importante artère à Montréal.

Agence «Detec of Canada Ltée»
PIERRE D.-MASSUE
DÉTECTIVE
«Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec».
Licencié par la Cité de Montréal
• INVESTIGATION
• SURVEILLANCES
• FILATURES
• TOUTES PREUVES POUR LA COUR
• INFIDÉLITÉ CONJUGALE
CONFIDENTIEL — DISCRÉTION ASSURÉE
387-8757

CHEZ CLOUTIER
384-4990
1221 est, rue FLEURY

Serge Parent, pharmacien
1221 est, rue Fleury
Ouvert de 9h à 23h
Service de livraison 7 jours par semaine

Fiducie du Québec
dépôts garantis
12%
• 5 ans
• intérêts versés annuellement;
• dépôt initial minimum: $1,000.
• taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
• certificats d'une durée pouvant aller de 1 jour à 5 ans;
• possibilité d'intérêts composés sur les certificats de 5 ans;
• un choix dans la fréquence du paiement des intérêts pour les certificats de 1 an à 5 ans;
• possibilité d'enregistrer les certificats à un plan d'épargne-retraite;
• non encaissables avant terme, sauf en cas de décès;
• aucuns frais d'administration.
Pour information, venez ou téléphonez-nous.
Montréal: Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.
Laval: Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.
La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec. Taux sujet à changement.
desjardins

La plus grande manufacture de fourrures de la partie nord de Montréal vous invite à profiter de sa
VENTE AU RABAIS D'AOÛT
Prix du manufacturier réduits de $200 à $600. Des occasions à ne pas manquer!
Emilien Turgeon Fourrures, Inc.
Confection — Coupe distinctive — Réparations
8039, rue Saint-Denis (métro Jarry)
Tél.: 382-1330

UNE VIE DE LUXE EN CONDOMINIUM
Très grandes terrasses
Vue splendide
Service de sécurité 24h par jour
Piscine et squash
Charges d'entretien modérées
Élégance et confort
à 5 minutes du centre-ville
Hypothèque de 5 ans à
10½%
Il reste quelques appartements incluant
• 2 chambres à partir de $82 000
• 1 chambre à partir de $55 000
Abri fiscal
Sur rendez-vous seulement
semaine 13 à 19 heures
fin de semaine 13 à 17 heures
766-7794
PYRAMIDE

Photos en 1 heure
Nous offrons un service de 1 heure sur développement et impression de vos photos couleurs. Réimpression de vos négatifs en 20 minutes.
Format 110-126-35 mm (C-41)
Apportez cette annonce pour un rabais de $1.00
LIMITE DE 1 ROULEAU PAR ANNONCE
Lozeau LTÉE
6229, Saint-Hubert
Montréal
274-6577
Service unique au Québec

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES
AVIS AU MOIS D'AOÛT NOS BUREAUX RESTERONT OUVERTS du lundi au vendredi de 9h à 6h.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNEENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES
MONTREAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTREAL 12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)
LAVAL
• POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE 300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)
UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE | 845-4221

MOUNIR RAFLA, DIRECTEUR DU PAVILLON DE L'EGYPTE À TDH

On connaissait l'Egypte politique, il manquait l'Egypte culturelle

■ Si l'Egypte a participé cette année à Terre des Hommes, après une absence de onze années, c'est surtout à l'intervention personnelle et à la ténacité du directeur du pavillon actuel, M. Mounir Rafla, qu'on le doit.

Nul doute que la tranquille assurance de cette homme à la stature imposante et aux yeux vifs a su apporter les arguments de poids indispensable pour convaincre les dirigeants de son pays d'origine.

GEORGES LAMON

Arrivé au Canada en 1967, fort d'une expérience de producteur de films acquise au sein de l'entreprise familiale, M. Rafla s'orienta cependant très vite vers l'administration pour devenir finalement directeur général du cégep Ahuntsic en 76.

Si le gouvernement égyptien avait boudé Terre des Hommes depuis 68, c'était, selon M. Rafla, parce que «là-bas on ne percevait vraiment pas cette exposition comme une expérience assez unique dans son genre et dans son ampleur». Autant l'Egypte connaissait-elle très mal Terre des Hommes, autant les Québécois connaissaient-ils encore plus mal l'Egypte.

Bref, après quelques voyages en Egypte, en l'espace de six mois, il réussissait à convaincre le ministre des Affaires culturelles du bien-fondé de cette entreprise et revenait à Montréal avec, dans ses bagages, une entente conclue et sa nomination comme directeur général et représentant de son pays.

Pour M. Rafla, ce retour de l'Egypte s'effectuait «à un moment propice».

«On avait parlé beaucoup de l'Egypte au niveau politique depuis deux ou trois ans, explique-t-il, c'était vraiment le temps de montrer maintenant l'Egypte strictement au niveau culturel.»

En s'installant dans le pavillon de l'Iran, l'Egypte dut cependant affronter certaines difficultés au niveau diplomatique et politique. Finalement, le projet démarra.

«Le pavillon même, poursuit M. Rafla en tirant une bouffée de son inséparable cigare, avait un potentiel exploitable, c'est un pavillon où l'on peut chaque année changer des éléments. Du côté visuel, on n'a aucune difficulté non plus, il se prêtait assez bien pour l'Egypte.»

Bref, le voilà donc directeur général du pavillon, une semaine avant l'ouverture. Bien joli tout cela! Il s'agissait maintenant de former une équipe pour le seconder. M. Alfredo Brusorio, ancien directeur du pavillon de l'Italie en 78 et 79, artiste-peintre et conseiller artistique, qui contribua aussi au projet d'origine de l'Egypte, devenait, à ses yeux, ce précieux collaborateur tout désigné: cet artiste connaissait bien Terre des Hommes et la direction d'un pavillon.

Il ne manque pas non plus de vanter les mérites de son autre «bras droit», Mlle Martine Blanc, responsable de l'animation et des relations publiques.

«Au départ, dit-il, mon objectif était de concrétiser ce projet, mais au moment où j'ai senti qu'il était réalisable, je me rendais rapidement compte que je ne pouvais plus en sortir. J'étais trop engagé pour me retirer.» Cette expérience, il tenait désormais à la mener jusqu'au bout. Egalement dans son esprit, pour qu'à la prochaine saison (car il y aura une prochaine) «les choses se fassent plus adéquatement».

Sans trop vouloir jouer au maître d'école, au contraire (il a assez de son directorat au collège Ahuntsic), M. Rafla conçoit surtout son rôle comme une fonction qui lui permet de «faire connaître son pays sans grand discours».

Heureusement que c'est la période des vacances et que la nature de son travail lui permette un horaire flexible à Ahuntsic..

Sinon, il n'aurait «pu accepter ce poste de directeur de pavillon, un travail intéressant mais aussi dur physiquement».

A son avis, un directeur doit être sensible à tout ce qui se passe dans son pavillon: savoir recevoir les visiteurs de marque et les autres, s'adapter à des situations et aussi présenter adéquatement son pavillon. Pour cela, il est indispensable de connaître à fond son pavillon et tout autant les gens avec lesquels on travaille en plus de posséder le sens de l'Art.

«Ce qui me rassure, ajoute M. Rafla, c'est que beaucoup de Québécois commencent à distinguer l'Egypte des autres pays arabes, comme le Liban. Notre participation (l'Egypte est le seul pays du Moyen-Orient à TDH) a développé chez eux le goût de connaître mieux ce pays et même d'aller en visite.»

Déjà M. Rafla prépare la prochaine saison. Il se propose d'inviter les deux sous-ministres (Affaires cultures et extérieures) à venir constater sur place l'importante de cette participation.

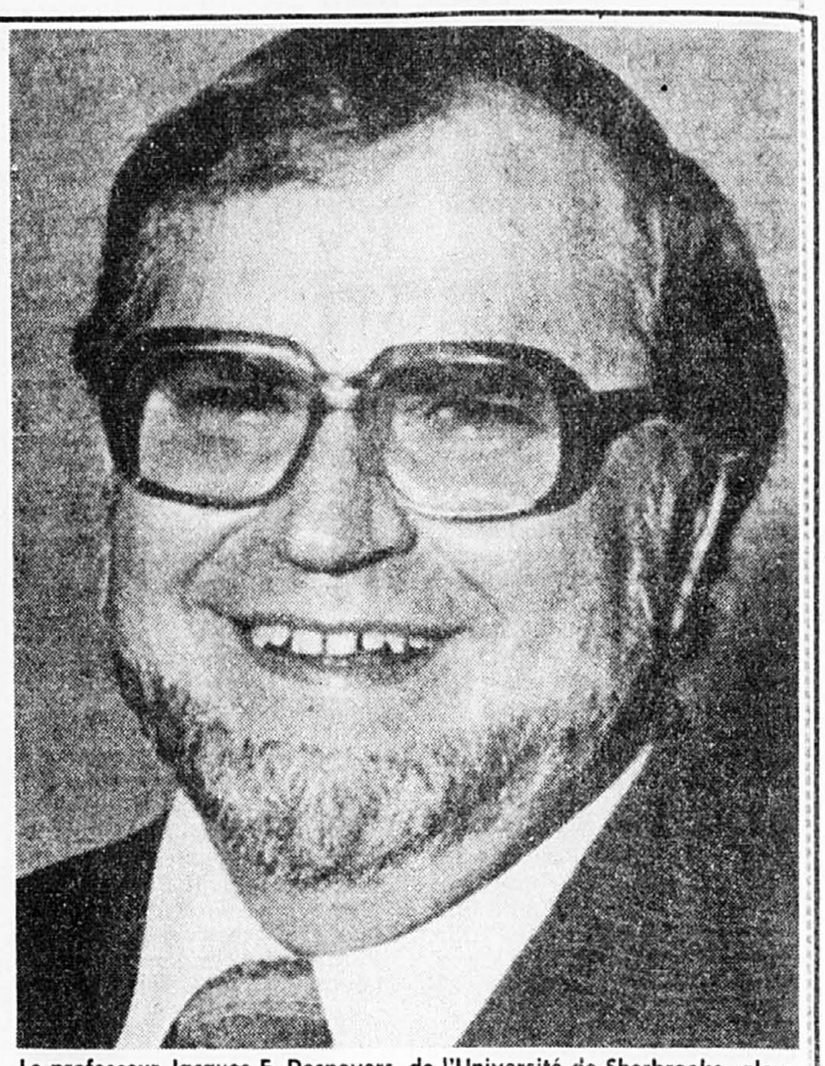
Dans ses projets futurs, il entrevoit la possibilité de mettre l'accent, à l'instar de l'Italie, sur la représentation des régions de l'Egypte qui possèdent aussi leur gouvernement autonome. «C'est peut-être réalisable», croit-il.



(photo Michel Gravel, LA PRESSE)
M. Mounir Rafla, directeur général du pavillon de l'Égypte à Terre des Hommes.

Et il semble assez bien s'accommoder de tout ce petit monde qui fourmille autour de lui: une vingtaine de personnes dont huit hôtesses d'origine égyptienne qui accueillent gentiment les visiteurs curieux, leur rappelant cette Egypte de leur enfance.

Déjà le pavillon de l'Egypte est, après la Chine et l'Italie, celui qui a accueilli le plus de visiteurs: quelque 200,000. Et pour M. Rafla, tirant une autre bouffée de son éternel cigare, c'est plus qu'encourageant. Il n'a donc pas à regretter d'avoir tellement insisté pour que la «Terre des pharaons» vienne sur la Terre des hommes...



Le professeur Jacques E. Desnoyers, de l'Université de Sherbrooke, alors qu'il venait de recevoir le prix BP-Canada.

Le professeur Jacques E. Desnoyers, premier récipiendaire du prix BP-Canada

■ Le professeur Jacques E. Desnoyers, du département de chimie de l'Université de Sherbrooke, est devenu cette semaine le premier récipiendaire du prix de BP-Canada institué pour souligner les travaux de recherche les plus prometteurs dans le domaine énergétique. Ce prix, comprenant une subvention de $20,000 qui ira à l'Université de Sherbrooke pour la pour-

DENIS DION

suite des travaux de M. Desnoyers et un don de $3,500 à ce dernier, a été adjugé par un jury de trois membres de la Société royale du Canada, qui a dû porter son choix parmi les 28 participants venant de 15 universités canadiennes qui se sont inscrits au concours. En recevant le prix de BP-Canada, le professeur Desnoyers et son assitant, M. Gérald Perron, deviennent donc éligible au concours international de la compagnie-mère qui aura lieu en 1982 et que se disputeront des représentants de 11 pays. Le prix international sera doté d'une bourse d'environ $46,000.

Les travaux qui ont valu un prix à M. Desnoyers portent sur des méthodes qui visent à récupérer efficacement le pétrole brut qui se trouve emprisonné dans les glaises en profondeur et dans les sables bitumineux. «Plus précisément, explique M. Desnoyers, nos travaux ont trait à l'utilisation des micro-émulsions pour la récupération tertiaire du pétrole. Les micro-émulsions sont des mélanges assez complexes d'huile, d'eau, de détergent, d'alcool et de sel qui ont la propriété de pouvoir contenir une quantité appréciable d'huile et celle de réduire la tension interfaciale entre l'huile et les autres phases».

Il semble cependant que les micro-émulsions utilisées à l'heure actuelle ne sont pas très efficaces pour la récupération des huiles lourdes que l'on trouve dans les sables de l'Ouest et c'est dans le but d'améliorer le rendement de ces micro-émulsions que le professeur Desnoyers poursuit ses travaux.

AU DOMAINE CHANTECLER, À SAINTE-ADÈLE

La rue Chamonix devenue une véritable fondrière

■ Le joueur d'arrêt-court des Expos, Chris Speier, qui habite une jolie villa du Domaine Chantecler, à Sainte-Adèle, doit souvent attendre d'être au Stade, en matinée, pour se raser. Chez lui, il n'y a pas d'eau le matin.

Pas plus, du reste, chez ses voisins, les Giasson, les Paquin, les Parenteau ou les De Grandmont. Tous ces gens habitent en

DENIS MASSE

contre-bas de la rue Chamonix, une rue en pente complètement minée par l'eau qui jaillit de toutes parts d'une canalisation en état de corrosion avancée.

Les autorités du Domaine Chantecler, à qui appartient le réseau d'aqueduc, coupent l'eau tous les soirs jusqu'au lendemain matin, 8h30, afin d'éviter de soumettre la tuyauterie — ou ce qu'il en reste — à de trop fortes pressions.

Les familles desservies par ce système doivent vivre une situation exaspérante et emplir des seaux d'eau tous les soirs en prévision des ablutions du lendemain, pour les salles de bain, la toilette, voire le café du matin. Et encore, l'eau que donne le robinet, est pratiquement imbuvable.

Ce régime spartiate est, bien sûr, un palliatif à une situation temporaire. Pourtant, aucune solution positive n'est en vue.

Entre-temps, l'eau inonde les sous-sols des maisons depuis plus d'un an, mine les murs de soutènement, déplace les pierres en bordure du chemin. Les riverains de la rue Chamonix n'en finissent plus de creuser des rigoles, d'installer des boyaux de dérivation vers le lac, de solidifier les murs de soutènement, de pomper l'eau qui s'infiltre dans les sous-sols.



«La rue Chamonix, devenue une véritable fondrière, représente un danger permanent», souligne Mme Eloi de Grandmont, en faisant valoir qu'un jour ou l'autre un camion s'y enfoncera ou dévalera la côte, menaçant les maisons situées en contre-bas. D'autant plus que les livraisons de denrées à l'hôtel se font toutes par cette voie qui mène à l'arrière de l'établissement.

«L'hiver dernier, rappelle M. Paquin, l'eau qui s'accumulait autour de la maison faisait des monceaux de glace de six pieds de hauteur».

Une entreprise de plus d'un million

C'est à l'administration du Domaine Chantecler que les 211 résidents du secteur paient les redevances pour les services publics d'aqueduc, d'égoût, d'enlèvement des ordures et de l'entretien des chemins.

Or, le système d'aqueduc, propriété du Domaine Chantecler, une hôtellerie bien connue bâtie au sommet, est complètement pourri et doit être refait entièrement.

D'un commun accord, les résidents et la direction du Domaine se sont tournés vers l'administration municipale de Sainte-Adèle.

Celle-ci a fait faire un estimé des travaux de réfection: il en coûterait $1,200,000.

Le gérant de la Ville, M. Biron, a expliqué à LA PRESSE, qu'une pétition signée par 95 pour cent des gens concernés, autorise l'administration municipale à leur accorder les services adéquats. Un plan de financement étendu sur 20 ans a été proposé et l'hôtellerie serait prête à en défrayer la moitié du coût. Pendant 20 ans, les bénéficiaires du service auraient à payer une taxe spéciale de $500 par an.

La Ville a donc préparé un premier règlement d'emprunt de $100,000 pour les plans et devis et pour éponger le coût des études.

Entre-temps, une demande de subvention a été adressée en bonne et due forme au gouvernement provincial.

La Commission municipale est en possession du dossier depuis septembre 1979 tandis que les derniers documents relatifs à la demande de subvention ont été adressés le 25 février 1980.

Depuis, de multiples rencontres entre les dirigeants de la Ville et les représentants du gouvernement, ont eu lieu.

Mais la Commission municipale semble très rébarbative à cette demande. En premier lieu, il s'agit d'un réseau privé d'aqueduc et puis, le coût de la réfection est jugé très élevé.

Enfin, tout le monde pense, à Sainte-Adèle, qu'il y a au fond un sérieux handicap politique.

«Quant à nous, nous serions prêts à entreprendre les travaux dès demain matin», conclut M. Biron.

Tout le monde attend une décision favorable de la part du ministère des Affaires municipales. Mais la perspective d'un hiver catastrophique prend de plus en plus d'importance à mesure que le temps passe.

LES ÉTUDES FÉDÉRALES JUGÉES CONTRADICTOIRES

Québec poursuivra ses propres études sur le ballast d'amiante du CP

■ Le ministère de l'Environnement du Québec considère que les études faites récemment par le gouvernement fédéral sur la toxicité et la dispersion dans le milieu naturel du ballast d'amiante utilisé au Québec par les chemins de fer Canadien Pacifique comme soutien pour ses rails sont «apparemment contradictoires» et, en conséquence, il va poursuivre ses propres recherches.

JEAN-PIERRE BONHOMME

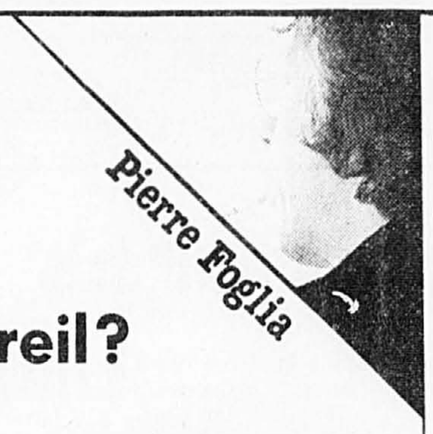
C'est ce qu'a annoncé hier le sous-ministre de l'Environnement du Québec, M. André Caillé. Les études du milieu seront faites en divers points des Cantons de l'Est, de Montréal à la frontière américaine, où le ballast d'amiante a été utilisé comme matériau de base pour les voies ferrées, sous l'autorité du bureau régional du ministère dans les Cantons de l'Est.

On sait que de nombreux citoyens ont exprimé la crainte que cette activité du Canadien Pacifique ne contamine les cours d'eau de l'Est du Québec et ne porte atteinte à la santé des citoyens. Les résidus d'amiante utilisés par le Canadien Pacifique, comme matériau de base, proviennent des talus de Thetford Mines; ils contiennent par conséquent des fibres chrysotiles issues de la serpentine, la roche mère, dont les propriétés nocives, pour la santé des humains, lorsqu'elles sont respirées, sont reconnues. Les scientifiques croient également qu'il existe des risques lorsque ces fibres sont intégrées.

Une première étude d'impact, une étude préliminaire, a été faite l'été dernier par le ministère fédéral de l'Environnement et les analyses ont été faites par le Laboratoire d'hygiène industrielle de l'Université McGill. Cette étude concluait que les fibres d'amiante des dormants de chemin de fer sont effectivement entraînées par ruissellement dans les cours d'eau avoisinants. Elle précisait que les approvisionnements en eau de Farnham et de Cowansville sont contaminés et que, du point de vue de la santé, ces aqueducs doivent être considérés «au même titre que ceux de plusieurs municipalités canadiennes et américaines pareillement affectées».

En des termes précis les auteurs faisaient remarquer que les concentrations détectées à Farnham et à Cowansville sont «considérablement supérieures à celles qu'on retrouve ordinairement dans les eaux de consommation». Par ailleurs, soulignait-on, le réseau de Farnham «serait plus exposé que celui de Cowansville en amont, à cause d'apports subséquents des fossés et des ruisseaux plus nombreux qui coupent la voie ferrée»; par contre l'aqueduc de Cowansville est mal protégé parce qu'on ne procède là qu'à un simple tamisage de l'eau plutôt qu'à un traitement complet.

Le second rapport, produit en février dernier par la direction de l'hygiène du milieu du ministère fédéral de la Santé — une étude préliminaire elle aussi mais beaucoup moins documentée — concluait que «l'effet de l'utilisation de ballast contenant des fibres d'amiante, sur la qualité de l'eau potable et de l'air ambiant du secteur Adirondack, était négligeable au moment de l'échantillonnage.



T'entends le bip-bip dans l'appareil?

Simone a eu ses chats. Je n'étais pas là. J'ai demandé au téléphone si les minous étaient beaux, on m'a répondu: «Ben ordinaires...» Et je me suis aussitôt rappelé que j'avais posé la même question à la naissance de ma fille: «Es'tu belle?». La question est niaiseuse, vous n'avez pas besoin de me le souligner. Il y a des choses tellement plus importantes à savoir: «Est-elle contente? A-t-elle peur? C'est quoi son flash en sortant de là?»

«Es-tu belle?... la question est niaiseuse c'est vrai, j'ai d'ailleurs remarqué que les naissances rendaient souvent les hommes épais et les femmes molasses. La naissance, c'est le temps des gargouilles, des papouilles, des guiliguilis. Bref: «Tu tombes bien bébé, ta mère et moi, ces derniers temps, on se demandait justement quoi faire.»

«Es-tu belle?»... pis tout de suite après: «Combien à pèse?. On n'a pas de plus grande excuse qu'une naissance pour être tôton. Et on en profite. J'oserais même en faire une règle plus générale encore: les enfants sont notre plus belle occasion dans la vie d'atteindre les sommets de la tôtonnerie».

Je ne voudrais pas me vanter, mais dans le genre, il m'arrive de me surpasser, comme hier par exemple, avec mon fils. Quinze ans après avoir demandé à son sujet: «Es-tu beau? Combien y pèse?, je lui ai dit hier au téléphone: *«Excuse, tu entends le bip-bip dans l'appareil?... ça veut dire que j'ai une autre communication en attente... termine rapidement ce que tu as à me dire». Il y a eu un silence de quelques secondes. Pas un silence: un gouffre avec des monstres.*

J'ai un fils, j'ai une fille. Je suis de la race, de plus en plus nombreuse, c'est pour ça que j'en parle, des pères-célibataires. Portrait moyen du père célibataire: généralement c'est un gars qui, au moment du divorce, avait demandé la garde des enfants, et naturellement ne l'avait pas eue. Huit ans plus tard, le même gars se dit parfois en se couchant à trois heures du matin un peu gueurlot: «Ça tombe-tu bien que je ne les ai pas eu». C'est le lendemain matin que son ex-femme appelle: «Prends-les. J'en veux plus». Ce n'est pas une vocation père-célibataire, on le devient tout à fait au dépourvu.

Je ne crois pas qu'il y ait une association des pères-célibataires à Montréal, ce qui les empêche pas de se croiser parfois et ils se racontent alors les plus belles histoires d'enfants que je n'ai jamais entendues. Et la plus belle, la plus drôle de toutes ces histoires, c'est un père-célibataire qui dit à un autre: «Ce qui compte, au fond, ce n'est pas d'être là tout le temps, mais bien d'être tout là, quand t'es là». Racontez cette histoire à n'importe quel enfant de père-célibataire et vous le verrez aussitôt se tordre de rire.

C'est le grand thème du père-célibataire: la qualité avant la quantité. Pas souvent, mais quand ça arrive, la tendresse r'vole sur les murs, le gros fun dans la baraque viens danser p'tit gars, viens danser p'tite fille. Je vous aime... ça tombe bien, aujourd'hui je n'ai rien d'autre à faire.

Autre refrain connu de la paternité autonome: «Ce n'est pas toujours facile d'être seul, il arrive des situation délicates, des fois j'essaie d'être le pôpa, des fois la môman...» La suite de la chanson, il faudrait la demander aux enfants, ils répondraient sûrement quelque chose comme: «Ouais, des fois papa, des fois maman, mais le plus souvent nada. Rien. Pas là. Allez jouer petits monstres. T'entends le bip-bip dans l'appareil?»

Mais j'arrête. Il ne faut pas trop plaindre nos enfants, même s'ils font parfois pitié. Après tout, si je connais de nombreux enfants insupportables, je ne connais que des parents très dignes qui font leur gros possible. Comme je le dis souvent à ma fille: «C'est vrai je ne suis pas parfait, mais tout de même, quand tu es née, tu pesais à peine six livres, et regarde-toi aujourd'hui, tu pèses combien?... Sûrement plus de 100 livres! Il me semble que j'ai fait tout ce que j'ai pu...»

Avec tout ça, je ne vous ai presque pas parlé de Simone et de ses minous. C'est la faute des enfants, récemment ils m'ont dit: «Tu parles plus souvent de ton chat que de nous dans ta chronique!»

...Et dire qu'ils étaient si fins quand ils étaient petits.

●

FLASHES

Je viens d'entendre à la radio que «Pretenders», un groupe rock anglais sera au «Plateau» à la fin du mois d'août. Je vous signale en passant que «Pretenders» c'est surtout une fille: «Chrissie Hynde», guitare, voix, paroles... Ce n'est pas une intellectuelle comme Patti Smith, c'est quand même, d'après bien du monde, la plus grande dame du rock actuellement.

Un flashe d'humour noir involontaire. A la «Une» d'«Echos-Vedettes» cette semaine, ce titre: «Claude Valade: «Ma fille ne veut pas croire que son père est mort». Titre du reportage à l'intérieur: «Claude Valade: «Je continue de vivre avec Eric (son mari décédé) comme s'il était là»...

En terminant n'oubliez pas que les Expos sont en ville toute la fin de semaine. Ils affrontent les Braves d'Atlanta. Dimanche au stade olympique c'est la journée «Tupperware». A tous les enfants qui se présenteront au stade, il sera remis gratuitement un jack strap en Tupperware.

UN COMPROMIS SAUVE LA POURSUITE DU CONGRÈS

Parrot est reporté à la présidence des postiers

OTTAWA (d'après CP) — M. Jean-Claude Parrot a été reporté hier à la présidence du Syndicat canadien des postiers, fort de 23,000 membres, pour un second mandat de trois ans.

M. Parrot a été félicité pour la façon dont il avait conduit la lutte menée par le syndicat contre le gouvernement et les tribunaux relativement à la législation qui avait enjoint aux postiers de reprendre le travail, lors de la grève de 1978. Il avait passé plusieurs mois en prison pour avoir refusé de se soumettre à la loi.

En même temps, les délégués au congrès national du syndicat ont voté à leur chef une augmentation de salaire de $3,000, après lui avoir refusé une hausse de $5,000 la veille. Le salaire de M. Parrot est ainsi porté à $33,120.37, à quoi viendront s'ajouter les mêmes augmentations que les répartiteurs de courrier obtiendront au cours des trois prochaines années, en vertu des futurs contrats que le syndicat négociera avec le gouvernement.

Entre-tomps, M. Parrot a soumis aux 283 délégués une solution de compromis destinée à permettre la poursuite du congrès, menacée par la scission survenue jeudi, lorsque la délégation québécoise quitta brusquement les lieux. La majorité des délégués autorisèrent le président à suspendre les règlements habituels en vue de tenir un débat sur le compromis proposé, en dépit des protestations des postiers de la région de l'Atlantique, de l'Ontario et de l'Ouest, qui affirmaient être ainsi privés de leurs droits démocratiques pour que les délégués du Québec puissent participer de nouveau aux débats.



(téléphoto PC)

M. Jean-Claude Parrot a été reporté hier à la présidence du Syndicat canadien des postiers, pour un second mandat de trois ans.

«J'en ai assez d'être soumis au chantage», a déclaré le chef du local de Calgary, Jim Hall, en insistant pour que M. Parrot poursuive les débats sans la présence des Québécois.

M. Parrot, refusant de se rendre à cette demande, a lancé un appel à l'unité, accusant certains individus, qu'il n'a pas identifiés, de tenter de diviser le syndicat, et avertissant les postiers que s'ils ne mettaient pas fin à leur dissensions internes, la population en viendrait à penser que «ce syndicat est en train de s'effondrer».

«Nous allons de nouveau avoir à lutter contre notre employeur» a-t-il dit, «et la solidarité est absolument essentielle.»

La délégation du Québec avait quitté la salle, jeudi, après que les congressistes eurent adopté, par un vote de 136 voix à 118, un règlement autorisant les directeurs nationaux à rembourser aux membres les salaires qu'ils perdaient en prenant congé pour participer aux réunions des conseils régionaux. Les délégués québécois affirmaient qu'une telle mesure serait beaucoup trop coûteuse pour le syndicat et pourrait occasionner des abus.

La solution de compromis proposée par M. Parrot fixe à un maximum de $5,000 les fonds que le syndicat pourrait affecter à ces dédommagements, et réduit les possibilités d'abus en assujetissant ces dépenses à l'approbation du conseil exécutif de neuf membres du syndicat.

De leur côté, les délégués de l'Atlantique ont protesté, hier, contre la décision des congressistes de laisser à l'exécutif national des postiers le soin de remercier de leurs services les leaders syndicaux régionaux.

Soutenant qu'il s'agissait du jour le plus sombre de l'histoire du syndicat, les délégués de l'Atlantique ont accusé l'exécutif national de se moquer de la démocratie. Selon eux, cette décision signifie que le ministère des Postes peut, en fait, contrôler les dirigeants syndicaux, sous la menace de les licencier.

En dépit de ces heurts, M. Parrot a affirmé aux journalistes que le congrès avait permis de renforcer la constitution du syndicat, et il s'est dit confiant que les membres manifesteraient la solidarité nécessaire lorsque le moment viendrait d'agir.

Les négociations en vue de la signature d'une nouvelle convention collective sont prévues pour novembre, c'est-à-dire cinq mois après que le syndicat eut réussi, pour la première fois, à négocier un contrat ave le gouvernement sans avoir recours à une grève. Le contrat vient à expiration à la fin de l'année.

LES GRÈVES ET LES LOCK-OUT DE JANVIER À MAI

Le nombre de jours de travail perdus a doublé au Québec en 80

(D'après CP) — Le nombre de jours de travail perdus au Québec à cause des grèves et des lock-out au cours du premier trimestre de 1980 a plus que doublé par rapport à la même période de l'an dernier. C'est ce que révèlent des statistiques publiées récemment par le ministère québécois du Travail.

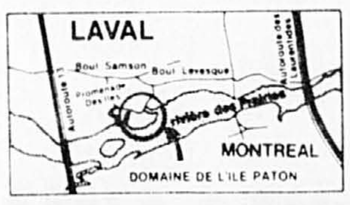
Au total, 1,893,439 journées/personnes d'emploi ont été perdues à cause des conflits de travail entre le début de janvier et la fin de mai cette année comparativement à 872,743 l'an dernier.

Il y a eu depuis le début de l'année 160 arrêts de travail touchant 114,000 travailleurs et, si la tendance persiste, le Québec connaîtra un nombre record de grèves depuis 1976, année où 6.6 millions de journées/personnes d'emploi ont été perdues à la suite de divers conflits de travail, notamment la grève générale des employés des secteurs public et para-public.

En 1978, le nombre de jours de travail perdus a été de 1.4 million tandis qu'en 1978, il était de 1.9 million. Ces années relativement calmes dans le milieu du travail ont été suivies par d'autres plus troublées. En effet, en 1979, le nombre de jours de travail perdus par rapport à l'année précédente a doublé, atteignant 3.7 millions de jours pour 384 conflits. Cette année, si la tendance se poursuit, le nombre aura encore une fois doublé.

En mai, le nombre d'arrêts de travail dans la région de Montréal a décru par rapport au mois précédent, mais le nombre de travailleurs visés a augmenté de 74 p. cent.

ssCASHss
Pour vos bijoux en OR et ARGENT.
Diamants, pièces de monnaie et dents en or
10 K.....$ 8.50
14 K.....$11.50
18 K.....$14.50
Bases a $690 U.S.
Prêts sur diamants et bijoux en or
Mignon Ltée
2524 est, rue Ontario 524-2933

CONDOMINIUM
NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD/12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)
APPARTEMENTS MODÈLES


Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Levesque jusqu'a la Promenade des Iles.
4045, Promenade Paton
Ile Paton, Que.
Tél.: 688-8440
"AH! LA BELLE VIE!"

DOMAINE de l'ILE PATON

la maison du cadre
GRANDE VENTE à 1/2 PRIX

Des milliers de PEINTURES À L'HUILE
en réduction de 50%
Choix parmi paysages, floral, nature morte, scènes de rues, etc.
Disponibles dans tous les formats
EXEMPLES:
8'' x 10'' ord.: $16. Prix de vente $8
24'' x 48'' ord.: $75. Prix de vente $37
Magnifique cadre de bois sculpté
Motif tressé • fini or ou brun

Grandeur	Ordinaire	Prix de vente
5'' x 7''	$7.00	$4.80
6'' x 8''	$7.50	$5.30
8'' x 10''	$9.00	$6.25
12'' x 16''	$12.00	$8.25


Notre spécialité:
ENCADREMENT SUR MESURE
Blocage de vos petits points gratuits avec l'achat d'un cadre sur mesure.
CHARGEX VISA
la maison du cadre
4 succursales pour mieux vous servir
master charge
À L'OUEST
LES GALERIES ST-LAURENT
2031, boul. Laurentien
(face à Canadair)
332-3097
À L'EST
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
2975 est, rue Sherbrooke
(à l'est d'Iberville)
521-3019
À DUVERNAY (Laval)
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
3100, boul. de la Concorde
(à l'est du pont Papineau)
661-2345
RIVE SUD
LES GALERIES TASCHEREAU
739, boul. Taschereau
Greenfield Park
465-6040

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Accroître notre aide aux pays pauvres

Il était réconfortant d'entendre cette semaine le ministre Mark MacGuigan promettre son appui à une politique d'aide plus généreuse de la part du Canada aux pays en voie de développement. Il faut espérer qu'il parviendra à obtenir là-dessus l'appui du cabinet Trudeau.

Le ministre des Affaires extérieures réagissait alors, on le sait, à la recommandation d'un comité parlementaire qui estime que notre pays doit prendre des mesures immédiates pour porter son aide au Tiers-monde à l'équivalent de .7 pour cent de son propre produit national brut.

L'aide canadienne aux pays pauvres plafonne depuis quelques années à $1.2 milliard. Ce chiffre, en soi, est impressionnant. Mais, en pourcentage du produit national brut, il s'agit d'une baisse substantielle. Nous avions atteint, en 1976, .56 pour cent de ce produit national brut en aide à l'étranger; aujourd'hui, nous sommes tombés en bas de .45 pour cent. Avec, comme conséquence, que durant la même période nous sommes passés de la sixième à la dixième place au palmarès de la générosité chez les pays industrialisés.

Ceux qui suivent assidûment l'actualité savent que l'écart entre pays riches et pays pauvres, loin de s'amenuiser, ne cesse de s'accroître. Les besoins à combler sont toujours plus grands. Des millions de personnes à travers le monde continuent de mourir de faim. Si les pays riches, comme le Canada, refusent le partage, il y a fort à parier qu'il en résultera des soubresauts dont ils seront les premières victimes. Les inégalités, les injustices engendrent normalement la rébellion et la violence.

Évidemment, il s'agit là d'une motivation égoïste: aider les autres pour qu'ils ne troublent pas notre paix. Malheureusement, même ce point de vue peu honorable n'est pas facile à vendre à une population habituée à vivre dans une aisance relative. La menace à la paix apparaîtra toujours comme quelque chose de lointain et qui ne nous touche pas personnellement.

Aussi, il faudra du courage à nos hommes politiques pour augmenter la part du budget national consacrée au dépannage du Tiers-monde. Le Canada est déjà aux prises avec tant de problèmes: chômage, inflation, déficits, récession. Pour aider davantage les pays pauvres, il faudra soit augmenter les impôts, soit freiner le rythme des dépenses au chapitre des mesures sociales.

Au surplus, les critiques dirigées chez nous contre la politique canadienne en matière d'aide à l'étranger ne semblent que s'accroître avec le temps. Plusieurs de ces critiques ne manquent pas de fondement. Le Canada a souvent improvisé dans ce domaine et les impairs qu'il a commis sont nombreux: aide inadaptée au pays bénéficiaire, dons interceptés avant d'atteindre leurs vrais destinataires, argent gaspillé dans des ouvrages mal conçus, etc.

Notre politique est probablement à revoir de fond en comble. Actuellement, le $1.2 milliard que nous allouons à l'aide au Tiers-monde se répartit à peu près également entre ce que l'on appelle l'aide bilatérale ou «liée» et l'aide multilatérale.

Nous ne retirons à peu près rien de l'aide multilatérale, puisqu'il s'agit dans ce cas de dons à des organismes internationaux, comme la Banque mondiale ou des institutions reliées à l'ONU, qui s'occupent du partage de ces générosités. L'aide bilatérale ou «liée», au contraire, rapporte des dividendes appréciables à notre pays. L'argent que nous donnons, alors, sert en grande partie à acheter au Canada même les biens ou services destinés au Tiers-monde.

Il faudra probablement, à l'avenir, insister davantage sur cette deuxième forme d'assistance. Toutefois, même si c'est ce que nous décidions de faire, il importera de ne pas penser uniquement à nos propres intérêts. Notre aide, qu'elle se situe au niveau de l'infrastructure ou du «know-how», devra aussi permettre au pays bénéficiaire de s'industrialiser et de devenir concurrentiel sur les marchés mondiaux.

Actuellement, les pays industrialisés — et le Canada ne fait pas exception — élèvent trop facilement toutes sortes de barrières contre ce qu'ils appellent l'envahissement des produits en provenance des pays à main-d'oeuvre bon marché. Il y aura lieu de devenir plus altruiste, au risque d'avoir à réorganiser notre propre économie.

Mais, que nous modifions ou non nos politiques, l'augmentation de notre aide à l'étranger ne saurait se faire sans sacrifices réels. Il faut que nous comprenions qu'un meilleur équilibre nord-sud, essentiel à la paix mondiale, appelle les pays riches à se départir d'une partie au moins de leur luxe pour sortir les autres de leur abjecte pauvreté.

Entre-temps, il appartient à nos hommes publics de ne pas demeurer trop facilement à la remorque de l'opinion publique. Ils se doivent d'éclairer cette dernière au contraire sur l'extrême importance de l'enjeu. Le partage ne se discute pas. Il s'impose.

VINCENT PRINCE

On a l'économie et l'inflation qu'on mérite

Tout le monde peste contre l'inflation. Elle est devenue un lieu commun comme le mauvais temps. Mais comme pour le temps ce n'est qu'un sujet de conversation oiseuse puisqu'on s'en accommode et que personne, ou à peu près, ne cherche à en changer quoi que ce soit. Il n'est pas très difficile de comprendre pourquoi. C'est qu'à peu près tout le monde a un niveau de vie supérieur à celui de la plupart des pays. Peu de gens sont alors motivés à changer le cours des choses.

Les journaux annonçaient hier que le prix des aliments avait augmenté de 3 pour cent en seulement 5 semaines, soit à un rythme annuel de plus de 30 pour cent. Si l'on considère que les aliments sont avec le logement le poste le plus important du budget des particuliers, on pourrait s'étonner du peu de réactions sérieuses du public à ce sujet. Car si les prix du pain, du beurre, du fromage, etc., augmentent, ce n'est pas comme la marée, puisqu'ils ne redescendent jamais.

Le plus étonnant c'est qu'on ne semble pas s'étonner de ce phénomène si peu naturel. Jadis, en effet, quand il y avait une récession tous les prix baissaient et ceux qui n'étaient pas en chômage profitaient de l'aubaine. Aujourd'hui on a autant de chômage qu'au cours des autres récessions mais les prix au lieu de baisser ou même de rester stationnaires augmentent plus que jamais. Il y a naturellement des raisons à tout cela.

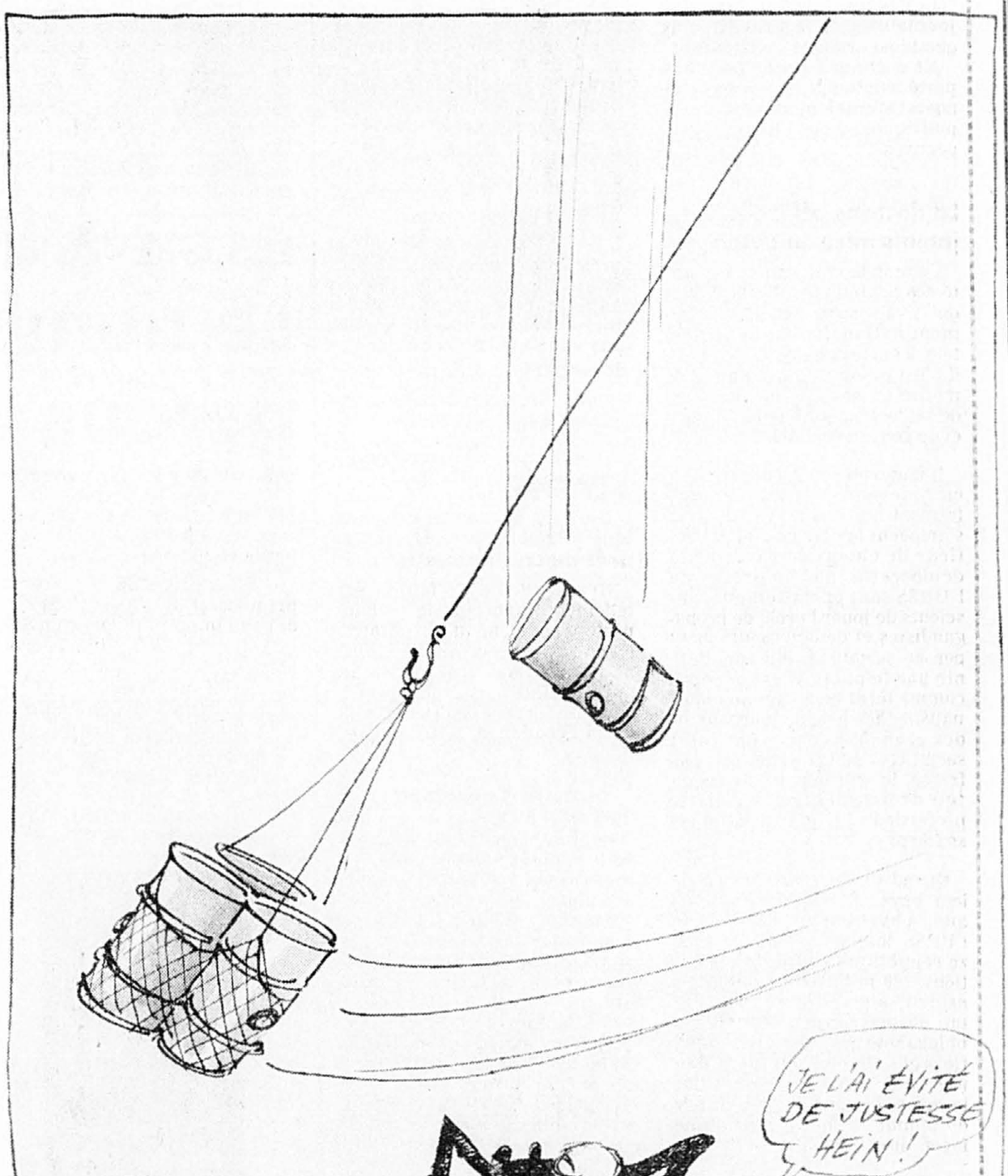
On doit se demander s'il n'est pas malsain de ne plus avoir une économie qui possède, comme la mer, des mouvements de flux et de reflux dont l'immense avantage est de rajeunir l'économie en éliminant les entreprises non concurrentielles. Mais les gouvernements ont affaibli la concurrence qui est pourtant la force vive de toute économie. À ce propos une récente étude du professeur Glenn Jenkins de l'université Harvard souligne que les mesures protectionnistes (tarifs, contingentements) du fédéral dans l'industrie du vêtement ont coûté $512 millions en un an aux consommateurs canadiens. Le protectionnisme hausserait de 30 pour cent le prix des vêtements.

Une étude similaire faite par l'économiste Caroline Pestiau sur l'industrie textile au Québec et publiée en 1978 en arrivait aux mêmes conclusions, c'est-à-dire que le protectionnisme affaiblit dangereusement la concurrence et coûte très cher à la population. Bien sûr, les entreprises protégées ne le voient pas du même oeil. Elles parlent de milliers d'emplois qui seraient sacrifiés si le Canada ouvrait ses frontières toutes grandes à la concurrence étrangère. Mais le professeur Jenkins a évalué à seulement 6,016 emplois sur 115,000 qui ont été sauvés par le protectionnisme.

Le fédéral cependant n'abolira pas ses mesures protectionnistes, en dépit du fait qu'elles accroissent l'inflation, parce que la majorité des travailleurs du vêtement et du textile est au Québec. Or il faut donner aux Québécois des motifs tangibles d'apprécier le fédéralisme. Le protectionnisme coûte cher à tous les Canadiens mais c'est le prix qu'il faut payer, selon le fédéral, pour garder le Québec dans le Canada.

Cependant le facteur majeur d'inflation est moins l'absence de concurrence étrangère que l'affaiblissement de la concurrence intérieure, par la structure des prix. En agriculture, par exemple, il y a les plans conjoints et les régies de marchés qui imposent des prix et limitent la production. Ce qui a pour effet de pousser les prix vers le haut mais jamais vers le bas. Il y a en outre le salaire minimum et les syndicats qui constituent d'autres forces qui poussent les coûts de production vers le haut mais jamais vers le bas. Il y a aussi les dépenses et les déficits énormes des gouvernements qui sont des facteurs notables d'inflation. Et ainsi de suite. Bref, il n'y a plus aucune force qui pousse les prix vers le bas. L'économie est en montgolfière et tout le monde semble s'en réjouir. On a donc l'économie et l'inflation qu'on mérite!

IVAN GUAY



Droits réservés



Le Canada et l'industrie de l'auto

Alors que pour la première fois de son histoire le géant de l'automobile, General Motors, enregistre un déficit considérable, et que la performance de Ford et de Chrysler s'assombrit, le Canada réclame une renégociation du Pacte de l'automobile avec les Etats-Unis et explore la possibilité d'établir des liens plus étroits avec l'autre important producteur de voitures, le Japon. Le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Herb Gray, a déjà rencontré son homologue américain le 27 juin dernier et, cette semaine, il s'envole vers le Japon pour discuter de l'essor qu'y prend l'industrie de l'automobile.

Des études entreprises aux Etats-Unis indiquent que les investissements qu'entreprennent présentement les Japonais pourraient accroître leur capacité de production de 2 millions d'unités d'ici 1987. La capacité de production du Japon passerait donc de 11 millions à 13 millions de voitures par an, et on craint que ces voitures additionnelles soient destinées au marché des exportations. Si tel était le cas, la concurrence ne ferait que s'intensifier entre les producteurs américains et japonais, rendant ainsi plus difficile la restructuration de l'industrie de l'automobile américaine.

Déjà, 300,000 employés de l'automobile sont sans travail aux Etats-Unis. La quasi faillite de la société Chrysler fait les manchettes presque quotidiennement. La société Ford vient d'annoncer un déficit de $468 millions pour le premier semestre de 1980. De plus, la cote accordée aux obligations de la société Ford est tombée de son niveau AAA au niveau inférieur AA et certains analystes prétendent qu'en réalité les obligations se transigent selon une cote A. Ceci laisse entrevoir un marché plus difficile pour attirer des capitaux nouveaux dans l'entreprise. Par ailleurs, les spécialistes de l'industrie semblent croire que les géants de l'industrie de l'automobile américaine devront investir entre $80 milliards et $150 milliards d'ici 1985 afin de se préparer à la concurrence serrée des années 1980. La General Motors vient d'annoncer des projets d'investissements de $41 milliards, mais qui comblera la différence?

C'est dans ce contexte que le Canada doit tenter de résorber le déficit qu'il encourt dans les échanges prévus dans le pacte de l'automobile. L'an dernier, le déficit découlant du pacte était de $2.5 milliards, soit la moitié du déficit canadien au compte courant. Bien que nous ayons enregistré un surplus de $1 milliard dans les échanges de voitures, le marché des pièces nous causait un déficit de $3.5 milliards.

Le Canada produit environ 10% de toutes les voitures, camions et autobus fabriqués en Amérique du Nord. Jusqu'à ce jour, notre part des emplois a également été d'environ 10%. Toutefois, au chapitre des investissements, on nous a en moyenne accordé environ 6 à 7% des dépenses d'investissements faites en Amérique du Nord. Pour améliorer notre productivité, le Canada souhaite obtenir une part plus juste des investissements nouveaux. C'est ainsi qu'il faut regarder d'un oeil sceptique l'annonce récente de la General Motors qui projette des investissements de $2 milliards au Canada comparativement à des dépenses totales de $41 milliards.

En outre, jusqu'à ce jour, le Canada produisait plus que sa part de grosses voitures; l'industrie canadienne devrait donc subir une restructuration considérable. De plus, la part canadienne des dépenses en recherche et développement est bien en dessous de notre part de la production de véhicules. Il est assez logique que le Canada revendique un nouveau partage de la production et des dépenses d'investissements.

Toutefois, il faut reconnaître que pour l'industrie de l'automobile, le pouvoir de négociation du Canada s'est affaibli depuis quinze ans. Et encore, le pacte signé il y a quinze ans était parsemé de failles qui en ont rendu l'application difficile.

Si on pense maintenant renégocier ou modifier le pacte de l'automobile Canada-U.S. ou bien si on veut nouer des liens avec de nouveaux partenaires, il faudra s'interroger plus longuement sur l'avenir de l'industrie mondiale des véhicules.

Se pourrait-il que les mesures dont discutent les Américains entraînent une capacité excédentaire d'ici la fin des années 80? Les Japonais seront-ils technologiquement prêts à concurrencer la voiture «J» de la General Motors? Les Japonais pourraient-ils encore une fois devancer les USA? Dans quelle mesure aura-t-on mécanisé ou «robotisé» la production des automobiles et quel sera l'impact des nouvelles techniques de production sur l'emploi?

Le concept d'une industrie mondiale de l'automobile laisse présager une décentralisation possible de la fabrication des véhicules par laquelle des entreprises américaines ou japonaises pourront fabriquer des pièces et des composantes diverses dans plusieurs pays différents, entre autres dans les pays en voie de développement. Si tel était le cas, quelle serait la place du Canada dans cette nouvelle répartition?

Sans prédire l'apocalypse, sans prendre panique quant à l'avenir de cette industrie, le Canada doit penser à un nouveau pacte ou à de nouveaux liens dans le cadre d'une restructuration massive, afin de ne pas se retrouver, encore une fois, dans quinze ans, dans une position affaiblie. Le voyage de monsieur Gray au Japon laisse entrevoir la possibilité d'approches nouvelles et globales pour le Canada. Il faut souhaiter que ce voyage se concrétise par des décisions et des programmes mieux orientés vers les défis de l'avenir.

L'affaire de Jérusalem

La presse étrangère continue de commenter la décision prise par le gouvernement israélien de faire de Jérusalem la capitale de l'Etat d'Israël. Voici notamment l'opinion du «Figaro» de Paris:

«Cette loi qui n'a rien changé au statu quo actuel de la ville mais qui a coûté à Israël une série de nouvelles débâcles diplomatiques, a commencé comme un guet-apens tendu (...) Au chef du gouvernement; Mme Cohen, qui a quitté le parti de Begin, est une ennemie jurée du traité de paix avec l'Egypte. Pour ne pas être dépassé à droite, M. Begin a dû faire sienne la proposition de loi sur Jérusalem. Par ricochet, l'opposition socialiste — qui s'opposait à la loi — a dû le suivre pour ne pas être accusée de «céder Jérusalem à Arafat». (...) Mais dès que la loi sur Jérusalem fut approuvée en première lecture, l'offensive diplomatique anti-israélienne préparée de longue date par les Arabes éclata dans le monde entier. (...) Dans ces circonstances, il était inévitable que les Israéliens serrent leurs rangs et fassent de la loi sur Jérusalem une réponse au délire réthorique international qui s'est déchaîné contre eux. Maintenant, tout va se calmer car tout le monde part en vacances, laissant les gouvernements irresponsables de tous les côtés essuyer les plâtres avec tout l'embarras que cela comporte.»

(AFP)

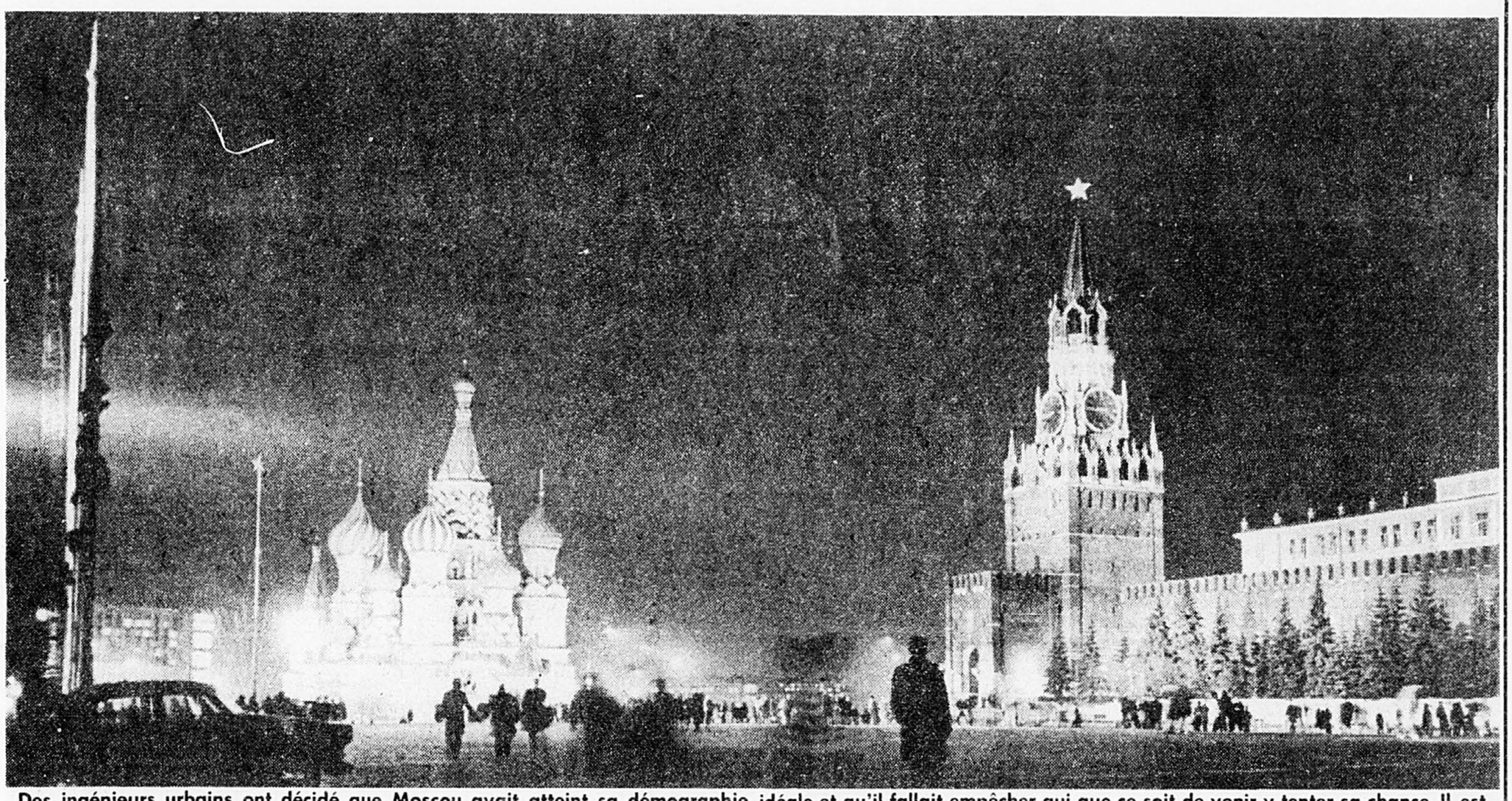
PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 2 AOÛT 1980



Réjean Tremblay à Moscou

Le peuple russe n'est pas prêt à encaisser le choc de l'Occident



Des ingénieurs urbains ont décidé que Moscou avait atteint sa démographie idéale et qu'il fallait empêcher qui que ce soit de venir y tenter sa chance. Il est devenu impossible pour un Soviétique de venir s'installer à Moscou.

■ MOSCOU — «Vous savez, l'Amérique a été bâtie par des cow-boys et des coureurs des bois, à coups de fusils, sans contraintes ni lois; nous, nous sommes les descendants de moujiks, bafoués par les Tartares pendant 300 ans, battus par Napoléon, ravagés par Hitler, nos deux nations portent le poids de leurs histoires sur les épaules, c'est pour ça que nous sommes si essentiellement différents.»

C'est le troisième repas que nous prenons en groupe; cette fois, Jean Bédard, de Radio-Canada, est de la tablée; il y a aussi un commentateur politique de l'agence Novosti, ancien anchorman du journal télévisé de la télévision soviétique; un journaliste prestigieux, intelligent, influent dans son pays.

Les autres fois, il y avait des journalistes de la Pravda ou du quotidien Le Sport soviétique.

Et à chaque occasion, on a parlé longtemps de nos pays, de nos systèmes économiques et politiques, de nos libertés respectives.

La doctrine officielle jamais mise en doute

Comme la très grande majorité des Soviétiques, Boris, Victor ou Yvan sont extraordinairement nationalistes; et comme tous les journalistes soviétiques, il n'est pas question pour eux de mettre en doute le moindre iota de la doctrine officielle du parti et du gouvernement.

Il faut bien comprendre que si, en Amérique, les journalistes forment un pouvoir parallèle et s'arrogent le titre un peu prétentieux de chiens de garde de la démocratie, nos confrères de l'URSS sont parfaitement conscients de jouer le rôle de propagandistes et de défenseurs de la pensée socialiste telle que définie par le parti. C'est accepté comme tel et cela vaut aux journalistes des grands journaux ou des grandes agences un statut social très élevé; selon ces confrères, le journalisme figure en tête de liste des trois ou quatre professions les plus prestigieuses du pays.

Quand ils décrivent ce qu'est leur pays, la réalité géographique, physique et sociale de l'URSS, leur voix s'émeut; quinze républiques, plus de 100 nations, 260 millions d'habitants à nourrir, à prendre soin par l'Etat, des paysans au seuil de l'analphabétisme, des Géorgiens fiers et indisciplinés, des Sibériens aux traits asiatiques, une immense fresque, la plus grande du monde, et qui craint d'une façon invraisemblable l'encerclement par les impérialistes dirigés par les Etats-Unis.

Le peuple n'est pas prêt au changement

«Il y a tellement à faire, c'est tellement important de maintenir tous ces éléments disparates, qu'on ne peut relâcher l'emprise de l'Etat; nous craignons que notre peuple ne soit pas prêt à encaisser le choc de l'Occident et de sa décadence; notre peuple n'a pas été préparé à ça; vous êtes restés essentiellement des cow-boys, même dans votre politique étrangère».

Et quand la bouteille de vodka est à peu près vide, on en arrive à l'essentiel: «C'est impossible de comprendre l'Union soviétique si on n'accepte pas le principe premier de notre société, le principe même de notre révolution: sans le collectif qui a priorité sur l'individu, le droit du collectif l'emporte sur le droit de l'individu; c'est pour cela qu'il est possible chez nous d'imposer aux provinciaux de s'éloigner de Moscou pendant les Jeux, qu'il est possible d'empêcher toute circulation dans le centre olympique de la ville; en Amérique, ce serait impensable, parce que ce serait brimer le droit de l'individu à aller où il veut, quand il le veut... C'est pour ça que vous ne pouvez pas comprendre.»

C'est à cause de cet intérêt primordial de l'Etat qu'il est devenu impossible pour un Soviétique de venir s'installer à Moscou; des ingénieurs urbains ont décidé que Moscou avait atteint sa démographie idéale et qu'il fallait empêcher qui que ce soit de venir y tenter sa chance; alors, nyet, fini l'immigration. Mais alors, le bonhomme de Kiev, de Léningrad ou des toutes petites ville qui entourent Moscou, s'il a le goût d'agrandir son champ d'action? «Pas possible, parce que le bien du collectif moscovite a priorité sur le sine.»

Nous avons été surpris aussi de voir de petites photos de Staline collées dans des voitures, d'entendre des gens en parler comme d'un père sévère, mais juste: «C'est dommage que vous ne puissiez pas interroger vous-mêmes les gens dans la rue; je dirais que la très grande majorité des Soviétiques adorent Staline; moi-même, j'ai été élevé pendant l'époque de Staline et du rideau de fer... Mais je vous dirai que ce fut la meilleure époque pour notre pays; le sens moral des citoyens était plus élevé qu'aujourd'hui, il y avait moins de tire-au-flanc, notre jeunesse se ramollit beaucoup trop», soutient Victor, un analyste politique de l'agence Novosti.

Le prix de la guerre

Si l'on peut se fier aux propos de ces très éminents journalistes, ceux-là même qui forment l'opinion publique en URSS, le peuple soviétique ne comprend pas le boycottage des Jeux de Moscou; et on a posé la question à quelques jeunes filles de la table d'à côté, et elles avouaient ne pas comprendre non plus; même qu'elles plaignaient bien sincèrement les pauvres athlètes américains.

— Oui, mais l'Afghanistan?

— L'Afghanistan, parlons-en de l'Afghanistan. Comment veux-tu que le peuple soviétique croit en la bonne volonté des Etats-Unis dans une affaire qui se passe de l'autre côté de la moitié de la planète; l'Afghanistan, c'est une affaire de sécurité frontalière de l'URSS; nous avons agi pour prévenir un coup d'Etat qui nous aurait mis dans l'eau bouillante; et ce n'est pas une blague, on connaissait l'heure et la minute du coup. Vous savez, la Chine...

C'est vrai, la Chine. Les Soviétiques qui veulent bien parler politique s'énervent quand le nom de la Chine surgit dans la conversation. Ils ont une trouille morbide de la puissance jaune qui se gonfle à leurs frontières et qui se permet même de flirter avec les impérialistes américains: «Vous savez, ce qui est le plus angoissant chez les Chinois? Ils n'ont pas le sens de l'humour, mais alors aucun sens de l'humour, ils sont effroyablement sérieux», soutient Boris.

Il y a le nationalisme, il y a aussi l'angoisse de la guerre; difficile de saisir la nuance entre l'intoxication, la propagande et la sincérité.

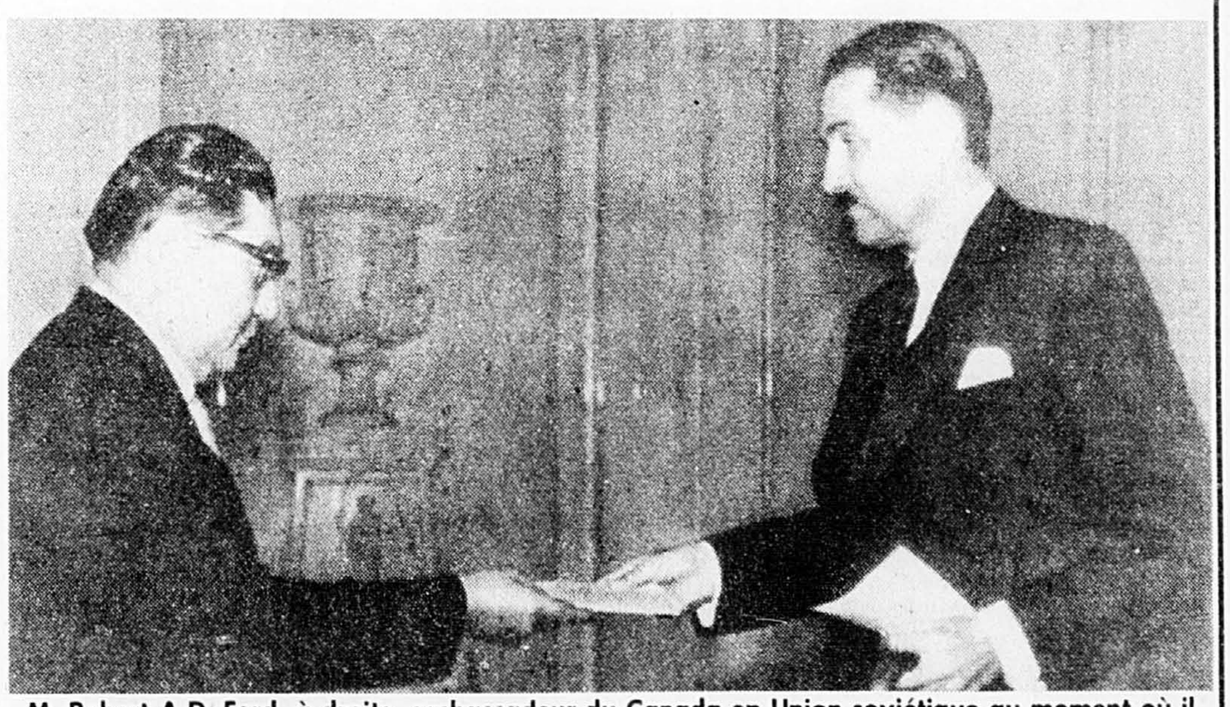
«Mais pour vous, nord-américains, la guerre a été profitable, rentable; pour nous, elle signifie la mort, 25 millions de morts, la dévastation, il a fallu tout reconstruire; toutes ces bases américaines qui encerclent notre pays ne peuvent que signifier des chances de moins d'éviter la catastrophe; si un dopé, un malade ou un fou déclenchait une fusée nucléaire, si elle vient des Etats-Unis, nous avons une demi-heure pour parer, chercher à vérifier si ce n'est pas une erreur tragique, une demi-heure d'espoir... Mais si la fusée décolle de nos frontières, c'est fini, nous ne pouvons vérifier, il faut riposter... Nous avons compris le point de vue américain à Cuba en 1962 et nous sommes partis.»

C'est cette peur de la catastrophe finale qui semble justifier pour eux la Tchécoslovaquie en 1968 et l'Afghanistan aujourd'hui; conserver ou instaurer à tout prix des Etats socialistes tampons entre l'ennemi possible et la mère-patrie. Et puisque ces actions politiques et militaires sont toujours, dans l'esprit des Soviétiques, des gestes d'autodéfense elles sont donc légitimes.

Et ces quelque 260 millions de Soviétiques, qui n'entendent que cette version de l'affaire depuis des années, ont compris pour des décennies.

SELON L'AMBASSADEUR FORD

La vigilance des Canadiens ne doit pas se relâcher...



M. Robert A.D. Ford, à droite, ambassadeur du Canada en Union soviétique au moment où il présentait, il y a 16 ans, ses lettres de créance à M. Turabay Kulatov, vice-président du Soviet suprême de l'URSS.

■ MOSCOU — La maison est impressionnante, gardée évidemment par des militaires soviétiques qui font le pied de grue sur le trottoir; un grand drapeau à feuille d'érable rouge proclame qu'il s'agit de l'ambassade du Canada à Moscou.

Dans le hall d'entrée, sur une table, des journaux canadiens qui datent de quelques semaines; je relis avec un plaisir renouvelé le très bon reportage de Lilianne Lacroix sur Felicitad Duran, l'épouse de Roberto. Time goes by... mais cette grosse *Presse* du samedi me semble encore toute fraîche. Je la feuillette d'un bout à l'autre en attendant de monter au bureau de M. Robert Ford, ambassadeur du Canada en URSS depuis maintenant seize ans.

— M. Ford vous attend, veuillez me suivre.

Je regrette maintenant d'être venu en jeans et Adidas, j'avais oublié l'atmosphère feutrée de ces maisons officielles; surtout que M. Ford affiche une distinction toute diplomatique; complet bleu marine, cheveux argentés bien en place, moustache finement taillée, français impeccable prononcé avec un petit accent very british, j'ai peur tout à coup que la prochaine demi-heure soit affreusement longue.

Au contraire, ce fut trop court, même si nous avons discuté près d'une heure; la vie d'ambassadeur toute faite de nuances délicates et de mots qu'on ne prononce pas est peut-être excitante pour les diplomates, mais la vie d'un poète est infiniment plus grisante... Et Robert Ford est un poète.

Et il m'a parlé poésie, il m'a surtout parlé des poètes et écrivains russes qu'il a traduits dans un recueil publié au Canada, Holefin Space; des poètes et écrivains russes qui, tout en demeurant soviétiques, ont gardé, selon lui, intacte l'âme russe traditionnelle qui survit encore dans chaque Russe.

«Je n'ai pas pu me faire de véritables amis pendant ces 16 années passées à Moscou, mais j'ai de bonnes connaissances, surtout chez les poètes et écrivains russes; j'ai appris à les connaître pour mieux saisir leur art, et évidemment pour mieux les traduire. On m'a dit que j'avais assez bien réussi».

«L'âme russe, et j'en parlais avec le poète Andrei Voznesensky, est faite de tendresse, de mélancolie, d'appréciation des choses de l'esprit... Ça n'a rien à voir avec la doctrine officielle de la poésie qui exige le réalisme socialiste.

M. Ford avoue que ses relations avec les Soviétiques se sont limitées aux artistes; bien sûr, il se rend aux diverses réceptions officielles où tout ambassadeur est invité, mais il soutient que pendant ces 16 ans, il a en fait vécu à la canadienne. «Notre résidence est confortable et nous ne vivons pas à la russe; je retourne au Canada deux fois par année et je suis en contact constant avec Ottawa... Mais il y a un intérêt politique énorme à surveiller sur place ce qui se passe ici».

— Et le boycott? Quelles sont les réactions officielles et officieuses que vous avez recueillies?

— Oh, les Soviétiques insistent toujours pour soutenir que nous avons boycotté les Jeux sous la pression des Etats-Unis, mais nous insistons au contraire en montrant la gravité des gestes posés par Moscou en Afghanistan... Cela peut paraître étrange à dire, mais d'une certaine façon, ils étaient plus désolés de perdre les matches de hockey de la Coupe du Canada en septembre dernier que la participation du Canada aux Olympiques.

Selon M. l'ambassadeur, il ne faut pas que la vigilance des Canadiens se relâche devant Moscou: «C'est un peu inquiétant de voir que l'on ne croit pas toujours les rapports qui font état de la censure et de la philosophie de vie qui prévaut en URSS. Comment peut-on ne pas y croire? Les Russes ne s'en cachent même pas, c'est nous qui fermons les yeux.»

Parmi le personnel de l'ambassade, il faut noter la présence au sein de la maison de cinq gardiens, en devoir jour et nuit. Ils sont là pour protéger la maison et le personnel et aussi pour contrecarrer les diverses tentatives d'espionnage du KGB: «Vous savez, en 16 ans de relations diplomatiques, j'ai vu bien des up and down... Quand nous avons expulsé 12 de leurs diplomates l'an dernier pour activités d'espionnage au Canada, il ne faut pas croire que le Kremlin était très heureux.»

M. Ford a débuté dans la vie comme journaliste à *The Gazette*. Il soutient qu'il a acquis dans le journalisme certaines des qualités professionnelles essentielles dans la diplomatie: «D'abord, savoir reconnaître celui qui peut fournir une information, synthétiser ces informations dans un ordre qui respecte l'essentiel et savoir tout dire dans le premier paragraphe d'un article ou d'une dépêche.»

Et les qualités humaines qui permettent d'être ambassadeur 16 ans à Moscou, quelles sont-elles?

«Le fair play, c'est important, la connaissance de la langue, à mon point de vue, c'est essentiel... Et... et il y a...

J'attendais cette dernière qualité qui devait tomber de la bouche même du poète...

«Il faut être dur, tough, très dur pour résister aux pressions politiques et psychologiques qui sont constantes.»

J'aurais pu m'en douter si j'avais eu le temps de lire, avant de le rencontrer, ces vers de R.A.D. Hart, tirés de Holefin Space:

«L'histoire n'a pas besoin d'être vraie elle a seulement besoin d'être.»

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 2 AOÛT 1980

LE « BILLYGATE » PLONGE LE PARTI DÉMOCRATE DANS LE PLUS COMPLET DÉSARROI

Jimmy Carter aux prises avec ses propres engagements



JEAN PELLETIER

(de notre bureau de Washington)

■ En ce début d'août, Washington fait poêle à frire tant d'un point de vue météorologique que politique alors qu'éclate à nouveau un scandale impliquant la Maison-Blanche avec, sinon les mêmes ingrédients, en tout cas la même recette que celle du Watergate.

Le «Billygate» a plongé le Parti démocrate dans le plus complet désarroi et marqué un nouveau record chez Jimmy Carter, les sondages le consacrant le plus impopulaire des présidents depuis que M. George Gallup, en 1935, décida de sonder scientifiquement l'opinion des Américains.

Alors que le Sénat s'apprête lundi à entendre le président s'expliquer sur la connexion libyenne de son frère cadet Billy, les démocrates ruent dans les brancards, réclamant que les délégués à la convention du 11 août soient libres de voter pour qui bon leur semble à la tête de leur parti. Bien sûr, les troupes Kennedy mènent la cabale, mais il est maintenant indéniable qu'une convention ouverte répond aux voeux d'une majorité des citoyens.

Les démocrates, à bon droit, estiment qu'innocent ou coupable, Jimmy Carter sera incapable d'unifier le parti et de battre Reagan, le 4 novembre prochain. Certes, il n'est pas acquis que Jimmy Carter, en libérant ses délégués lors du premier tour du scrutin, perdrait pour autant la présidence, mais au moins, prétendent ses adversaires, en agissant ainsi il engendrerait une nouvelle solidarité vitale à une victoire démocrate dans 93 jours.

Le danger de plonger le parti dans l'anarchie

L'ambassadeur Robert Strauss, l'organisateur de Carter, rétorque à cette hypothèse qu'en libérant ses délégués, le président plongerait le parti dans l'anarchie. «Le président, soutient-il, jouit de l'appui de 60 p. cent des délégués parce que ces derniers, lors des primaires, l'ont choisi. Changer les règles du jeu maintenant ramènerait le parti à ses temps ancestraux, alors que les candidats présidentiels n'étaient élus que par un noyau d'organisateurs derrière des portes closes».

Cette rebuffade est-elle fondée ou ne constitue-t-elle qu'une ultime diversion permettant à Jimmy Carter de sauver sa peau? Pour répondre à cette question, il importe de comprendre à la fois l'évolution du Parti démocrate et l'importance réelle du «Billygate».

Lorsqu'en 1968, Hubert Humphrey remporta l'investiture de son parti, alors que dans la rue des maccarthystes se faisaient matraquer par la police de Chicago, les démocrates entreprirent de refondre les statuts de leur formation, dans le but de remettre l'élection du candidat présidentiel aux mains de la base. Ce processus en fut un lent et ardu qui, en 1978, a engendré le règlement 11(H) en vertu duquel un délégué est tenu de voter au premier tour, en faveur du candidat qui a remporté la primaire de son État.

Ce règlement peut être abrogé par un vote des deux-tiers lors de la convention ou encore par une décision du président. Les troupes de Carter soutiennent que grâce à la règle 11-H, ramenée cette année sur le tapis sous la forme de la règle (F3-C), les primaires ont enfin un sens, alors que les fidèles du sénateur Kennedy s'y opposent, alléguant qu'elle bâillonne la conscience et le libre arbitre d'un délégué. Kennedy soutient en effet que le règlement 11-H dont se réclame Carter, n'est en fait qu'un processus de sélection des délégués et qu'il ne peut en rien supplanter l'objectif ultime d'une convention présidentielle qui vise essentiellement à choisir démocratiquement le meilleur des candidats en lice.



téléphoto PA

Une situation plus que difficile pour le président Carter.

Tout ça, à cause de la force de Reagan

Il est douteux que ce débat historique dans les annales du Parti démocrate occuperait une telle place aujourd'hui, n'eût été de la force de Reagan et surtout de la gravité réelle ou apparente du scandale libyen. Si l'on réclame à grands cris une convention ouverte, c'est que l'on estime que le président Jimmy Carter ne pourra survivre à l'humiliation d'avoir un frère qui traita en secret avec les Libyens, reçut près d'un quart de million de M. Kadhafi, pour ensuite être forcé par les lois de son pays à s'inscrire comme agent étranger sous peine de poursuites. Cette affaire est d'autant plus grave lorsque les journaux dévoilent que le président aurait directement ou indirectement mis son frère au courant de télégrammes confidentiels ayant trait aux relations américano-libyennes. Les législateurs souhaitent donc déterminer si Billy Carter eut ou non une quelconque influence sur la Maison-Blanche et si, par ailleurs, le président était au courant depuis décembre dernier des véritables agissements de son frère cadet.

Certes, ce scandale n'est en rien comparable à celui du Watergate. Jimmy Carter, contrairement à Nixon, n'a jamais utilisé la Maison-Blanche à des fins criminelles et, au pire, ne pourrait être coupable que de stupidité en confiant à son frère une quelconque mission diplomatique. Mais cela étant dit, le caractère évasif des déclarations de la Maison-Blanche au sujet de son rôle exact dans le «Billygate», les promesses de tout dévoiler qui n'aboutissent que toujours trop tard, engendrant de nouvelles questions, rappellent à plus d'un égard les tactiques dilatoires de Nixon. Carter qui, en 1976, promettant une administration ouverte et qui fut élu sur les cendres encore fumantes des mensonges de Nixon, se voit aujourd'hui forcé de vivre à la hauteur de ses engagements.

Il y est d'autant plus tenu que plus d'un sénateur démocrate menacé par un balayage républicain en novembre prochain mies sur cette affaire pour rebâtir leur propre crédibilité.

Le PQ a un choix important à faire



PIERRE GRAVEL

■ Entre le moment de sa défaite au référendum et celui du déclenchement de la prochaine campagne électorale, le Parti québécois avait trois obstacles majeurs à franchir afin de s'assurer d'une bonne position de départ dans la course qui pourrait le reporter au pouvoir:

— faire la preuve qu'un gouvernement officiellement souverainiste peut quand même participer de bonne foi aux tentatives de renouvellement du fédéralisme canadien;

— établir un nouveau programme électoral «rentable» reflétant à la fois les préoccupations sociales de ses membres et l'option constitutionnelle qui, bien que déjà rejetée par l'électorat, demeure la première raison d'être du PQ;

— redonner à ses militants, épuisés et démoralisés par une succession de défaites aux élections partielles et au référendum, l'enthousiasme et la confiance absolument nécessaires pour espérer gagner la dure bataille qui s'annonce.

Le premier virage dangereux sur la route vers sa réélection a été négocié avec aisance par René Lévesque et Claude Morin, au cours des dernières semaines, lors des discussions constitutionnelles à Ottawa, Montréal, Toronto et Vancouver. Au point où même le ministre fédéral Jean Chrétien, qui n'a pas précisément l'habitude de faire des cadeaux au PQ, et le ministre de la Saskatchewan, Ron Romanow, ont souligné la contribution positive du gouvernement Lévesque aux négociations en cours.

On a même vu des éditorialistes irrévocablement fédéralistes s'en prendre à l'intransigeance du premier ministre Trudeau et reconnaître l'honnêteté intellectuelle avec laquelle le gouvernement Lévesque s'est incliné devant la volonté populaire exprimée lors du référendum. Avec le résultat qu'aujourd'hui, ce sont surtout Ottawa, les provinces de l'ouest et Terre-Neuve, et non plus les méchants «séparatistes» du PQ qui portent la responsabilité de la lenteur des négociations.

Seul le chef libéral Claude Ryan, dont la générosité et la magnanimité envers ses adversaires demeurent aussi légendaires que l'amitié de l'ayatollah Khomeiny pour les Etats-Unis, a trouvé le moyen, cette semaine, de dénoncer le caractère trop négatif, selon lui, de la position québécoise dans le processus de la réforme constitutionnelle.

Si le Parti québécois a franchi avec succès cette première épreuve, le plus difficile, pour lui, reste cependant à faire: adapter, sans le dénaturer fondamentalement, son programme politique à la conjoncture post-référendaire.

Son objectif ultime devant obligatoirement demeurer la souveraineté-association s'il veut éviter des déchirements qui seraient catastrophiques, le PQ devra, lors d'une réunion spéciale de son Conseil national au début d'octobre, faire un choix difficile entre les trois hypothèses qui se présentent à lui:

— purifier le programme de toute velleité étapiste en jouant carrément le tout pour le tout. C'est-à-dire indiquer clairement qu'un vote en faveur du PQ équivaut à un «oui» à l'ensemble de son projet y compris la souveraineté-association. Quitte, en cas d'échec, à retourner sur les banquettes de l'opposition avec à la fois la satisfaction d'avoir protégé l'intégrité de la doctrine et la confiance qu'au cours des quatre années suivantes bien des choses pourront changer.

Ainsi, cette minorité qui privilégie la dimension dite nationaliste du parti par rapport à ses préoccupations sociales fait le pari que d'ici 1984, on aura assisté à un échec retentissant de M. Ryan et de son Livre beige, au départ de M. Trudeau d'Ottawa et à l'émergence d'un successeur à M. Lévesque capable alors de rallier derrière lui, sans compromission, un grand nombre de fédéralistes d'aujourd'hui qui auront alors perdu leurs dernières illusions;

— conserver intact le programme actuel, y compris la promesse d'un nouveau référendum comme préalable à toute tentative de négocier la souveraineté-association.

Cette formule rassurante a le mérite, selon ses supporteurs, d'avoir fait ses preuves en 1976. On reconnaît volontiers qu'à cette époque le désenchantement général face au régime Bourassa et le sursaut de vie de l'Union nationale ont grandement favorisé le PQ. Mais on estime qu'aujourd'hui, le fort taux de satisfaction populaire à l'endroit du gouvernement Lévesque joint à l'incontestable démonstration de son sens démocratique depuis le référendum du 20 mai suffiront amplement, cette fois, à lui conserver l'avantage même dans une lutte à deux.

— mettre provisoirement entre parenthèses l'objectif de la souveraineté-association pour tenter de se faire accorder un mandat de quatre ans pour poursuivre la tentative de réforme du fédéralisme canadien.

Tenter de renouveler le fédéralisme canadien

Il s'agirait essentiellement d'expliquer à l'électorat que, même si le PQ croit toujours qu'il faudra en venir un jour ou l'autre à une forme de souveraineté-association entre le Québec et le Canada, il convient dans la foulée du dernier référendum de poursuivre, avec la même bonne foi déjà démontrée, les efforts pour tenter de renouveler le fédéralisme canadien.

En somme reporter de quatre ans un choix irrévocable entre deux options bien tranchées et, dans l'immédiat, choisir la meilleure des deux équipes en présence pour continuer le travail déjà commencé tout en protégeant au mieux les intérêts acquis du Québec.

Cette dernière possibilité qui, selon plusieurs dirigeants, a le plus de chance de prévaloir aurait, selon eux, le double mérite de préserver l'unité du parti et de lui attirer les votes de plusieurs électeurs qui, devant l'intransigeance de Pierre Trudeau, commencent déjà à regretter d'avoir voté «non» au référendum.

Cette démarche aurait en outre, aux yeux de ceux qui se préoccupent surtout des questions sociales, l'avantage de permettre au gouvernement péquiste reporté au pouvoir de poursuivre les réformes déjà amorcées.

Et ce qui a trait à l'unité du parti et à la mobilisation des troupes, il apparaît évident qu'elles dépendront de la formule qui sera retenue. Et de l'habileté avec laquelle on les aura convaincues qu'il s'agit de la meilleure.

À ce chapitre, ce sera une nouvelle occasion pour le chef, René Lévesque, d'utiliser son exceptionnel charisme personnel pour tenter de rallier autour de lui les dissidents potentiels et faire rentrer tout le monde dans le rang. Peut-être pour la dernière fois...

«Rapport sur l'an 2000» une crédibilité certaine

■ Les rois accueillent habituellement mal les messagers porteurs de mauvaises nouvelles. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que le président Jimmy Carter, qui a d'autres problèmes ces jours-ci, accorde une importance exagérée au «Rapport sur l'an 2000» qui lui a été remis la semaine dernière par le Département d'État et le Conseil sur la qualité de l'environnement.

Et les Américains en général, qui ont aussi d'autres difficultés, seront sans doute portés à classer un peu vite le document dans le panier «une autre peur d'écologistes». Ils auraient bien tort.

Si le «Rapport sur l'an 2000» ne présente pas beaucoup de prévisions nouvelles (la plupart de ses projections s'accordent assez bien avec celles d'études précédentes: deux du Club de Rome, une des Nations-Unies, et une faite par les pays d'Amérique latine), il n'en mérite pas moins d'être pris très au sérieux pour au moins une raison: sa crédibilité.

Crédibilité au niveau des données de base, en premier. Les statistiques sur lesquelles s'appuie l'étude et les mécanismes d'analyse employés n'en sont pas qui ont été fabriquées pour les besoins de la cause ou dans l'intention de démontrer une thèse. Ce sont tout simplement celles dont les ministères et agences du gouvernement fédéral américain se servent depuis des années pour évaluer l'accroissement de la population, les ressources en énergie, en matières premières et en production agricole, et l'état de l'environnement.

Ce sont les mêmes éléments à partir desquels, de façon routinière, Washington fixe les subsides aux agriculteurs, les politiques énergétiques, les normes de qualité de l'eau, de l'air et du sol, etc. Ceux à partir desquels, donc, se prennent chaque jour des décisions mettant en jeu des dizaines, parfois des centaines de millions de dollars.

Ces éléments proviennent aussi de sources diverses, souvent concurrentes, et cette diversité est un fort argument en leur faveur là où ils concordent, ce qui est souvent le cas dans le document.

Enfin, il faut prendre en considération le simple volume de données mises en cause. Jamais sans doute une étude sur l'état de santé présent et à venir du «vaisseau Terre» n'aura disposé d'une documentation aussi massive et aussi détaillée (alimentation, agriculture, forêts, eaux, énergie, ressources minières, etc.).

Un autre facteur qui ajoute à la crédibilité du «Rapport sur l'an 2000», c'est son origine. Loin d'émaner d'un groupe marginal ou d'une association dévouée à une cause, il est l'oeuvre d'une équipe d'experts sous la direction du Dr Gerald Barney et sous la double supervision du Conseil présidentiel sur la qualité de l'environnement et des services scientifiques du Département d'État.

Le Conseil est un de ces multiples organismes consultatifs dont s'entourent les présidents des Etats-Unis pour éclairer leurs décisions. A ce titre, il est formé de représentants d'institutions publiques et privées, et d'autorités (habituellement des plus orthodoxes) en la matière.

Le Rapport est enfin d'autant plus crédible que les circonstances de sa préparation, et sans doute un certain parti-pris de ses auteurs, l'ont fait pencher nettement vers la prudence dans ses prévisions. De fait, à plusieurs reprises, les auteurs insistent sur le fait que «l'analyse des prémisses de nos projections et la comparaison avec d'autres études laissent croire que le rapport sous-estime la gravité des problèmes auxquels le monde pourra avoir à faire face à l'aube du XXIe siècle».



YVES LECLERC

Ainsi, les auteurs se basent sur un certain nombre de probabilités non vérifiées à caractère nettement optimistes:

— que les pêcheries continueront à croître au rythme de la population mondiale;

— que le progrès technique se poursuivra à un rythme rapide, et sans grande résistance de la part des États et des individus;

— que la croissance de l'agriculture se poursuivra au rythme extrêmement rapide que lui a donné ces dernières décennies la «révolution verte»;

— qu'il n'y aura pas de conflit militaire ou économique majeur, etc.

De plus, des comparaisons de méthodologie avec d'autres études dont les données sont intégrées de façon plus étroite montrent que l'absence d'interaction entre les différents «modèles» utilisés pour traiter les données par les services du gouvernement américain «fausse de façon optimiste les projections quantitatives du rapport (et du gouvernement)».

Par exemple, on estime que «les chiffres de l'étude pour la somme des produits nationaux bruts pour l'an 2000 pourraient être trop élevés de 15 à 20 pour cent».

Or, quelles sont les conclusions de cette démarche fortement documentée, prudente et «optimiste»?

«Le monde en l'an 2000 sera plus populeux, plus pollué, plus instable... Il y aura une possibilité de plus en plus grande de conflit international et des tensions accrues mettront en danger les ententes financières mondiales... La faim et la maladie tueront un nombre croissant de nouveau-nés et de jeunes enfants, et les survivants seront mentalement et physiquement handicapés par la malnutrition...»

En d'autres termes, sans aller aussi loin dans une description apocalyptique de l'avenir, le Rapport sur l'an 2000 confirme essentiellement les prédictions de plusieurs autres études fort alarmistes publiées depuis le premier rapport du Club de Rome en 1972.

Et s'il ne va pas aussi loin qu'elles, c'est essentiellement qu'il s'arrête en l'an 2000, alors que «les événements les plus dramatiques prévus par les autres études (pénurie de ressources de base, hausse du taux de mortalité, grave détérioration de l'environnement) se situent au cours de la première moitié du XXIe siècle», précisent les auteurs.

Dernier aspect intéressant, et assez surprenant, du rapport: ce document «national» de provenance et d'intention, affirme que seules des mesures à l'échelle internationale pourront permettre d'éviter le pire:

«Des pays... ont commencé à adopter de nouvelles politiques pour réduire les pertes de sol arable... pour économiser l'énergie... pour un contrôle des naissances... pour améliorer les réserves d'eau...

«(Mais) les changements requis vont bien au-delà des capacités et des responsabilités de ce pays-ci ou de tout autre. Il est essentiel que s'instaure une ère de coopération sans précédent.»

Sinon, il est à prévoir que d'ici environ 45 ans (alors que beaucoup d'entre nous seront encore vivants) la Terre aura une population de l'ordre de 10 milliards d'habitants, soit pas loin du total théorique qu'elle peut supporter et faire vivre, tandis que «sa capacité de fournir les ressources nécessaires à la vie humaine ira en diminuant et en se dégradant».

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 2 AOÛT 1980



Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

D'un poste d'observateur de l'aérogare de Mirabel, de nombreux Haïtiens de Montréal surveillent deux fois par semaine l'arrivée de parents et amis en provenance de Port-au-Prince.

SOS-HAÏTI

Québec demande à Ottawa une amnistie pour tous les réfugiés «illégaux»



PIERRE SAINT-GERMAIN

— 1 —

Québec demande au gouvernement fédéral de décréter une amnistie pour les Haïtiens qui sont entrés illégalement au Canada, s'engage à faire sa part pour les intégrer au marché du travail et est disposé à collaborer avec Ottawa pour mieux régulariser, à l'avenir, l'admission dans notre pays de ceux qui fuient le régime Duvalier.

C'est ce qu'a annoncé cette semaine, au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, dans l'espoir de mettre fin à un drame qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

«Quand il s'agit de réfugiés victimes d'oppression ou réduits à la misère, les considérations humanitaires nous interdisent de conditionner leur accueil à des raisons économiques», a-t-il soutenu. «Comme nous avons fait preuve de solidarité, par exemple, avec des milliers d'Indochinois en détresse, nous devons aussi ouvrir nos portes à ces malheureux Haïtiens qui sont plus proches de nous non seulement par la géographie, mais également par la langue et la culture», a-t-il ajouté.

Point de vue proche de celui des évêques

L'attitude de M. Couture rejoint pour l'essentiel celle que vient d'adopter le Comité des droits de la personne de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Dans une lettre, révélée la semaine dernière par LA PRESSE, le président de ce Comité, Mgr Adolphe Proulx, évêque de Hull, signalait au ministre fédéral de l'Immigration, M. Mark MacGuigan:

«La situation en Haïti... est suffisamment dramatique pour justifier des politiques d'accueil spéciales. Je vous prie de considérer la possibilité de faciliter une procédure de naturalisation pour tous ceux et celles qui sont déjà ici à cause de situation d'oppression dans leur propre pays. Je crois sincèrement que le cas des Haïtiens arrivés au Canada, mais sans permis de séjour, est semblable à celui des milliers de Vietnamiens, de Laotiens et de Cambodgiens qui ont dû fuir un régime oppressif. Les Haïtiens qui sont ici d'une manière illégale sont souvent exploités par des Canadiens qui profitent de leur état d'infériorité pour leur donner des conditions de travail défavorables et un salaire insuffisant...»

Campagne auprès des Québécois

M. Couture a précisé qu'il avait convoqué pour le 12 août les représentants des principales organisations haïtiennes de Montréal afin de faire le point de la situation et d'adopter des mesures d'aide à leurs compatriotes en exil au Québec. Il rencontrera par la suite les porte-parole d'organisations québécoises en vue de développer auprès de la population une meilleure compréhension du problème haïtien. «Il faut utiliser autant que possible les ressources locales et s'assurer la participation des municipalités, de tous les milieux, des simples citoyens, pour tenter de résoudre ce problème», a-t-il dit.

Selon des sources informées, entre 2,000 et 3,000 des quelque 30,000 Haïtiens établis au Canada — dont 90 p. cent dans la région de Montréal — seraient des «illégaux» forcés de mener une existence plus ou moins clandestine. Une partie non négligeable des autres connaissent aussi une vie difficile et sont victimes de discrimination raciale, entre autres sur le plan de l'emploi et du logement, souligne-t-on.

Non à un visa de touriste

Dénonçant ce qu'il a qualifié de «multiplication de mesures répressives contre les Haïtiens arrivant au Canada», M. Couture s'est élevé contre le projet de délivrance par Ottawa d'autorisations de séjour, communément appelées visas touristiques, au départ de Port-au-Prince. «Il y a quinze jours, a-t-il confié, j'ai été consulté — ce que j'apprécie — à ce sujet par le gouvernement fédéral. Je lui ai expliqué qu'une telle mesure ne me paraît pas opportune. On exige généralement des visas de ce genre pour des citoyens de pays non amis, ce qui n'est pas le cas d'Haïti en ce qui nous concerne.»

Le ministre a par ailleurs exprimé son hostilité à toute forme de boycottage économique et touristique d'Haïti. Pourtant, il se scandalise que des centaines, pour ne pas dire des milliers de Québécois, hommes d'affaires et touristes, «se sentent heureux» dans ce pays, compte tenu de la situation.

«Plutôt que de boycotter Haïti, les hommes d'affaires et les touristes devraient exercer des pressions auprès de son gouvernement pour qu'il mette en oeuvre des mesures de libéralisation ainsi que des réformes économiques et sociales», a fait valoir le ministre québécois. «Ottawa devrait aussi agir en ce sens, car la cause du drame des réfugiés est d'abord politique. Le régime Duvalier est très fragile dans la mesure où il dépend de l'aide étrangère. Or, à cet égard, le Canada est bien placé pour exiger qu'il respecte les droits de l'homme.»

M. Couture faisait ici allusion à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), qui a dispensé en Haïti depuis 1975 une assistance évaluée à environ $40 millions. Le Canada se classe ainsi parmi les principaux bienfaiteurs de cette dictature, avec les États-Unis, la France, la République fédérale d'Allemagne et Israël. Mais cette manne ne profite qu'à une toute petite minorité, puisque moins de 5,000 familles ont un revenu de près de $100,000 par an tandis que plus de 60 p. cent de la population ne gagne que $60 pendant la même période.

Selon les observateurs, les témoignages de M. Couture et de Mgr Proulx revêtent ici presque autant d'importance qu'a eue aux États-Unis la récente décision du juge James L. King, de la cour fédérale du district de Miami. Le magistrat a donné gain de cause aux «boat people» haïtiens débarqués en Floride et qui étaient menacés de déportation par l'Immigration américaine, sous prétexte qu'il s'agissait de réfugiés économiques. Ces immigrants, a-t-il conclu, s'exposeraient à de brutales représailles dans les prisons de Duvalier s'ils étaient refoulés.

Si Ottawa ne se montre pas plus clément à l'égard des «illégaux» et ne modifie pas sa politique rigide sur l'admission des immigrants haïtiens, les choses ne cesseront de s'envenimer, estime-t-on en divers milieux. Car, deux fois par semaine, des appareils d'Air Canada continuent à se poser à Mirabel chargés de passagers en provenance de Port-au-Prince. La détention et le refoulement de plusieurs de ces arrivants créent au sein de la communauté haïtienne une tension telle qu'on n'écarte pas l'éventualité prochaine d'une explosion de colère.

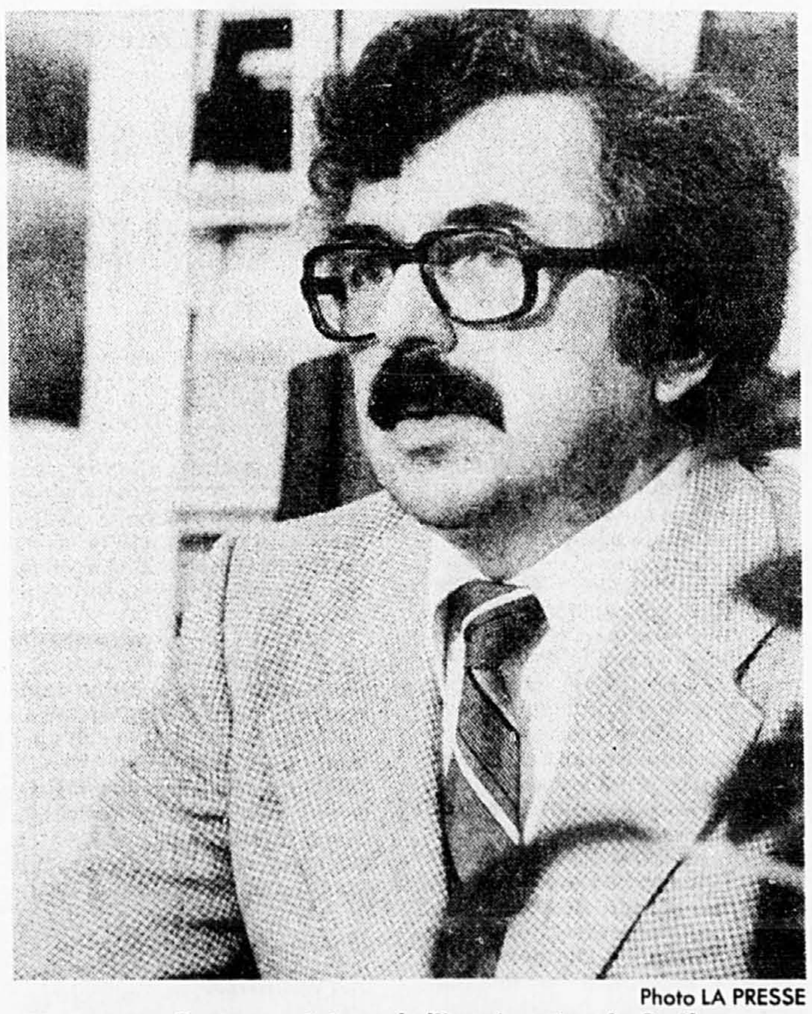


Photo LA PRESSE

M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration du Québec.

LUNDI: 1,754 détenus dans les «prisons» de l'Immigration.



Lysiane Gagnon

Le Québec n'est pas une province comme les autres

Ainsi donc, Québec appuiera l'Alberta dans la bataille du pétrole. Question de principe, fait-on valoir dans l'entourage du ministre Claude Morin...

D'une part, le Québec tient au principe de la propriété provinciale sur les ressources naturelles. D'autre part, le gouvernement québécois pense que le prix du pétrole doit s'ajuster aux prix mondiaux. Ce dernier argument échappera à l'entendement du citoyen, qui préfère payer moins cher son essence et son huile à chauffage, qui sait fort bien qu'en cas de hausse il n'aura aucun bénéfice fiscal en échange et que cela ne constituera en somme que des profits accrus pour des compagnies dont les gains sont déjà scandaleux.

Mais parlons plutôt du premier principe en jeu, celui qui a trait aux pouvoirs des provinces. Une idée reçue veut que tout nationaliste québécois doive être en faveur de la décentralisation la plus poussée possible à travers le Canada, et qu'il est bon en soi que les provinces, **toutes les provinces indistinctement,** rapatrient le plus de pouvoirs possibles du fédéral.

Cette idée a été largement propagée par les rapports Pépin-Robarts et le livre beige du Parti libéral provincial, mais il faut bien voir qu'il s'agit ici d'une philosophie provincialiste, ou régionaliste, plutôt que nationaliste.

Le provincialisme, c'est quand on prétend qu'il y a «plusieurs Canada(s)», presque autant que de provinces, et que ces dernières devraient se dégager de la «tutelle» centralisatrice du fédéral.

Mais la théorie du «Canada des régions» a pour effet de placer le Québec absolument sur le même plan que n'importe quelle autre province.

Cette philosophie n'a plus rien à voir avec le nationalisme, qui repose au contraire sur la conviction que le Québec est une province «spéciale», qui requiert des pouvoirs particuliers pour l'essentielle raison qu'elle est le seul véritable foyer d'une nation — la nation «canadienne-française», refoulée maintenant en territoire québécois par suite d'une assimilation à peu près consommée partout ailleurs qu'au Québec et au pourtour de ses «frontières».

Depuis 20 ans, le nationalisme québécois a toujours visé **au moins** un statut particulier pour le Québec, et des pouvoirs spéciaux non seulement en matière culturelle mais aussi dans le domaine économique, de façon à ce que la collectivité francophone ait les outils nécessaires à son développement.

La mobilité... ou l'exil

Comme pour jouer à fond le jeu du fédéralisme — mais d'un fédéralisme décentralisateur et provincialiste — le gouvernement péquiste semble en train d'adopter la philosophie des Libéraux provinciaux, et laisse s'accréditer la thèse que toutes les provinces devraient revendiquer des transferts de juridiction et la pleine autonomie dans les ressources naturelles. Or, cette attitude a le triple désavantage d'être non-conforme à la réalité canadienne, de faire le jeu des intérêts financiers et politiques reliés au pétrole et de nuire à ceux des consommateurs québécois.

La réalité: quiconque a un peu voyagé au Canada sait que les différences entre telle ou telle province anglaise sont infiniment moindres que celles qui existent entre n'importe laquelle d'entre elles et le Québec. A Vancouver par exemple, une bonne partie de la population vient des Prairies, ou de Toronto, voire de Halifax... mais personne parmi tous ces gens n'a ressenti ce déplacement comme un exil. Oh, bien sûr, il y a des différences de climat, de mentalité, de rythme de vie, l'est a plus de traditions historiques que l'ouest, où la vie est plus calme, etc, etc, mais dans l'ensemble un Canadien-anglais peut passer sans rupture profonde d'une province à l'autre. Inutile de décrire ici à quel point cette mobilité est impossible — ou du moins très difficile — aux Québécois francophones.

En confondant des différences simplement régionales avec celles qui existent entre deux nations, on fait le jeu de ce qu'il y a de plus réactionnaire au Canada. Au Québec, où il n'existe en somme qu'un seul parti fédéral (le parti libéral), on ignore que plus on va vers l'ouest, plus il y a d'écart idéologique et sociologique entre Libéraux et Conservateurs. Ces derniers sont comme leur nom l'indique: farouches partisans de la peine de mort, du «big business», de l'entreprise privée sans entrave étatique, et comme par hasard ils sont également très régionalistes... surtout depuis que les régions où ils sont électoralement forts (l'Alberta surtout) sont riches en gaz et en pétrole et susceptibles de bénéficier d'un transfert de juridiction!

Les Libéraux par contre sont plus proches du NPD, et plus centralisateurs parce que davantage partisans, quoiqu'à des degrés différents, de la planification économique et de l'intervention étatique.

Ainsi, lorsque Joe Clark demande à Trudeau d'être plus «souple» avec Lougheed, ce n'est pas au nom d'une touchante solidarité avec le Québec. C'est parce que sa base est en Alberta, auprès des compagnies pétrolières qui ont tout intérêt à faire affaire avec un gouvernement provincial qui leur est plus favorable.

L'accès aux ressources

Hélas, l'optique exclusivement constitutionnelle de nos experts (les Chaput-Rolland, Bergeron, Dion et autres) accrédite un peu partout l'idée que Joe Clark (que M. Ryan aussi trouve bien sympathique) est plus «progressiste» que M. Trudeau parce qu'il cèderait davantage aux revendications provinciales... Oui, certes, il cèderait au Québec mais aux autres aussi, aux autres surtout.

Or, et c'est le troisième point, le gros avantage de ce régime fédéral choisi par une majorité d'électeurs le 20 mai, c'est d'avoir accès plus facilement et à prix inférieur si possible aux ressources d'un plus grand territoire. Or, il se trouve qu'actuellement, les ressources les plus rares et les plus précieuses se trouvent ailleurs qu'au Québec — dans l'ouest, le Grand Nord et les Maritimes.

La conjoncture économique, qui joue contre le centre-est du Canada, devrait nous porter à appuyer plutôt, en cette matière, le gouvernement fédéral dont tout le monde (sauf apparemment nos élites) sait bien qu'il représente surtout les intérêts de l'Ontario d'abord mais du Québec aussi, où se trouvent sa base électorale et ses appuis financiers.

Pour jouer gagnant au jeu du fédéralisme, il faut être louvoyant et pragmatique. Se dire par exemple que le Québec a tout intérêt à ce que l'Alberta ou Terre-Neuve partagent leurs ressources sous l'autorité du fédéral... d'autant plus qu'on sait bien, par ailleurs, qu'il serait politiquement impossible au fédéral de s'accaparer dans le domaine des ressources des juridictions qui appartiennent de facto au Québec.

Pourquoi? Tout simplement parce que le Québec a une force de pression et de chantage que n'a aucune autre province: la conscience nette d'être culturellement différent, la cohésion interne que provoquerait ici tout coup de force fédéral, la «menace séparatiste» jamais conjurée (qui n'a aucun équivalent dans l'ouest) et le principe du «foyer national» qu'on pourrait brandir comme un bouclier. C'est davantage une question de rapports de force que de principe.

Le fédéralisme comporte certains avantages économiques: la péréquation (surtout quand l'économie de l'est périclite) et l'accès privilégié à des ressources énergétiques dont la pénurie hante le monde entier. (La souveraineté comporte ses propres avantages. Ils sont d'un autre ordre et plus anglobants. Mais c'est à mettre entre parenthèses puisque la majorité s'y refuse.) Que gagnerions-nous par contre au jeu du «provincialisme»?

Tant qu'à rester en régime fédéral, pourquoi réclamer une décentralisation dirigée indistinctement vers toutes les provinces, laquelle, pratiquement, jouerait contre notre intérêt économique? Pourquoi ne pas revenir à la thèse si normale et si défendable du statut particulier, au lieu de faire comme si nous étions ce que nous n'avons jamais été, soit une province comme les autres?

Projet-pilote fédéral contre la discrimination en milieu de travail

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier la mise sur pied d'un projet-pilote visant à éliminer les entraves cachées préjudiciables à une juste proportion de femmes, d'autochtones et de handicapés dans la fonction publique.

Trois ministres et leurs ministères respectifs prendront part à cette initiative, appelé «stratégie d'action positive»: le président du Conseil du Trésor, M. Don Johnston, le ministre de l'Emploi et Immigration, chargé de la condition féminine, M. Lloyd Axworthy, et le secrétaire d'Etat, M. Francis Fox.

Le ministre Axworthy a indiqué que le processus, qui pourra durer quelque deux ans, consiste en «une vérification complète des données sur les employés à tous les niveaux, et de tous les systèmes d'embauche, ainsi que l'élaboration de nouveaux systèmes non discriminatoires et de dispositions spéciales visant à remédier aux conséquences de la discrimination passée et présente».

La stratégie sera par la suite appliquée à l'ensemble de la fonction publique, ont indiqué les ministres responsables, tout en soulignant que l'action proposée ne prévoit pas l'imposition de contingentement d'embauche.

Exigences

A titre d'exemple d'entraves cachées à une juste proportion des groupes sous-représentés dans la fonction publique, le président du Conseil du Trésor a souligné certaines exigences d'embauche trop spécifiques.

On peut exiger pour un poste, sans que cela soit absolument nécessaire, par exemple, un diplôme d'ingénieurs; compte tenu que la majorité des ingénieurs sont des hommes, on fait alors face à un cas de discrimination inconsciente, a expliqué M. Johnston.

Un comité directeur supérieur sera chargé de superviser l'élaboration de la stratégie, dont les membres sont: M. John L. Manion (président), secrétaire du Conseil du Trésor, M. Douglas Love, sous-ministre de l'Emploi et Immigration, M. Pierre Juneau, sous-secrétaire d'État, et Mme Maureen O'Neil, coordonnatrice à la condition féminine.

Le porte-parole du Nouveau parti démocratique, Mme Pauline Jewett, a déclaré que l'action envisagée par le gouvernement était «totalement inappropriée».

«Nous allons dépenser de l'énergie et du temps à recueillir de l'information qui a déjà été rendue publique, ce qui devient un exercice répétitif», a dit Mme Jewett.

«Même si la Commission des droits de la personne a annoncé que 3,000 fonctionnaires ont été victimes de discrimination en matière salariale, et même si la Commission de la fonction publique a récemment affirmé qu'il sera extrêmement difficile d'améliorer le sort des femmes dans la fonction publique, la politique que le gouvernement vient d'annoncer ne fait aucune mention du principe de «travail égal à salaire égal», a ajouté Mme Jewett.



12,000 livres de calmars sur la route laserphoto PC

Ces hommes font partie des 49 pêcheurs arrêtés hier à Canso, Nouvelle-Ecosse, pour avoir refusé de nettoyer la route qu'ils ont bloquée avec 12,000 livres de calmars au cours d'une manifestation. Les pêcheurs, qui ont dû payer chacun une amende de $28 avant d'être libérés, se plaignent des prix trop bas que leur accordent les compagnies locales de traitement du poisson pour leurs produits. C'est le deuxième incident du genre à survenir cette semaine à Canso.

Ottawa et Washington signent un accord sur la pollution atmosphérique

■ OTTAWA (PC) — Le Canada et les Etats-Unis concluront mardi à Washington un accord visant à contrôler la pollution atmosphérique responsable des pluies acides, annonce le ministère de l'Environnement.

Un porte-parole du ministère a précisé vendredi que M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement du Québec, et son homologue ontarien, M. Harry Parrott, accompagneront le titulaire fédéral, M. John Roberts, lors de ce voyage dans la capitale des Etats-Unis.

Le gouvernement américain sera représenté à cette séance par M. Douglas Costle, directeur de l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis, et par le secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie.

Les deux gouvernements fédéraux signeront à cette occasion un protocole d'entente les engageant à négocier officiellement un traité international sur la pollution, a fait savoir le fonctionnaire. Le document engagera le gouvernement des Etats-Unis quoi qu'il advienne des résultats des présidentielles américaines à l'automne.

«Nous avons pour objectif de lier le gouvernement américain, non seulement l'Agence de protection de l'environnement (pour négocier un traité) quel que soit le gouvernement au pouvoir», de dire le porte-parole.

Le ministre Roberts, en voyage dans l'Ouest, n'a pu être contacté pour plus de détails.

Un espoir

Mais M. Roberts avait fait savoir jeudi qu'il souhaitait la signature d'un tel accord aussi tôt que la semaine prochaine.

Le ministre a dit aux journalistes avant une séance du conseil des ministres que cet accord aurait des effets, à la fois à long et à court terme, sur la pollution atmosphérique mobile qui attaque les terres en culture et les lacs de l'est de l'Amérique du Nord.

M. Roberts a ajouté qu'il a réclamé cet accord après que le président Carter eut annoncé que le gouvernement américain subventionnerait la conversion des centrales thermiques du mazout au charbon.

Les programmes de cette nature inquiètent à Ottawa le gouvernement et les spécialistes de l'environnement qui craignent qu'un plus grand usage du charbon n'augmente des émanations qui, une fois mêlées aux vapeurs de l'atmosphère, se déplacent vers le nord et retombent sous forme de pluies acides.

Plusieurs députés, Lévesque y compris, se présenteront devant un nouvel électorat

■ Les modifications apportées récemment à la carte électorale du Québec, qui fixe dorénavant à 122 plutôt qu'à 110 le nombre de sièges à l'Assemblée nationale, amèneront plusieurs députés actuels à changer de comté lors de la prochaine élection générale. Ou du moins, en raison des changements aux limites des circonscriptions existantes, à s'adresser à un électorat différent de celui qu'ils ont représenté jusqu'ici.

PIERRE GRAVEL

C'est le cas du premier ministre Lévesque, député de Taillon sur la rive sud de Montréal. Celui-ci sera très probablement à nouveau candidat dans le comté de ce nom, mais dont les délimitations ont été profondément réaménagées, principalement aux dépens de l'actuel Laporte qu'on a amputé de toute la partie de Longueuil située à l'est du Chemin Chambly. La ville de Saint-Hubert, jusqu'ici dans Taillon, fera partie du nouveau comté de Vachon où l'échevin Jacques Roy, de cette municipalité sera presque certainement candidat du parti libéral.

Laporte aux libéraux?

Le ministre Pierre Marois, pour sa part, député de Laporte, se représentera devant ses électeurs du Vieux-Longueuil qui constituera dorénavant le nouveau comté de Marie-Victorin. La circonscription de Laporte continuera d'exister, mais en s'éloignant vers l'ouest pour englober surtout les villes de Saint-Lambert et de Greenfield Park. Subitement transformé en châteaufort libéral, le nouveau Laporte sera tout probablement représenté à Québec par l'actuel maire de Saint-Lambert, M. André Bourbeau.

Toujours sur la rive sud de Montréal, le ministre Denis Lazure, présentement dans Chambly, posera sa candidature dans la nouvelle circonscription de Bertrand recouvrant essentiellement Boucherville, Varennes, Sainte-Julie et Saint-Amable.

Le péquiste Gilles Michaud, élu avec une faible majorité dans Laprairie en 1976, se trouvera lui dans une situation nettement améliorée dans le nouveau comté du même nom qu'on a amputé de plusieurs paroisses libérales pour y ajouter la ville de Brossard, qui pourrait améliorer ses chances de réélection.

Plusieurs autres députés péquistes, ailleurs au Québec, envisagent aussi un changement de comté.

Le député de L'Assomption et ministre des Finances, Jacques Parizeau, pour un, quittera probablement L'Assomption pour le nouveau comté de Terrebonne laissé vacant par Élie Fallu, qui se présentera dans la nouvelle circonscription de Groulx constituée des villes de Sainte-Thérèse et Blainville.

Dans Montréal, Henri Laberge, de Jeanne-Mance, qui serait en sérieuses difficultés, commence, affirme-t-on, à lorgner du côté du nouveau siège de Viger, où ses chances seraient meilleures de l'emporter.

Même chose pour Jean Alfred, présentement dans Papineau, qui songe à la nouvelle circonscription de Chapleau, autour de Gatineau, où il jouit d'une bonne popularité.

Des changements sont également à prévoir dans le Bas-Saint-Laurent où le ministre Yves Bérubé songerait à quitter Matane pour se rapprocher de Québec.

Dans les comtés voisins de Rivière-du-Loup et de Kamouraska-Témiscouata, les députés Léopold Marquis et Léonard Lévesque seraient en sérieuses discussions présentement puisque chacun des deux voudrait se présenter dans la même circonscription.

Le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, de son côté, inquiet de devoir probablement affronter le maire d'Anjou, Jean Corbeil, serait à la recherche d'un comté disponible dans la région de Saint-Hyacinthe où son célèbre père a toujours connu beaucoup de succès.

NOTES POLITIQUES

Drapeau a-t-il encore la cote d'amour?

L'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) vient de procéder à un sondage sur la popularité actuelle du maire de Montréal, Jean Drapeau. Cette enquête réalisée par téléphone auprès de 2,000 personnes vise à mesurer les impacts, positifs et négatifs, qu'ont pu avoir des événements récents, comme les Floralies et le rapport Malouf, sur la réputation du premier magistrat de la métropole. De même, on a tenté de connaître le sentiment populaire sur l'hypothèse selon laquelle M. Drapeau pourrait éventuellement quitter la mairie de Montréal pour prendre la tête d'un parti politique comme l'Union nationale en vue des prochaines élections. On ignore pour l'instant qui a commandé ce sondage à l'IQOP qui effectue périodiquement ce genre de travail pour le compte de l'hebdomadaire Dimanche-Matin. Un porte-parole de ce journal a cependant indiqué hier à LA PRESSE que ce n'est pas le cas cette fois-ci. Par ailleurs, d'autres informations permettent de croire qu'il s'agit d'un homme d'affaires important de Montréal, grand ami de M. Drapeau, qui a pris à son compte cette initiative. Avec ou sans la bénédiction du principal intéressé. L'analyse des données et la rédaction finale du rapport seront complétées au début de la semaine prochaine et vraisemblablement communiquées, par le mystérieux commanditaire, à celui qui se contentera très probablement de terminer sa carrière politique comme maire de Montréal...

Harry Blank tient bon

Le nom du député libéral de Saint-Louis, Harry Blank, a maintes fois été mentionné comme un de ceux dont le chef, Claude Ryan, accepterait de se départir sans verser trop de larmes. La rumeur de son retrait de la vie politique est devenue à ce point persistante que M. Blank, cette semaine, a cru opportun d'émettre un communiqué officiel indiquant qu'il sera à nouveau candidat lors des prochaines élections générales. Après avoir réussi sans trop de peine à convaincre les Georges Springate et André Marchand de rentrer dans leurs terres, M. Ryan aura sans doute fort à faire pour réussir le même divorce sans douleur avec au moins deux ou trois autres députés actuels, qu'il voudrait bien remplacer par des copies conformes de son portrait-type du parfait candidat libéral.

Rivest attend le maïs

La mauvaise température aura eu au moins un effet direct sur la vie politique québécoise. Ainsi, le député libéral de Jean-Talon à Québec, Jean-Claude Rivest, a décidé de reporter d'au moins quinze jours la simple formalité que constitue pour lui l'assemblée de mise en candidature qui doit le choisir comme candidat de son parti à la prochaine élection. Comme l'absence de toute opposition risque d'entraîner une certaine désaffection des militants envers cette réunion pour laquelle on doit quand même réunir un nombre minimum de présences, M. Rivest a imaginé attirer une foule enthousiaste en transformant cette assemblée en épluchette de blé d'Inde... Or, comme la récolte se fait attendre, ce dernier a résolu d'attendre que le maïs pousse pour donner un peu plus de lustre à sa victoire sans péril qui le fera triompher sans gloire.

Joron n'abandonne pas

On n'a pas manifesté beaucoup de surprise dans l'entourage du ministre Jacques Couture à la suite de la publication par un quotidien de Montréal de l'annonce de son retrait probable de la vie politique. Tout en se refusant à confirmer officiellement la nouvelle, alléguant qu'il appartiendra à ce dernier de faire connaître ses intentions à son retour de vacances au début de la semaine prochaine, des membres de son cabinet ont très clairement donné à entendre à LA PRESSE qu'ils sont déjà au courant du départ de leur patron au début de la prochaine campagne électorale. Il en va tout autrement au bureau du ministre Guy Joron, lui aussi mentionné dans la même nouvelle. C'est avec un net sentiment d'étonnement qu'on y a pris connaissance de cette rumeur et avec beaucoup de conviction que deux de ses proches collaborateurs ont affirmé à LA PRESSE que: «Si c'est vrai, on n'en a jamais entendu parler».

CRÉATION D'UNE AGENCE DE SURVEILLANCE

Le fédéral déposera sa «politique énergétique nationale» à l'automne

■ OTTAWA (PC) — Peu importent les gestes que posera l'Alberta, le gouvernement fédéral déposera avant ou au moment de la présentation du budget, prévue pour l'automne, «une politique énergétique nationale détaillée» qui pourrait conduire à une confrontation directe avec les provinces productrices de pétrole et de gaz naturel.

Le ministre fédéral de l'Energie, M. Marc Lalonde, a annoncé la nouvelle hier au cours d'une conférence de presse qu'il tenait pour rendre publique la création de l'Agence de surveillance de l'industrie pétrolière.

Parlant de la position fédérale qu'il travaillait actuellement à élaborer, M. Lalonde a précisé qu'il s'agissait «d'une tâche très difficile» et qu'il ferait «bientôt» connaître au grand public «les décisions qui ont été prises à cet égard». Le ministre a d'ailleurs souligné trois principes sur lesquels reposerait sa politique énergétique. Il s'agit notamment de:

- Premièrement, le Canada est en mesure de maîtriser son avenir énergétique «et de réduire sa vulnérabilité face aux caprices du cartel international du pétrole» pour ainsi parvenir à l'autosuffisance dans le domaine du pétrole sans compromettre ses «objectifs environnementaux».
- Les Canadiens doivent participer «davantage» aux profits de l'industrie pétrolière afin que les décisions qui les affectent ne soient pas prises par des «sociétés étrangères» à l'aube d'une décennie où le pétrole et le gaz naturel constitueront «une force majeure» dans l'établissement des structures de l'économie.
- Le gouvernement fédéral ne peut «tolérer plus longtemps» une situation qui fait qu'il perd de l'argent chaque fois que le prix du pétrole augmente. Cet état de fait «doit être corrigé» si Ottawa veut assumer pleinement ses responsabilités de répartir les richesses générées par les «immenses ressources énergétiques».

Jeudi, le ministre albertain de l'Energie, M. Merv Leitch, annonçait une augmentation unilatérale du prix du baril de pétrole canadien de $2. Comme ce montant correspondait à la proposition formulée la semaine dernière par le premier ministre, M. Pierre Trudeau, à son vis-à-vis albertain, M. Peter Lougheed, le gouvernement fédéral a décidé de passer l'éponge devant ce geste.

Surveillance

Et pour s'assurer que les géants du pétrole ne profitent pas outre mesure de la situation, le gouvernement fédéral a confié à M. Harold Renouf, l'ancien président de la Commission de lutte à l'inflation, la direction de l'Agence de surveillance de l'industrie pétrolière.

Cette nouvelle agence aura pour mandat d'évaluer les performances de l'industrie pétrolière dans les domaines des coûts, des profits, de l'exploration, de l'utilisation des ressources ainsi que le degré de propriété et de contrôle canadien dans le domaine énergétique.

Cette agence, qui concrétise une promesse électorale des libéraux, ne disposera pas de pouvoirs coercitifs mais pourra tout de même aviser le gouvernement fédéral et informer le public sur le domaine de l'industrie pétrolière.

Raz de marée de Québécois vers les É-U

■ L'exode estival des Québécois vers les plages de la côte est des Etats-Unis prend une ampleur sans précédent cette année: trois fois plus de voyageurs que l'an dernier «descendent aux Etats», délaissant par le fait même le Québec qui connaît une saison touristique désastreuse.

Selon les chiffres du «United States Travel Service» (Inforoute USA), à Montréal, les demandes de renseignement pour la Nouvelle-Angleterre ont totalisé 3,375 au mois de juin, comparativement à 1,156 au cours du même mois en 1979. Pour les quatre premières semaines du mois de juillet (qui en compte cinq), le nombre de demandes pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre ont atteint 3,165, par rapport à seulement 1,138 pour tout le mois de juillet 1979, a indiqué le porte-parole de l'agence américaine.

Au Touring Club de Montréal, on indique que 1,200 voyages dans l'est des Etats-Unis ont été organisés, en juin, trois fois plus qu'au cours du même mois l'année dernière.

Selon un représentant touristique de l'Etat du New Jersey, l'augmentation de l'affluence québécoise est supérieure à 40 pour cent dans cet Etat. «Il y a beaucoup plus de Québécois que d'Américains à Wildwood», lance Pierre Payette.

Ces records d'affluence des Québécois sur la côte atlantique américaine sont directement reliés à la «psychose de l'essence» qui avait retenu les voyageurs chez eux l'an dernier. Les graves pénuries d'essence aux USA, dont les média avaient fait grand état au début de l'été 1979, ont incité les Québécois à rester chez eux, «mais ils se reprennent cette année», de dire Liane Laurin, de Inforoute USA.

Le déferlement vers la côte est s'explique également par la mauvaise température qui a caractérisé le début de l'été au Québec. Le nombre de Québécois se dirigeant vers la Nouvelle-Angleterre, cet été, est supérieur de 60 pour cent au nombre de l'été 1978 (2,105 demandes à Inforoute USA en juin '78), quand il n'était pas question de pénurie d'essence aux USA et que la température était clémente ici.

Mauvaise saison

Vidé de ses principaux clients touristiques (70 pour cent des visiteurs de la province sont québécois), le Québec connaît une très mauvaise saison estivale.

En Gaspésie, la baisse du nombre de touristes est de 30 pour cent. Dans la région de Québec et sur la côte de Charlevoix (La Malbaie), les porte-paroles de l'industrie parlent d'une diminution de 20 pour cent. Dans la région Beauce-Apalaches, on enregistre également une baisse.

À Montréal et dans les Laurentides, on parle d'une «progression modérée» du nombre de touristes. Les hôtels de la métropole ont des taux d'occupation (des chambres) de 72 pour cent, comparativement à 71 pour cent en 1979, a dit Jean Rameau, de l'Association des hôteliers du Grand Montréal. Dans les Laurentides, on parle d'une «activité équivalente à 1979».

La situation relativement bonne du tourisme dans la région de Montréal est attribuée à des événements particuliers: les congrès attirent à Montréal quelque 70,000 personnes de juin à septembre; la tenue des Floralies et des événements comme le combat de boxe Leonard-Duran ont canalisé le tourisme étranger sur Montréal.

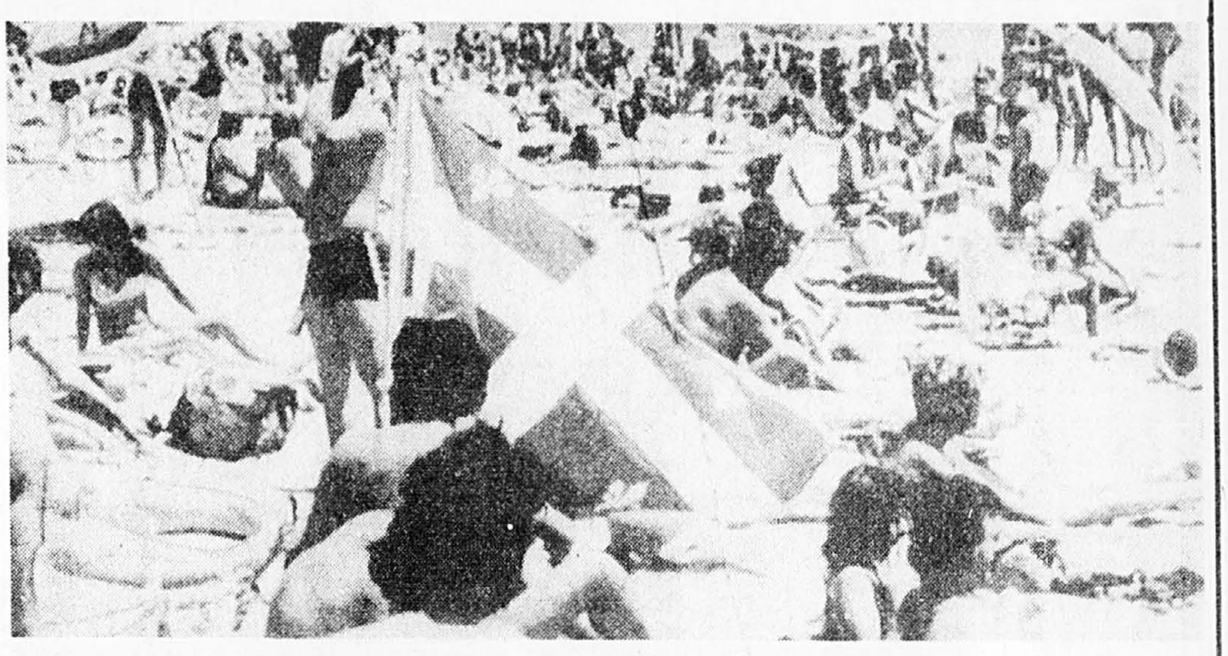
Les touristes américains et européens sont quasiment absents de la province en dehors de Montréal. Cela fait dire à Yvan Fortin, président de l'Association touristique Beauce-Apalaches, que «les régions sont laissées pour compte au profit de Montréal et de ses Floralies.»

FRANÇOIS BERGER

Le gouvernement du Québec a dépensé $1 million, ce printemps, en vue d'attirer le tourisme américain ici. Sa campagne, dont le thème était «It's warmer up north», ne semble pas avoir profité aux «régions», mais à Montréal uniquement. D'autre part, le gouvernement québécois a mis en marche, à la fin de 1979, un programme de crédit touristique comprenant des «incitations financières» de l'ordre de $250 millions à l'industrie, au cours des cinq prochaines années.

La ville de Montréal, pour sa part, a investi $600,000 en publicité outre-frontière pour mousser son image auprès des Américains. Si cet effort n'a pas fait augmenter le nombre de touristes américains, il l'a au moins maintenu, estiment les représentants de l'industrie.

La progression enregistrée dans la métropole, cet été, est due à l'affluence plus grande des Européens (Allemands et Français surtout), selon Jacques Deneault, directeur de la «Maison du tourisme» du Québec, Place Ville-Marie, à Montréal. La faiblesse du dollar canadien (et, partant, la force des devises européennes) expliquerait l'augmentation des touristes d'outre-mer.



POURTANT, LE DÉFICIT TOURISTIQUE SERA À LA BAISSE EN 1980

■ Le déficit touristique du Québec, qui a atteint des niveaux records en 1978 et 1979, va descendre sous les $200 millions cette année, malgré «l'été très américain» que se paient les Québécois.

Selon Michel Roy, sous-ministre adjoint au tourisme (ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec), la balance touristique québécoise devrait être déficitaire de $150 millions à $175 millions en 1980, alors que le déficit avait atteint $350 millions en 1978 et $300 millions l'an passé.

Depuis 1972-73, début de la crise de l'énergie, le Québec a perdu le quart de sa clientèle privilégiée, c'est-à-dire les Américains (perte d'un million de touristes américains). De telle sorte que le déficit de la balance touristique est passé de $5 millions en 1972 à plus de $300 millions au cours des deux dernières années.

Les prévisions optimistes du ministère du Tourisme pour 1980 s'appuient sur les dernières enquêtes de Statistique Canada, montrant que les étrangers visitent de plus en plus le Québec et que les Québécois sortent moins.

Ainsi, de janvier à mai 1980, le nombre d'étrangers en visite au Québec a augmenté de 13.7 pour cent, pendant que le nombre de Québécois visitant l'étranger a décliné de 0,7 pour cent (1.1 million d'entrées et 1.9 million de sorties au cours des cinq premiers mois de l'année).

Ce sont les touristes en provenance de l'Europe qui ont augmenté le plus, selon Statistique Canada: progression de 15.1 pour cent de janvier à mai, comparativement à une augmentation de 13.6 pour cent des touristes américains au cours de la même période.

Dans la mesure où les touristes européens dépensent plus que les Américains (parce qu'ils restent plus longtemps au pays), leur forte augmentation ne peut être que très favorable à la balance des paiements du Québec au chapitre du tourisme.

Même si les Québécois se sont ruée en masse vers la Nouvelle-Angleterre au cours de l'été, la situation (de la balance touristique) va se redresser cet automne, selon la tendance enregistrée au début de l'année, croit le ministère.

Par ailleurs, le tourisme américain remonte au Québec, à la faveur de l'atténuation de la crise énergétique et de la faiblesse du dollar canadien. Le gouvernement du Québec et la ville de Montréal ont d'ailleurs consacré plus d'un million et demi de dollars cette année, pour inciter les Américains à visiter la «petite Europe».

Un édifice de $40 millions pour la Nationale à Toronto



Donald Love (à gauche), président du Groupe Oxford, promoteurs immobiliers d'Edmonton, et Michel Bélanger, président de la Banque Nationale du Canada, examinent la maquette du nouvel édifice de $40 millions qui abritera le siège des opérations de la banque pour l'Ontario et l'Ouest du Canada. L'édifice de 19 étages, qui sera construit au coin des rues Adelaide et York à Toronto, sera fin prêt à recevoir les employés de la BN à la fin de 1981.

La baisse des taux d'intérêt est terminée

■ La baisse des taux d'intérêt commencée en avril est maintenant terminée. La hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada jeudi a mis fin aux illusions que l'on pourrait de nouveau bientôt avoir des taux «normaux». Toutefois, tous les taux ne vont pas dans la même direction. La plupart des banques ont baissé leurs taux de prêts à la consommation cette semaine et d'une façon générale on assiste à une continuation de la baisse des taux à court terme.

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

C'est dans le secteur des taux hypothécaires, et des taux à moyen et à long terme en général, que les choses se gâtent. Au cours de la semaine le taux sur les hypothèques à cinq ans s'est établi à 13.5 pour cent, soit une augmentation d'un demi point par rapport au niveau précédent. De plus, on ne s'attend pas à ce qu'il baisse de nouveau dans un avenir rapproché.

A la Banque Royale, Peter Carter explique que la poussée à la hausse a commencé sur le marché des obligations. Il y a dix jours, le Gouvernement du Canada a émis pour $1,150 millions d'obligations en quatre tranches. Une de ces tranches, d'un montant de $325 millions, a été vendue pour un rendement à l'échéance de 10.87 pour cent. Cette tranche a une échéance de cinq ans, donc elle est en concurrence directe avec les dépôts garantis de cinq ans des sociétés de fiducie qui alimentent le marché hypothécaire.

Or, une semaine après leur émission, le prix de ces obligations avait baissé de telle façon qu'elles ont un rendement de 11.75 pour cent actuellement. Cela a obligé les banques et les sociétés de fiducie à augmenter leurs taux sur les dépôts garantis de cinq ans à 11.75 pour cent ou même 12.00 pour cent pour rester dans la course. Une augmentation du taux hypothécaire à cinq ans était donc devenue inévitable. Les taux pour les échéances plus brèves ont aussi été augmentés — souvent dans une moindre mesure. Quant aux taux hypothécaires à une année, certains ont même baissé, car les fonds à court terme ne manquent pas pour l'instant.

La dernière émission d'obligations fédérales a rappelé aux investisseurs à quel point la demande de capitaux à long terme est encore forte. Le Gouvernement fédéral doit combler un déficit de quelque $14.7 milliards cette année, dont une bonne partie sur le marché des obligations. A cela s'ajoute les déficits provinciaux et les besoins de leurs entreprises d'utilité publique. Enfin, les corporations aussi doivent emprunter pour leurs investissements ou pour consolider leurs dettes à court terme.

Face à cette demande il y a les investisseurs qui sont franchement perplexes devant l'avenir. Ce qui s'est passé au début de l'année démontre bien que les taux actuels, quelque élevés qu'ils soient, ne sont pas à un niveau record. Les investisseurs se demandent donc sérieusement si en attendant on ne pourra pas de nouveau trouver des taux plus attrayants.

Par ailleurs, l'augmentation du prix du pétrole de $2 le baril que le gouvernement de l'Alberta a décidé cette semaine ne peut que renforcer les pressions inflationnistes, alors que le taux d'inflation au cours des 12 derniers mois s'établit déjà à plus de 10 pour cent. Et la situation est guère meilleure aux États-Unis où il y a des signes que la récession sera terminée plus tôt que prévu est sans avoir eu d'effet marquant sur le taux d'inflation.

La politique de la Banque du Canada de ces derniers mois de graduellement relâcher la restriction du crédit aura néanmoins porté quelques fruits pour le consommateur. En effet, les fonds à court terme ne manquent pas. C'est ce qui permet aux banques de baisser leurs taux d'intérêt à la consommation.

D'autre part, les banques à charte pourraient au moins maintenir leurs taux préférentiels au niveau actuel malgré la hausse des taux à plus long terme.

Mais le revers de la médaille de ces baisses de taux à court terme est que les banques offrent maintenant moins sur leurs comptes d'épargne. Les épargnants doivent donc se poser la question s'ils peuvent se permettre d'immobiliser leur argent pendant plusieurs années pour tirer parti de la hausse des taux sur les dépôts garantis.

LES TAUX D'INTÉRÊT ACTUELS AU CANADA

LES TAUX QUE VOUS PAYEZ

• PRÊTS PERSONNELS À LA CONSOMMATION:	
(Banques et Caisses populaires)	14.50 à 17.00%
• COMPAGNIES DE FINANCE (Prêts personnels):	
1re tranche jusqu'à $300	24.00%
2e tranche de $300 à $1,000	12.00%
3e tranche de $1,000 à $1,500	6.00%
MAIS, si le prêt est supérieur à $1,500 vous payez sur l'ensemble du prêt le taux de:	22.5 à 29.00%
• PRÊTS HYPOTHÉCAIRES (Première hypotheque):	
Domiciliaire, normal	13.25 à 13.50%
Domiciliaire aux terme de la Loi nationale de l'habitation	13.25 à 13.50%
Conciergeries, commerces et industries	13.25 à 13.50%
• PRÊTS AUX COMPAGNIES:	
Taux de base (préférentiel):	12.25 à 12.50%
En général	12.75 à 14.00%
• CARTES DE CRÉDIT	21.00%
• CRÉDIT DANS LES GRANDS MAGASINS	24.00%
• EFFETS COMMERCIAUX:	
1 à 3 mois	10.50%
3 à 6 mois	10.60%
6 à 12 mois	10.75%

LES TAUX QUE VOUS OBTENEZ

• TAUX D'ÉPARGNE AVEC PRIVILÈGE DE CHÈQUES (calculé sur le solde minimum de 6 mois)		3.00%
• COMPTES D'ÉPARGNE SANS PRIVILÈGE DE CHÈQUES		9.75 à 10.00%
• DÉPÔTS À TERME:		
Banques: moins d'un an (minimum $5,000.00)	1 à 3 mois	10.00 à 10.50%
	3 à 6 mois	10.00 à 10.50%
	6 à 12 mois	10.00 à 11.00%
Plus d'un an (minimum de $1,000.00)	1 à 2 ans	10.50 à 11.00%
	3 à 4 ans	11.25 à 11.75%
	5 ans	11.50 à 12.00%
• DÉPÔTS À TERME (Fiducies)		
Moins d'un an (miminum de $5,000.00)	1 à 3 mois	10.00 à 10.50%
	3 à 6 mois	10.00 à 10.50%
	6 à 12 mois	10.00 à 11.00%
Plus d'un an (minimum variable)	1 an	10.50 à 10.75%
	2 ans	10.50 à 11.00%
	3 ans	11.00 à 11.75%
	4 ans	11.25 à 11.75%
	5 ans	11.50 à 12.00%
• OBLIGATIONS (rendements moyens)		
Canada (10% — 1995)		12.01%
(Québec 10¼% — 1995)		12.49%
Compagnies (Imperial Oil 10½% — 1994)		12.71%
Obligations d'épargnes du Canada		12.00 et 10.50%
Obligations d'épargnes du Québec		14.00 et 10.50%

SOURCE: Sondage LA PRESSE auprès des banques, caisses populaires, Fiducie du Québec et maisons de courtage.

Excédant de $892 millions de la balance commerciale

■ (PC) — Selon les derniers résultats publiés vendredi par Statistiques Canada, la balance commerciale du pays a connu en juin un excédent de $892 millions.

C'est un surplus supérieur de $313 millions à celui enregistré en mai.

Pour le premier semestre de 1980, l'excédent commercial du Canada a ainsi plus que doublé comparativement aux résultats de nos échanges économiques avec l'extérieur durant la même période de 1979. En tout, après six mois cette année, notre surplus atteint $3.1 milliards au regard de $1.4 milliards en 1979.

Une augmentation des exportations de blé, d'hydrocarbures, de fertilisants et de pâte de papiers ont contribué à cette augmentation dans une proportion de 3.6 pour cent avec un total de ventes d'une valeur de $5.97 milliards. En mai, il y avait eu recul de nos ventes dans ces différents secteurs.

Autre point ayant contribué à l'amélioration de notre balance commerciale: il y a eu une baisse de nos importations de pétrole et de pièces d'automobiles. Nos achats à l'étranger ont été moindres de 2 pour cent pour ne représenter que $5.08 milliards. Déjà en mai, ce secteur avait connu une diminution de 18.6 pour cent.

Comme le note Statistique Canada, le calcul de ces données a tenu compte des divers facteurs saisonniers.

Nos exportations de ressources naturelles, qui représentent 22 pour cent de nos ventes à l'étranger, ont progressé de 15 pour cent en juin. Elles avaient connu une chute de 18.5 pour cent durant le mois précédent.

Nous avons exporté 11 pour cent de plus de gaz naturel pour un montant total de $325 millions; nous en avions vendu 17 pour cent de moins en mai. Pour le brut, ce fut une augmentation de nos ventes de 10 pour cent pour atteindre $285 millions; pour l'amiante, ce fut un bond de 90 pour cent et des ventes de $70 millions.

Au regard du mois de mai, nous avons vendu en juin plus du double de produits pétroliers et de charbon, représentant $225 millions; nous avons vendu 131 pour cent de plus de fertilisants représentant $150 millions.

Nos ventes de métaux non ferreux ont été supérieurs de 11 pour cent à celles du mois précédent et ont signifié $425 millions; celles de fer et d'acier de 14 pour cent signifiant $130 millions.

De même, nous avons vendu à l'étranger 79 pour cent de plus de blé en juin, pour une somme totale de $475 millions. Il ya eu hausse des ventes pour la majorité de nos produits alimentaires.

Toutefois, nos exportations de véhicules divers construits au Canada ont encore une fois encaissé un recul, soit de 4 pour cent en juin. Cette tendance persiste depuis plus d'un an. Nous avons tout de même maintenu le niveau de nos ventes de pièces d'automobiles, avec des ventes de $245 millions.

Les Canadiens ont acheté en juin 20 pour cent de plus de véhicules de fabrication étrangère, soit pour $400 millions d'automobiles et $145 millions de camions. Par contre, nous avons importé 21 pour cent de moins de pièces de véhicules, soit pour $485 millions.

Exception faite de quelques pays d'Europe, en juin le Canada a augmenté ses ventes avec tous ses principaux partenaires commerciaux.

Avec les Etats-Unis, notre marché d'échange le plus important, nos ventes ont progressé de 5 pour cent pour atteindre $3.67 milliards. Depuis trois mois, à cause de la récession économique qui frappe nos voisins, nous leur vendions de moins en moins.

La Grande-Bretagne a acheté pour 31 pour cent de plus de nos produits en juin, soit pour $285 millions.

Nous avons augmenté de 35 pour cent nos ventes au Japon, pour un total de $415 millions. En même temps, nous achetions 24 pour cent de plus de produits japonais, soit pour $240 millions.

Les ventes américaines au Canada ont reculé de 1.3 pour cent et s'établissaient à $3.69 milliards en juin.

Par ailleurs, Statistique Canada rapportait vendredi qu'après révision le déficit de notre balance commerciale pour le mois d'avril, d'abord évalué à $48 millions, avait atteint $173 millions. Ce fut le seul mois, à date cette année, où nous avons moins vendu à l'étranger que nous avons importé.

TORONTO

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	2194.08	– 3.30
SERV. FINANCIER	1411.46	– 6.89
MINES ET MÉTAUX	2097.09	– 1.28
PÉTROLES ET GAZ	4892.72	–35.37
INDUSTRIELLES	1362.36	+ 1.05

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1980 Haut	1980 Bas
A-B							
A.G.F.M	18457	$6	5½	6	+ ½	6	335
Aby Gln w	7070	$13	11⅞	12		13½	6
Abti Prce	99416	$20¾	20¼	20½	+ ¼	24¾	17½
Abitbi 7½p	200	$41	40¾	41	- 1	44	39½
Abitbi 10	791	$51½	50½	50½	- 1¼	52½	49½
Acklands	473	$13⅜	13½	13½		17	13½
Acklnd 2p	233	$12½	12½	12½		16	12¾
Adanac M	13400	385	365	375	+5	734	300
Advocate	500	150	150	150		290	130
Afton Min	9050	$35½	34¼	34½	- w	38	22
Agnico E	39798	$16	14¾	15⅛	- ¾	16¼	9⅞
Agra Ind A	6675	$5½	5⅛	5⅜	+ ⅛	6¼	450
Ahed C	2500	130	111	125	+ 10	195	110
Akaitcho	3900	200	200	200		250	140
Albany	70350	260	240	245	- 20	380	143
Alt Energy	290640	$25⅛	21	23⅜	+ ¾	25⅛	12½
Alta Gas A	185767	$33⅞	32⅜	33⅜	- ⅛	35⅜	24
Alta G E p	6520	$21¾	21½	21½	- ½	24	19¾
Alta G F	1150	$25¾	25¼	25¾		28	23¼
Alta G 9.76	1620	$26½	26	26⅜	+ ⅛	27¼	23¾
Alta G 7.60	3000	$22	21¼	21¼	- 1	24⅞	18⅜
Alta G 6⅜	13820	$47	46	46¼	+ ¼	49¼	33½
Alta G 6½	43455	$30	29	29¾	+ ⅛	31⅜	24⅛
Alta Nat	11150	$25½	23	25	+1⅜	25½	13½
Alcan	204385	$37¾	35	36⅞	+1⅞	37¾	26¾
Algo Cent	5050	$25¾	25½	25¾	+ ¼	26	22
Algoma St	16359	$36½	35¾	36⅜	+ ⅜	41¼	28
Algoma St p	6300	$25¼	25	25		26¼	20¾
Allarco Dv	1755	$138	133	138	+3	140	50
Alum 3rd p	5450	$25¾	24¾	24¾	- ½	26½	21½
Am Larder	75200	87	80	80	- 3	130	37
Amcan	245	395	395	395		5	365
Am Eagle	19215	$6¼	5⅜	5⅜	- ½	7⅞	340
Am Leduc	35350	90	86	88	- 2	185	56
Andres W A	2700	$10¾	10	10½	+ ¼	13½	9¾
Andres W B	1000	$11	10½	10¾	+ ¼	13⅜	9½
Ang Am 6¼	290	$59½	59½	59½		65	58
Ang CT 4½	220	$22¼	22¼	22¼		27	22
Ang CT 265	250	$27¾	27½	27¾	+ ¼	28¾	24½
Ang CT 290	100	$29¼	29¼	29¼	- 1	33½	27½
Ang D Gld	30697	420	390	405	+5	460	210
Ang U Dev	2700	335	310	335	+ 15	475	225
Aquitaine	62716	$68½	65	65⅛	- 3⅜	70	37½
Arbor C	27975	375	305	350	+ 35	375	97
Argosy	8000	57	55	55	+3	99	43
Argus B pr	250	$26⅛	26⅛	26⅛	- ⅜	30	24½
Argus C pr	2150	56	5¾	6		8	5½
Asamera	90930	$24½	22¾	22¾	- ⅜	31½	17
Asbestos	1500	$35½	35¼	35½		38½	31½
Asoc Porc	9724	450	410	410	- 20	460	200
Astrel	200	290	290	290		315	210
Atco A	38254	$27½	26½	27½	+ ½	27½	18¼
Atl C Cop	3400	101	95	95	- 7	150	75
Atlas Yk	62700	84	76	84	+4	140	65
Ato Hard A	700	$10½	10¼	10½		14¾	10
BBC M p	100	$24	24	24		25½	24
BC Sugar A	7179	$40	38½	38½	- 1½	43⅛	33
BC Sugar P	3725	$12¾	12¾	12¾		13¼	12¼
BP Can	88274	$47⅞	46	46¼	- 1¼	57	36
Bachelor	157250	$5¼	455	5⅛	+ ⅜	5¼	450
Bakertalc	96133	130	105	130	+ 10	135	105
Bakertic r	189673	5½	3	4	- 1	15	3
Banister C	10725	$19¾	18½	19⅜	+ ⅜	21	11¾
Bank BC	4563	$35	34½	35	+1¼	35¾	27¼
Bank Mtl	129521	$29⅞	28⅜	29⅜	+ ⅜	29⅞	22½
Bank N S	85170	$33½	30½	32⅜	+1⅜	33½	22½
Bankeno	42950	$7⅜	7⅛	7½	+ ⅛	10½	415
Barbecon	100	$19	19	19		21	8⅝
Barex	11500	28	25	28	+1	45	20
Barry Expl	13800	170	160	165	+5	275	140
Basic Res	36073	$15⅜	14¼	15	+ ⅛	21½	9¼
Baton B	2952	$15⅜	13¾	14¾	+1¼	15⅜	12
Bay Mills	1200	$6⅞	6¾	6¾	+ ¼	6⅞	5
Becker B p	3120	$9¾	9½	9¾	+ ¼	9¾	7¾
Belding	326	235	235	235	- 15	310	235
Bell Canad	284989	$20	19⅜	19⅝		21⅛	17⅝
Bell A pr	z13	$58⅛	57½	57½		61½	53⅜
Bell C pr	1300	$27¾	27	27	- ¾	28	22
Bell 2.28	900	$30	29½	29½	- ¼	32	26¼
Bell 1.80	1050	$20¾	20	20	- ⅜	21¾	17
Bell 1.96	11435	$23⅞	23¼	23½	+ ⅛	25¼	20⅞
Bell 2.05	65465	$23¼	22¾	23¼	+ ⅜	24¼	21⅞
Beth Cop	780	$23	22¼	22½		30	18¾
Bighart O G	12550	$9	8⅜	8⅞	- ⅛	9⅝	6⅛
Bl Hawk	10300	54	53	54	- 1	105	35
Black Phot	280	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛	17¾	12
Blakwod A	600	$5	5	5		7½	450
Bombdr Inc	4532	$15⅜	15	15⅜	+ ⅛	15⅜	10
Bonanza Oil	57027	$11¾	11⅛	11⅛	- ⅜	15	8
Bonanza W	19220	$5⅜	5⅛	5⅛	- ⅛	7⅞	305
Border C	5400	395	370	395	+ 20	450	350
Bow Valy	852944	$27	24	25¼	- ½	27	11
Bow Vly 7	11780	$94	86¼	89½	- 2½	96	71½
Bow-m pr	376	$45	45	45		45	43
Bralor Res	16015	$15½	14½	14½	- 1	15¾	6
Bramalea	20946	$12⅛	11½	12	+ ½	12⅜	7¾
Brascan A	68960	$29¼	26¾	28⅜	- ⅛	32	21½
Brscn 8½	3100	$25	24¾	24¾		27	22
Brenda M	48625	$37¼	36½	37		41⅜	18
Bright A	3000	$13	12¾	12¾	- ¼	15¼	12½
Brinco	82883	$9⅜	7⅞	9⅜	+1⅜	12	6⅞
Brinco p	2039	$5⅝	5⅜	5⅜	- ⅛	7	450
Br Am Bnk	z12	$54¾	54¾	54¾		57½	43
BCFP	132346	$16¼	15¼	15¾	- ⅜	16¼	11
BCFP pr	100	$23½	33½	33½	+ ½	39	30½
BCRIC	223210	$6⅝	6⅜	6½	- ⅛	9	6
BC Phone	16545	$17½	16⅞	17½	+ ½	17⅜	13¾
BCPh 4½ p	z32	45	45	45		52½	43¼
BCPh 4.84 p	z10	$54¼	54¼	54¼		54¾	44¼
BCPh 1956	127	$53	53	53	- 2	57	44¼
BCPh 5.15	610	$13¾	13	13		15	11½
BCPh 5¾ p	280	$59	57	57	- 2	62	52
BCPh 5¾ p	200	$61	60	61	+1	68	56½
BCPh 6 pr	z33	$64½	64½	64½		69	57
BCPh 6.80	330	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅜	20½	15
BCP 7.04 p	1150	$19⅜	18¾	19	+ ⅛	21½	16¾
BCP 10.16 p	109	$26¾	26¾	26¾		28	23¼
BCP 2.32 p	z7	$33⅜	33⅜	33⅜		34	28⅜
Broul Reef	686635	237	180	190	+ 18	237	78
Brunswk	45180	$14¼	13⅜	13⅞	+ ⅛	17	9⅜
Budd Can	5820	$7	7	7	+ ⅛	9¼	6¼
Bushnell	100	$14	14	14	+2⅞	14	11⅛
C							
CC Yachts	1800	350	330	330		430	300
CAE	59508	$22¾	20⅛	22¾	+2½	22¾	12½
CCL Ind	46750	$6¾	6⅜	6½	+ ⅛	6¾	6
CIL	20920	$28	26½	28	+1¾	30	24⅜
CIL pr	100	$42	42	42	+1	42	38
CME Res	49400	315	300	310	- 5	405	220
CMS Mines	4100	115	110	115		160	70
Cad Frv	244794	$25	23⅜	24⅞	- ⅛	27⅜	17
Cad Frv A	36193	$8⅞	8½	8½	- ¼	9¾	7½
Cal Pow A	167322	$19¼	18⅜	19¼	+ ⅜	19¾	13¾
Cal P 4 p	z21	$48½	48½	48½		48½	48½
Cal P 4½ p	z14	$54½	54½	54½		54½	53
Cal P 7 p	z50	$85	85	85		92	80
Cal P 7½ p	155	$91	91	91		92	79
Cal P 10 p	88	$103½	100⅛	100⅛	- 3⅜	110	93
Cal P 9.80	z5	$104	104	104		108	95½
Cal P 9.75	245	$101	100	100		103	95½
Cal P 2.36	1740	$26¾	26½	26½	+ ½	27½	23
Cal P 8¾	213	$97½	97½	97½	- ¾	101½	89
Calvert	60847	325	295	305	- 20	385	175
Camflo	97254	$31½	29¾	30½	- 1½	33	15¾
C Chib A	577	$15¼	15	15		16¾	7¼
Camp RL	45867	$69¼	64⅛	65¼	- 3¼	69¼	32

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1980 Haut	1980 Bas
Can Cem	19366	$13⅛	12⅜	13⅛	+ ¼	15	10⅜
C Cem 6½	579	$14¼	13½	14¼	+ ¾	16¼	11½
CCem 2 p	11525	$15	14⅜	14⅞	+ ⅜	15⅛	13⅞
CDC	20181	$13¼	12⅞	13		15⅞	9⅜
CDC pr B	2795	$145½	143	145	+1	170	122
Can Malt	1200	$33¾	33	33	- ½	33¾	28
C Nor West	44234	$25½	24½	25¼	+ ⅛	26	16⅛
CanP Ent	179504	$24¾	23¾	24¼	+ ⅜	24¾	17⅞
C Packrs	4914	$32	32¼	32½	- ¼	36	28½
Can Perm	14301	$19½	19	19¼	+ ⅛	20	15½
CPerm 6¾	1402	$22⅜	22¼	22½	+ ½	24¼	18⅛
CPerm 8	z10	$22½	22½	22½		24	20
C Safway p	z38	$85	85	85		85	85
CS Pete	20015	$17¼	16	16	- 1¼	30½	9⅜
Can Trust	13902	$27½	26	26	- 1¼	27½	18
C Trust 7¼	11685	$22½	21⅜	22¼	+ ⅞	22½	15
C Trust 7¾	2500	$21⅜	21	21	- ½	21½	18
C Tung	752	$30¾	30½	30½		33	22
Cdn Arrow	19606	175	135	160	+ 29	188	90
CCablesy A	499835	$9⅜	8⅜	9⅜		10	5⅜
CCablesy B	56450	$9⅜	8	9¼	+ ½	9¾	5½
Cdn Cel	z30	$14¼	14¼	14¼		15	8½
CC Man X	4113	$11¾	11¼	11¼	- ¼	13	11
CC Man Y	160	$11¼	11¼	11¼	- 1¼	12¾	11
C Curtis	18400	92	87	90		145	85
C Formst	9050	$13¼	12¼	13¼	- ⅛	15½	5½
C Found pr	z90	$10⅜	10⅜	10⅜		12	8¾
CGE	470	$29	29	29		34	26¼
CG Invest	75148	$22½	22½	22½		24¾	19¼
C Hydro pr	100	$12	12	12	- ¼	12¼	9¾
CI Bk Com	187632	$27⅛	25¾	26⅞	+1⅛	28⅛	22
C Lencour	21075	125	118	120		300	29
C Manoir	580	$5¾	5½	5½		6⅛	475
C Marconi	13204	$20⅜	20	20⅜	+ ⅛	25	15¾
Cdn Nat Res	125599	$22	20⅜	20⅜	- ⅜	22¼	8½
C Nat 8.50	7480	$47½	44	46⅛	- ⅜	47½	27
C Occdental	46655	$15½	14¾	14⅞	- ½	17	11½
C Occintl p	200	$25⅜	25¼	25¼	- ¼	27	23¾
CP Ltd	179365	$43⅛	41⅜	42	+ ⅜	50½	34½
CPL A p	725	$8½	8½	8½		9½	8½
CPL 4 p	200	$7	7	7		8¼	6⅛
CPL UK p	200	$5¼	5⅛	5⅛	- ⅛	6	5⅛
C Reserve	35297	$24½	21¾	24	+ ½	24½	17¾
Cdn Tire	925	$26⅛	26	26⅛	- ⅛	28¼	23
Cdn Tire A	26080	$30	29½	29½		30	23½
C Utilties	1936	$23½	23½	23½		27	18¼
C Util 5 pr	244	$52	51¾	51¾		57	52
C Util 10¼ p	2830	$26¼	25	25½	- ½	27⅞	23⅛
C Util 9.24	1240	$24½	24	24		26⅜	21
C Util 7.30	200	$19	19	19	- 1½	23½	18
CUtil 2nd	5387	$27¾	26¾	27	+ ¼	27¾	26¼
CWN G 4 pr	320	$9	9	9	+ ½	9¾	8
Canbra	900	$6½	6¼	6½	+ ¼	7¼	430
Candel Oil	963	$3⅝	34	34½	+ ⅛	36	19¼
Canray Res	37750	315	290	305	- 5	430	260
Canron A	17576	$19	17½	17¾	- 1⅜	20½	12⅝
Cara	7661	$8¾	8¼	8⅜	- ⅜	10⅛	7⅜
Cara A	5700	$7¾	7½	7¾	- ⅛	8¼	7½
Carl OK	35045	$9⅝	8⅞	9⅛	+ ⅛	10⅜	5¾
Carl A p	1885	$23½	23	23½		25¼	20⅛
Carl B p	250	$28½	27½	27½	- 2⅜	30⅛	24½
Carma A	56502	$26¾	25	26	+ ⅜	26¾	12
Carma 8.75	1000	$19	18¼	18¼	+ ½	19¾	16
Carolin M	8175	$19¼	18	18	- ¼	28¾	11⅜
Cassiar	5209	$13⅜	13¼	13½	- ¼	14¼	10½
Cassidy L	1350	420	410	410		420	350
Casidy A p	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼	6⅜	5½
Celanese	28575	$7⅛	6⅜	7		8½	5
Celan 175 p	1975	$18	17⅜	17⅜		19	16
Ctl Est A	5030	$12¾	11¾	11¾	- ¼	13	10
Cent Pat	13600	465	440	440	- 10	5¼	275
Chancellor	38604	$5⅜	5⅛	5⅜	- ½	7¾	425
Charter Oil	7952	320	280	280		450	240
Cherokee	31735	$12½	12⅛	12⅜		16	9¼
Chib Kay	333340	49	40	43	+3	68	24
Chieftan D	32256	$25¾	23⅜	24½	- 1¼	29¾	13¼
Chimo	250	220	220	220	+8	260	200
Chromaco	z10	240	240	240		450	205
Chrysler	22280	$8⅞	7¾	8⅛	+ ⅜	13½	6⅜
CHUM B	6500	$11	10¾	11	+ ½	11⅜	10
Claiborne A	800	95	95	95	- 5	110	80
Cockfield	100	410	410	410	- 20	6⅛	390
Coin Lake	497950	120	70	98	+ 28	120	34
Comaplex	9300	$6	5¾	5⅞	- ⅛	8⅞	450
Cominco	14271	$63	59¾	60½	- ½	81	47½
Cominco A	3450	$25¼	24½	24½	- ¼	26¾	21½
ComCap Tr	100	$8⅛	8⅛	8⅛		10½	8⅛
ComCap T p	700	$10½	10	10	- ¼	11	9
Comrcl O G	29900	380	360	365	- 20	5½	315
Computel	200	425	400	400	- 5	5	375
Comtech	125	300	300	300		330	260
Conduit A	300	455	455	455		5¼	400
Coniagas	4500	265	245	265	+ 11	330	155
Con Bath A	39980	$17¼	16	16¾	+ 1	18¾	13½
Con Bath p	1741	$15¾	15¼	15¼	- ⅜	17¾	15
Con Fardy	9277	300	285	290	- 5	420	260
C Durham	90750	275	255	265	- 6	350	176
C Marben	20100	250	200	216	- 24	430	150
C Morisn	24200	420	385	395	- 25	6⅛	295
Cons Pipe	1000	$7¾	7	7¾		7⅞	5¾
Cons Prof	28100	215	195	200	- 18	425	145
C Rambler	3700	$5	475	475	- 5	7½	360
C Rexspar	14253	63	57	61	+4	115	50
Consoltex	4900	$7⅜	7	7⅜		10	6⅛
Con Distrb	35435	$9¾	9⅛	9½		10⅞	7⅛
Con Glass	400	$18¼	18¼	18¼	+ ¼	20	16¼
Cont Group	z90	$27½	27½	27½		27½	27½
Control F	500	315	315	315		365	300
Conventrs	36430	$17¾	16¾	17	- ¾	21	12¾
Conwest A	5175	$5¾	5⅛	5¾	- ⅛	6¼	330
Conwest B	3071	490	440	450	- 30	5⅞	425
Cooper C	4275	$5¼	5	5¼	+ 70	7	430
Cop Fields	6600	$18¾	18	18¾	- ½	21⅜	11⅛
Corby vt	445	$19¼	19	19	+ ¼	20¼	14
Corby B	z60	$18¼	18¼	18¼		18¾	14
Corp Food	334	$30	30	30		31	22
C Falcon C	61377	$12	11⅛	11¼	- ⅜	15⅞	8¾
Coseka R	103479	$22¼	20	20½		31½	11
Costin Ltd	31350	$9½	9	9¼	- ¼	9½	6½
Costn wf 3	8001	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛	6⅛	375
Courvan	39900	198	175	180		335	103
Craigmt	5450	$5½	5¼	5⅜	- ⅛	7¼	5¼
Crain R L	2875	$12¼	11½	12⅛	+ ⅜	13¼	10
Crestbrk	1455	$26½	25	25½	- 3¼	33	17
Crwn Life	1054	$75	74	75	+2	75	62
Crwn Trst	100	$20	20	20		27½	18½
Crown 8¾	1200	$20	19	19	- ¾	20¼	17
C Zelrba A	1100	$23¾	23½	23¾	- ¼	26½	20
Crush Intl	3755	$13⅞	13¼	13½		15	11⅛
Cuvier M	13950	94	78	78	- 12	134	60
Cyprus	46490	$22½	21¼	21¾	+ ⅛	34	15¼
Czar Res	103845	$18	17	17⅛	- ⅞	21⅞	13¼
D-G							
DRG Ltd A	5340	$7¾	7⅛	7⅛	+ ⅛	7½	5⅛
Dalco Pet	25935	$9¼	8¾	8¾	- ⅜	10⅜	7⅜
Dale-R pr	100	$7⅜	7⅜	7⅜	- ¼	8½	6¼
Dalmys	305	$7	7	7		8	6¾
Daon Dev	905758	$11	10	10⅜	+ ⅜	11	480
Daon A	133	$7	7	7	- ¾	7¾	5¾
Daon 8¾ p	7100	$8⅜	8⅛	8¼		9	7
Daon 9½ p	10300	$8⅞	8¾	8⅞		10	8
Datline	300	$7¼	7¼	7¼		7½	6¼
Delour Mn	628100	155	137	147	+ 11	159	63
D Eldona	113699	220	212	215	- 5	315	151
Delhi Pac	62525	98	86	88	- 9	159	75
Denison	150053	$53	46	52¼	+5⅜	53	35½
Dicknsn	39855	$19½	17½	19½	+1½	19½	10¼
Digtech	10441	$9½	9¼	9⅜	+ ¼	11	5¼

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1980 Haut	1980 Bas
Discovry	28061	210	201	205		300	160
Dist Tr A	600	$6⅞	6¾	6¾	- ¼	8½	6½
Doman I	21800	$10½	9⅞	10¼		11¾	6⅜
Dome Mine	29788	$127	119½	124	- 2½	127	59
Dome Pete	341819	$9¼	8¾	8⅞	- 7⅛	9¾	52¼
DPete A p	7382	$21½	20¾	21	- ½	22	17
DPete B p	616	$21	20¾	21	- ¼	22	17
D Bridge	31124	$19⅜	18½	19⅛	+ ⅛	20	14⅜
D Citrs A	250	465	455	455	- 10	5¾	445
D Dairies	z1	$22⅜	22⅜	22⅜		23	23
DExplor	49200	88	82	83	- 4	145	58
Dofasco A	23679	$38¼	36½	38¼	+1⅜	40½	30¾
Dofasco B	z2	$36⅜	36⅜	36⅜		38⅜	38⅜
Dofasco p	150	$55	55	55	- ¼	57⅛	52¾
D Scotish p	100	$25	25	25		27	24
Dom Store	17653	$18	17½	17⅞	+ W	20½	16¾
D Textile	30965	$15½	14½	14⅞	+ ¼	16½	12⅛
Domlim A	300	$29	28⅞	29	+1⅜	29	14¾
Domtar	34049	$25⅜	24¾	25		30¾	21¾
Domtar pr	640	$11⅛	10¾	11	+ ½	12	10
Dover Ind	500	$15	15	15		18	15
Dr Mc C A	10300	$11¼	11	11¼	+ ⅜	12¼	10
Dr Mc C B	z1	$10	10	10		11¼	11¼
Dunde Pal	27834	112	105	110		204	70
Dunrale	83464	195	164	190	+ 25	225	69
Du Pont A	2961	$26	24¾	25¼	- 1¼	34½	24½
Dustbane	2200	$8	8	8	+ ⅛	8⅜	7
Dylex Ltd	302	$12⅜	12	12⅜	+ ⅜	13	9
Dylex L A	3600	$11⅛	11	11⅛	- ⅛	11⅜	8¾
Dynamar	31066	$5½	5	5⅛	- ⅛	6¼	315
E-L Fin	17300	$12⅛	11⅜	12		14¼	11
E-L Fin p	500	$12	12	12	- ½	14	11⅜
Est Mirtic	6681	390	360	365	- 10	410	243
East Sul	31855	335	320	325	- 5	450	250
Estn Prov	33695	$12½	11	12	+ ⅞	12½	6
Econ Inv	1100	$27	26	27	+1	27	20
Ego Res	65815	225	211	220	- 4	335	160
Ego r	459630	6	3	4½	- 1½	9	3
Electhome	45995	$8½	7¼	7¾		8½	425
Electhom p	100	$71	71	71	+2	71	53¾
Elks Stors	600	$5	5	5	+ ½	6	300
Emco	2365	$12¼	12	12		12½	10⅛
Emco w	17100					360	200
Enrgy Res	7950	185	165	170	- 5	305	155
Exquite pr	300					6	5
Extndcar	4874	$9¾	9¼	9⅜	+ ⅛	10⅞	8¼
Extndcar A	48986	$9½	9¼	9½	+ ¼	10½	8¼
Fibrg Nik	127520	$133	118	132	+ 11	161	79
Fed Ind A	23100	$8¼	7½	8¼	+ ½	8⅜	6⅜
Fed Trust A	4100	315	305	305	- 20	400	240
Fed Trust w	2100	50	50	50		80	30
Fidelity Tr	z50	370	370	370		5	400
Fidelty Tr p	700	$15	14¾	14⅞	- ⅜	17¼	11¾
Finning T	1350	$33¼	32½	32½	- ¾	34⅞	17
Firan Gndl	3500	60	55	55	- 5	80	55
Fireco SA	500	290	290	290	+ 75	360	175
F Calgary	11831	295	275	280	- 20	425	227
F City Fin	800	$16¼	15¾	16¼	+ ½	16¼	11
F City wf2	3500	$8	8	8	+ ⅜	8	5
F Cty Tr C	300	$7½	7½	7½	- ½	8	6½
F Mar	5400	229	212	212	- 21	325	170
Foodex p	13202	$6⅞	6⅜	6¾	- ⅛	7⅜	6
Ford Cnda	2528	$48	46	48	+2	58	42¼
F Sea A pr	294	$7½	7⅜	7⅜	- ⅛	8¼	6¾
Francana	18330	$19¾	18	18¼	- ⅞	21	12
Fraser	538	$16⅞	16¾	16⅞	- ⅛	21½	15
Fruehauf	200	$10½	10¼	10½

NEW YORK

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	69.44	−0.20
INDUSTRIELLES	80.21	−0.17
TRANSPORTS	61.05	−0.13
SERVICES PUBLICS	38.08	−0.26
FINANCE	66.40	−0.09

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACF In	6	161	36	35½	35½ -	¼
AMF Inc	6	451	16¾	16¼	16½ +	⅛
AM Intl	127	1285	u20¾	19½	20⅜ +	⅜
APL Cp	36	80	10¼	10	10⅛ -	⅛
ARA Sv	6	201	33¼	31⅞	32⅜ +	⅛
ASA Ltd		337	54¼	53⅜	53¾ +	⅜
ATO Inc	5	137	14¾	14¼	14¾ +	⅜
Abbt Lb	15	749	u49	48	48¼ +	⅛
Acme Cl	6	x23	27	26⅜	26½ -	⅛
Aetna L	5	1237	35⅛	34⅜	34½ -	⅜
Aileen		138	3⅜	3½	3⅜ +	⅛
Air Prd	11	405	u45½	44⅜	45⅜ +	⅜
Airb Ft	11	272	21⅞	20¾	21⅞ +	⅞
Akzona	7	109	10½	10⅛	10⅜ +	⅛
Alask In	5	530	24¾	24	24⅛ +	⅜
Alberto	6	107	16	14⅜	15¼ -	¼
Alcan	19	491	32½	31⅜	31¾ -	½
Alco Std	6	15	30¼	30	30¼ +	¼
Alexdr	10	82	6⅜	6½	6⅜ +	⅛
Alleg Cp	5	85	28¼	27¼	27¼ -	1⅛
Allg Lud	4	188	34⅞	34¼	34¾ +	½
Allg Pw	7	327	15⅞	15⅝	15¾ -	⅛
Allen Gp	7	176	17	16⅝	17 +	¼
Alld Ch	7	410	52	51½	52 +	¾
Alld St	6	536	25	24⅝	24⅞ -	⅛
Allis Ch	6	317	28⅞	28¼	28⅝ -	¼
Allr Au	11	23	15	14¾	14¾ -	¼
Alcoa	6	498	69⅛	68½	68⅜ -	⅜
Am Sug	12	31	36⅝	36⅛	36⅜ +	½
Amax	6	1751	52¼	50⅞	52 -	⅜
A Hess	4	1022	60	58¾	59½ -	¼
AmAir		1536	9¾	9⅛	9⅜ +	⅛
A Brnd	7	154	82½	81¾	82 -	⅛
ABC	6	1740	32⅞	31	32 +	1⅝
Am Can	6	148	32⅛	31¾	32	
A Cyan	9	925	28⅛	27⅜	27¾ -	¼
A DisTel	7	37	21¾	21½	21¾	
Am EIP	8	1912	19⅜	19½	19¼	
Am Exp	8	970	37½	36¾	37⅜	
A Gnlns	5	268	25½	34½	35½ +	1
Am Hoist	5	83	18⅜	18¼	18½	
A Home	11	926	29⅜	29¼	29⅜ -	⅛
Am Hosp	13	1202	u39⅞	39½	39½ +	⅜
AMI	14	475	46⅞	46¼	46¼ -	⅜
Am Mot		661	5⅛	5	5⅛	
ANat R	9	456	44	43½	43⅞ -	⅛
A Stand	6	75	65	64½	65 +	¼
A Steril	9	221	8⅜	8¼	8⅜	
Am TT	6	4518	52⅞	51⅜	51¾ -	½
Amfac	7	166	30⅛	29¾	30	
Amp In	12	257	44	43⅝	43Y -	⅛
Ampco	5	11	25	25	25 +	¼
Ampex	12	883	25⅜	24⅛	25 +	⅛
Amrep C	8	42	8⅜	8¼	8⅜	
Am Star	9	201	u24⅞	24¼	24⅝ -	⅛
Analog	25	476	u31	29⅜	31 +	3⅛
Anchr H	6	80	16¾	16⅜	16½ +	⅛
Angelica	8	168	10⅜	10	10⅛ -	⅛
Anheus B	9	696	30⅞	30½	30⅝	
Anixter	9	92	u35½	34⅝	35 -	¼
Apache	19	624	24½	23¾	24 -	⅜
Apld Di	15	937	11⅞	11⅜	11½ +	⅛
Arcat C	6	33	25¾	25½	25⅝ +	⅛
Arch D	10	898	32⅛	32¼	32¾ +	⅜
Arct ent		45	3⅛	3	3⅛ +	⅛
Ariz PS	6	830	18⅜	17½	17¾ -	⅝
Arlen RI		68	3⅝	3½	3⅝	
Armco St	6	183	32	31⅛	31⅜ -	⅝
Arm R	13	9	17¾	17⅜	17¾ +	¼
Arm Wln	8	1954	17⅞	17¼	17¾ +	¾
Asarco	4	468	39	37½	38 -	½
Ashld O	5	53	36⅜	36	36⅜ +	⅛
Asd Drg	8	704	u26⅛	25¾	26⅛ +	⅜
Atl Rich	7	2635	45¼	44½	45¼ +	¼
Atlas C		111	15½	13¾	15⅜ +	1½
Auto Dat	18	312	44¾	44	44¾ +	⅝
Avco Cp	3	377	24⅞	24½	24⅝ -	⅛
Avco Pf		3	60½	60½	60½ -	¼
Avery In	8	35	19⅜	18⅞	19 -	⅜
Avnet	8	321	u36	35⅝	35¾ +	⅛
Avon	9	1028	39¼	37⅞	38 -	1⅜
Bache	5	158	14¼	13¾	13¾ -	¼
Bakr Int	19	622	37	36⅛	36¾ +	⅜
Bald U	7	53	39	38⅝	38¾ +	¼
Ball Cp	5	46	26⅞	26⅝	26⅝ -	⅜
Bally	17	924	29¼	28¾	29⅛ -	⅜
Bandag	9	123	18⅞	18½	18¾	
Bangr P	3	31	23½	23¼	23½ +	½
Bk of Va	5	9	13⅞	13¾	13⅞ -	⅛
Bnk Am	6	1781	26½	26¼	26¼ -	¼
Bank Tr	4	143	54½	53½	54¼ -	⅜
Bard C	11	355	17	16¾	17 +	⅛
Bausch L	13	376	52⅛	51½	51½ -	⅞
Baxl Tr	14	441	48⅞	48⅛	48⅛ -	⅞
Beat Fd	8	740	23⅞	23⅝	23¾	
Beckmn	16	108	28¾	28¼	28½	
Bect Dic	12	403	38¼	38⅛	38¼ -	⅛
Belco Pt	6	146	45	44	44⅛ -	⅞
Belden	7	66	26	25¾	26	
Bel How	8	62	26¾	26	26½ -	⅛
Bell Ind	6	109	11⅞	11½	11¾ +	⅛
Bell Can	7	313	17⅛	16¾	17⅛ +	¼
Bendix	7	399	49⅛	48⅜	49 +	¼
Benfl Cp	7	128	23⅞	22⅞	23⅞	
Benguet	16	592	12¼	12	12 -	¼
Berk P	8	33	4¾	4¾	4¾	
Beth Stl	5	1711	26½	26	26⅛ -	⅜
Black D	6	819	20⅜	20	20⅛ -	⅛
Blair Jhn	7	33	22	21¾	21¾ -	¼
Bliss L	6	11	15¾	15½	15¾ +	⅛
Block H	10	128	29½	29	29¼ +	⅛
Blue Bel	5	1147	27⅞	27½	27¾	
Bob Brk		109	3⅜	3⅛	3⅜ +	⅛
Boeing	7	2204	38⅜	37	37⅞ -	⅜
Bois Cas	6	143	39⅛	38⅛	38⅛ -	⅜
Borden	6	735	26¼	25½	25⅞ -	⅛
Borg W	6	73	38⅛	37¾	38⅛ +	⅜
Bos Edis	8	57	22⅜	22⅛	22⅛ -	⅛
Braniff		705	7⅛	6⅞	7⅛ +	⅛
Brist My	12	1200	u46⅜	45½	46⅜ +	⅜
Brit Pet	6	432	32½	32	32⅛ -	⅛
Brkwy Gl	6	12	16⅜	16¼	16⅜ +	⅛
Bwn Shp	6	58	29¾	28¾	28¾ -	½
Brwn C	7	53	30⅞	30¾	30¾ -	¼
Brwn Fr	12	618	21¼	20¼	20⅝ -	½
Brnswk	12	330	13⅜	13	13 -	⅛
BrushW	11	101	33⅜	33	33⅜ +	⅜
Bucy Er	8	1021	21½	20¾	21½ +	¾
Buf For		7	15⅞	15⅜	15¾ -	¼
Bunkr H		5	16⅞	16¾	16¾ +	⅛
Bunk Ra	8	58	29½	29	29¼ -	⅛
Burl Ind	7	73	22	21¾	21⅞ -	⅛
Burl No	6	581	40¾	39⅝	40¼ -	½
Burndy	10	36	37¾	37	37 -	½
BrnsFL		375	6¾	6⅜	6¾ +	⅛
Burrghs	9	1723	68¼	66¾	67⅝ +	⅛
Butte	14	182	21¼	20⅝	20⅞ -	¼
CBI Ind	15	319	47¾	47	47¾	
CBS	8	344	51⅜	50¾	50⅞ -	½
CCI	5	100	7½	7⅛	7½ +	¼
CLC	8	21	10¾	10⅝	10⅝	
CNA Fl	4	103	16	16	16 -	⅛
CPC Int	9	175	71⅜	71¼	71½ +	¾
CTS Cp	8	352	19⅞	19⅝	19⅝ -	⅛
Cabt C	8	92	81¾	81	81⅜ -	⅜
Cadence	5	12	11⅛	10⅞	11 +	⅛
Caesars	16	1307	17¼	16⅞	16⅞ -	¼
Callahn	7	84	24⅞	24¼	24⅝ +	⅜
Camp RL		150	56⅞	56	56½ +	⅛
Cam Sp	7	1024	30⅛	29⅞	30 -	⅛
Cdn Pac		87	36⅛	35¾	36⅛ -	⅛
CanPEnt		530	20⅞	20⅜	20¾ -	¼
Cap Cit	12	159	60⅜	60	60	
Cap Hold	6	229	18	17⅝	17⅞ +	⅛
Carling O	14	292	8⅛	7⅞	8⅛	
Carnat	7	63	28¼	27¾	27½ -	½
Carr Cp	6	60	13⅞	12½	12¾	
Cart Hw	8	360	21	20⅞	20⅞ -	⅛
Cart W	8	51	8⅞	8⅜	8⅞ +	⅛
Castl Ck	14	74	14⅛	13¾	14 +	⅜
Catrp T	10	1256	58½	57⅞	57⅞ -	1⅛
Celanse	6	51	53¼	52¾	52¾ -	¼
Cenco	10	172	8	7½	7¾ -	⅛
Centex	14	404	41	39½	41 +	1⅞
Cen SW	6	x2617	13⅜	13	13¼	
Cen TUt	8	99	25⅞	25⅜	25⅜ -	⅛
Cessna	13	290	18½	17⅞	18⅜ +	⅜
Chmp I	7	600	27⅞	27⅜	27⅞ +	¼
Chmp S	9	279	10⅛	9⅞	10 -	⅛
Chart Co	1	963	16⅞	16¼	16¾ -	⅛
Chase M	5	756	44⅜	43⅝	43¾ -	⅞
Chelsea	4	27	8⅞	8¾	8⅞ +	⅛
Chm NY	4	108	42	41½	41½ -	⅜
Ches P	11	483	30	29⅞	30 +	¼
Chessie	5	377	33¾	33¼	33½ -	⅛
Choc FN	5	40	4½	4⅜	4½	
ChrisCft	11	125	26¾	26⅛	26¼ +	⅛
Chroma	6	43	18½	18¼	18¼ -	⅛
Chrysler		2165	7⅜	7⅛	7⅜ +	⅛
Cin Mil	12	225	u48¼	45¼	46½ -	1½
Citicrp		5	5421	21½	21⅛	21⅜ -	⅛
CitisSv1.60	6	1088	33¾	32¼	32⅞ +	⅛
City Inv	4	796	24	23½	23½ -	½
City Inv w		36	1¾	1⅜	1⅜	
Clark Eq	6	55	34¼	34	34⅛ -	⅛
Clark Oil	3	71	42¼	41⅜	41½ -	¼
Clev Clf	7	69	31	30⅜	30⅞ +	⅛
Clev E	7	274	16⅛	16⅛	16⅛ -	¼
Clorox	6	393	10	9⅞	10 +	⅛
Cluet P	5	69	9¼	9⅛	9¼	
Coast Cp	5	362	25⅜	24⅜	24⅜ -	⅜
Coca Btl		990	57⅛	55⅜	57⅛ +	¼
Coca Col	10	904	37	36½	36⅝ -	⅛
Cldw Bk	8	52	24⅜	24	24¼ +	¼
Cole Nt	6	3	14	13¾	14 +	¼
Coleco	7	1338	u11½	10½	11¼ +	⅜
Colg Pal	7	909	15¼	14¾	15 +	⅛
Col Alk	7	48	8	7⅞	8 +	⅛
Col Penn	4	1584	19¾	19	19½	
Coll In	5	38	45¾	45½	45⅝ +	⅛
Col Gas	8	643	38⅛	37½	37¾ -	¼
Col Pic	8	416	33	31	32⅜ +	1⅛
Col SoH	8	1	24¾	24¾	24¾ -	¼
Cmb En	11	83	u69⅛	67¾	68½ +	½
Cmb Eq		264	10⅛	9¾	9⅞ +	⅛
Com Ed	9	735	20¾	20½	20⅝ -	⅛
Comsat	8	128	38⅞	38¾	38¾ +	⅛
Cmpugrp	12	793	27½	26½	26⅝ +	1⅜
Comp Sc	14	344	25¾	24⅞	25⅜ +	⅜
Conoco	6	1312	53¾	52¼	53 -	¾
Con Ed	5	351	24¼	24	24⅛ -	¼
Con Fds	6	311	24⅞	24½	24⅝ -	⅛
Con Frt	5	154	25⅜	24¾	25 -	½
Con NGs	6	70	43¼	42¾	42¾ -	⅜
Con Pow	7	404	19⅛	19	19 -	⅛
Cont Air		444	9⅞	9¼	9⅞ +	⅜
Cont Corp	5	292	27⅜	26¾	26⅞ -	⅜
Cont Gp	6	208	31⅞	31⅜	31⅜ -	⅜
Cont Tel	7	952	14⅞	14⅜	14¾ -	⅛
Con Dat	9	445	63⅜	62½	62¾ -	¾
Cook Un	6	121	5⅜	5¼	5¼ -	⅛
Coop In	11	168	45¼	44	44½ -	¾
Coop Lb	11	227	23¾	22⅞	23½ +	¼
Copw Cp	6	2	18⅝	18⅝	18⅝ +	¼
Cordura	18	1478	u 8⅛	7¾	8⅛ +	⅜
Core In	10	13	17⅜	16⅞	17¼ +	¼
Corn Gl	9	339	59⅞	57¾	59½ +	2⅜
Cowles	16	61	25⅛	24⅞	25 +	⅛
Crane	7	30	36½	36	36¼ +	¼
Crock N	5	173	36¼	35⅛	36 +	1
Crom K	6	18	23¼	23¼	23¼ +	¼
Crou H	12	62	27⅞	27⅛	27⅜ +	¼
Cr Crk	6	119	29¾	29⅜	29¾	
Cr Zell	11	171	49	48⅝	48⅝ -	⅜
Cum En	18	224	36⅜	35½	36⅛ +	1⅛
Curt W	5	70	25⅞	24⅞	25⅛ +	¼
Curt WA		1	30½	30½	30½	
DPF	4	13	7	6⅞	6⅞ -	⅛
DamnCp	25	224	8	7¾	7⅞ +	⅛
Dan Riv	4	53	16½	16⅛	16⅜ +	¼
Dana Cp	6	159	23⅜	22⅝	22⅝ -	¾
Dart In	6	1296	42½	42	42 -	⅛
Data Gn	16	204	78⅛	77	77⅞ -	1⅜
Data Ter	18	154	29¾	28⅞	29 +	⅛
Davco	4	17	13	12¾	12¾	
Dayt Hud	7	96	49⅝	49¼	49¼ +	⅛
Dayt PL	8	x361	14½	14¼	14¼ -	⅛
Deere	8	1807	37½	36¾	37⅛ +	⅜
Del Monte	8	91	13¼	13	13¼	
Delta A	11	x250	50¼	49¾	50¼ +	¼
Delton		62	14	13⅜	13⅜ -	⅜
Den Mf	8	44	18⅝	18	18⅜ -	⅜
Deny Inc	8	167	19⅝	19	19 -	⅝
Dentsply	13	28	16⅞	16⅝	16⅝ -	⅛
De Soto	6	10	13¾	13¾	13¾ +	⅛
Det Ed	8	326	12⅞	12⅝	12⅝ -	⅛
Dexter	10	24	27¾	27⅛	27¾ +	¾
Di Gior	8	106	9⅛	9	9⅛ +	⅛
Diam Int	10	12	38⅛	37⅞	37⅞	
Diam S	8	373	31¾	31⅛	31½ -	⅛
Diebold	9	89	37	36½	37 +	½
Digital E	15	1342	79	78¼	78⅝ -	½
Dillingm	5	138	13½	13½	13½	
Disney	13	1046	53⅛	52	52¾ -	¼
Diver In	8	116	6⅝	6⅜	6½	
Div Mtg		93	4	3⅞	3⅞	
Dr Pepp	11	257	13	12¾	12⅞ -	⅛
Dome		268	108	103	107⅝ +	4
Donnely	9	23	34	33⅜	34 -	¼
Dorsey	5	5	14¼	14⅛	14⅛ +	⅛
Dover	12	163	44¼	43⅜	43⅞ +	¼
Dow Ch	8	1155	36¼	35⅜	35¾ -	⅜
Dravo	13	62	37	36⅜	37 +	⅛
Dress I	11	1295	66	65¼	66 +	¾
duPont	7	3060	43	42⅜	42⅞ -	⅛
Dun Brd	14	83	50	49⅛	49⅛ -	⅞
Duq Lt	8	220	14⅜	14⅛	14⅜ +	⅛
Dutch B	10	134	13	12	12⅞ -	⅜
EGG	19	312	u34⅜	33⅜	34½ +	1
E Sys	16	184	42⅞	41¾	42½ +	1
Eastn A	164	4345	u11½	10⅞	11½ +	½
East GF	10	207	22⅞	22⅝	22⅞ +	⅜
Eas Kod	9	3762	62⅜	61¼	62⅛ +	¼
Eaton	4	376	u30¼	29⅞	30 +	⅛
Echlin	13	262	14⅜	14	14⅜ +	⅜
Eckr J	11	88	30⅞	30½	30¾ +	⅛
ElPaso	7	8046	21½	20¼	21⅛ +	¾
Elec As	14	139	10	9½	10 +	½
ElMeMg	13	934	u 6½	6⅛	6⅛	
Emer E	11	349	39¼	38⅜	38¾ -	1⅛
Emery	14	766	17¼	16⅝	17¼ +	⅜
Emhart	7	101	32	31¾	31⅞ +	⅛
Engl MC	5	1850	41¾	40	40¼ -	1⅛
En Busn	7	18	17⅜	17⅛	17¼ +	⅛
Envrtec		99	12	11¼	12 +	¾
Equifx	8	25	23½	23	23½ +	½
Equimk	6	29	10¼	10⅛	10¼ +	⅛
Esmark	12	1688	u51⅞	49½	51¾ +	2
Ethyl	6	245	31⅜	30⅞	31 -	⅜
Evans P	7	317	25¼	25	25¼ +	½
ExCelO	7	62	38½	38⅛	38¼	
Exxon	6	5069	70⅞	69⅜	70¼ +	⅜
FMC Cp	6	168	25¼	24⅞	25¼	
Fabrge	11	87	12	11¾	11⅞ -	¼
Fairch Ind	7	255	26⅞	26	26⅜ -	⅜
Far WFin	4	38	14⅜	14⅛	14¼ -	¼
FarahMf	13	21	3⅝	3½	3⅝ +	⅛
Fedders		271	4⅞	4¾	4⅞ +	⅛
Fed NM	10	481	15½	15⅜	15½	
Fed Signl	8	49	u17⅜	16¼	17⅛ +	1⅛
Fed DStr	8	695	32⅛	31⅜	32 +	¼
Ferro	6	99	22	21½	21¾	
Fieldcst	5	19	28⅜	28⅛	28⅛ -	⅜
Fin Fed	8	40	37⅛	37½	37⅝ +	¼
Firestn		345	8⅛	8	8⅛ +	⅛
Fst Chrt	8	643	15½	15	15	
Fst Pa		743	6	5¾	5⅞ +	⅛
Fisher Sc	8	188	30½	29¾	30⅛ +	⅜
Fleet Ent		202	8⅞	8⅝	8⅝ -	⅛
Fla Pw	7	137	14⅝	14⅜	14½ +	⅛
Flu C	19	926	u47½	45	46⅝ +	1⅞
Ford		1157	28½	27⅞	28 -	½
For McK	5	59	28⅜	28	28 -	⅜
Fos Wh	12	120	37¾	36¾	37⅜ -	⅜
Four Ph	12	207	30½	28¾	27 -	⅜
Foxbro	14	267	u55	53½	53⅞ +	2⅛
Frank M	5	173	12⅜	12	12 -	¼
Frep Mil	13	569	47⅝	45½	46¼ -	⅜
Fruehf	6	88	26¼	26	26⅛ -	⅛
Fuqua	3	438	16⅛	15½	15¾ -	⅜
GAF Cp	6	126	11¼	11	11¼	
GCA Cp	22	338	u62¼	60¾	62 +	2¼
GDV		5	15	12⅛	11⅞ +	⅛
GF Eqp	22	96	3⅞	3½	3⅝ +	⅜
GK Tec	7	413	40⅜	40⅛	40⅜ +	½
Gam Sko	7	60	43	42¾	42⅞ -	⅛
Gannett	13	200	53½	52½	52¾ -	¼
Gearhrt	26	13	69	69	69 +	½
GA Oil	18	287	65¾	64¼	64¼ -	1½
Gn Dyn	10	374	73¼	71½	72 -	¼
Gen Elec	9	1517	56⅛	55⅛	56 -	¼
Gn Food	6	6415	30½	30	30 -	⅛
Gn Host	2	25	19	18¾	18⅞ -	⅜
Gn Inst	10	346	66¾	64¾	64¾ -	1¾
Gen Mills	8	940	28¼	27¼	28 +	½
Gn Mot	86	4222	53	51⅝	52⅜	
Gn Pow	5	165	u22⅞	22⅜	22¾ +	½
GP	8	435	6⅜	6¼	6⅜	
Gn Sig	10	113	39⅛	38½	38⅝ -	⅜
Gn Stl	7	39	8⅞	8⅝	8⅞	
GTel El	8	1027	27¼	27	27⅛ +	⅛
Gn Tire	14	22	17	16⅝	16⅝ -	⅜
Genesco	18	158	3⅞	3⅝	3⅞ -	⅛
Genstr	7	496	32⅛	31⅜	31⅞ -	⅛
Gen Pfs	11	51	26½	26¼	26½ -	⅛
Ga Pac	11	913	28⅞	28⅜	28½ -	⅜
Gerber	7	12	23⅜	23	23⅜	
Gib Fin	24	83	10⅛	10	10 -	⅛
Gld Lew	6	758	u30⅞	29	30¾ +	1
Gillette	7	775	29¼	28¾	28⅞ -	⅛
Ginos Inc		35	10	9⅝	10 +	⅛
Glob Mar	12	631	35½	34¾	35 +	⅛
Goodrch	6	88	21¾	21	21 -	⅛
Goodyr	7	696	15⅜	15⅛	15⅜ +	⅛
Gould	8	677	29	27¼	27½ -	1⅜
Grace	8	x2812	44⅛	43½	44⅛ +	1
Granitv	5	26	12⅜	12¼	12⅜	
Gt AP		575	4⅞	4¾	4¾	
GtW Fin	7	2137	20½	16⅜	20½ +	⅜
Greyhd	6	2061	16⅝	15⅝	15⅝ -	⅜
Gruman	10	33	25¾	25⅜	25⅜ -	⅜
Gulf Wn	4	1798	17¾	17¼	17⅜ +	⅛
Gulf Oil	5	3021	40⅞	39⅝	40⅛ +	⅜
Gulf Res	9	256	23⅜	22¼	22⅜ -	1
Gulf SU	6	351	11¾	11⅝	11¾	
Gulton	7	72	15⅛	14¾	15⅛ +	⅜
Halbrtn	17	890	u17¾	112	115½ -	2
Ham P	5	253	25½	25⅜	25⅜ -	⅛
Hndlmn	6	54	12⅛	11⅞	12⅛ -	⅛
Handy H	16	72	52⅜	51⅞	51⅞ -	⅛
Hana M	5	60	32⅞	32	32¼ -	⅜
Hardee	6	639	u16¾	15⅛	16¾ +	1⅜
Harnist	17	33	15⅛	14⅞	15⅛	
Harris C	16	203	43⅞	43	43½ -	¼
Hart SM	5	144	13⅞	13¾	13⅞ +	¼
Hazltn	9	38	26⅞	26½	26½ -	¼
Hecks	6	119	16	15⅝	15⅝ +	⅛
Hecla	7	150	35½	35	35¼ +	¼
Heinz HJ	7	129	u46½	45¼	46	
Hel Cu	6	13	7¾	7¾	7¾ +	⅛
Heiler In	6	154	20½	20¼	20¼ -	⅛
Helm P	20	224	69¼	68	68½ -	⅝
Hercules	5	299	19⅜	19	19⅜ +	⅛
Hershy	6	10	24¾	24⅝	24⅝ -	⅛
Heublin	9	419	32⅞	32⅛	32¼ -	½
Hew Pck	20	596	u76¾	75	75¾ -	¼
High Vlt	16	344	14¼	13⅜	13⅜ -	⅛
Hilton	10	412	u39	38⅜	38¾	
Hobart

Retard possible dans la construction du gazoduc

(PC) — Faute de décisions rapides sur des aspects fondamentaux de sa construction et de son financement, le gazoduc canado-américain rejoignant l'Alaska risque d'accuser un retard considérable et de coûter très cher, a déclaré dans une entrevue un porte-parole du consortium impliqué dans le projet.

GLENN SOMERVILLE
de la Presse Canadienne

M. John McMillan, président de la société Northwest Alaskan Pipeline, conserve espoir de pouvoir acheminer, à l'hiver 1985-1986, du gaz naturel provenant de la côte nord de l'Alaska vers le coeur des États-Unis, par le truchement d'un gazoduc de 7,680 kilomètres.

Cela dépend toutefois de la réponse qu'apporteront les sociétés prêteuses privées en mesure de financer le projet, de même que des autorisations du gouvernement américain, attendues à la mi-81, a-t-il ajouté.

«Si on ne respecte pas ce calendrier, une année nous échappera», reportant d'un an le début de l'exploitation et il faudra alors ajouter $2 milliards aux $23 milliards prévus pour le projet. Lors de l'approbation de principe en 1977, le projet devait coûter seulement $10 milliards.

Confiance

En dépit de cette inquiétude, M. MacMillian a parlé avec confiance de l'élan nouveau imprimé au projet par l'autorisation que vient d'accorder le gouvernement canadien à l'aménagement des sections pré-construites du tronçon sud du gazoduc pour exporter les surplus de gaz de l'Alberta.

Ce tronçon fera partie intégrante éventuellement du grand pipeline prenant sa source en Alaska.

Le partenaire canadien, la société Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd, de Calgary, compte terminer cette année l'embranchement ouest de son réseau, soit de Caroline Junction, en Alberta, jusqu'à Kingsgate, en Colombie-Britannique, puis de là vers les États-Unis.

Un second embranchement, à l'est, acheminera du gaz albertain vers le midwest, l'est et le sud des États-Unis, a ajouté M. McMillian.

S'appuyant sur ces perspectives d'exportation de gaz canadien, la société que dirige M. McMillian a pu obtenir du marché financier privé la totalité du milliard et demi de dollars nécessaire à l'aménagement des sections américaines des parties pré-construites de l'ouvrage.

Une fois complétés les 2,413 kilomètres de sections pré-construites, les marchés américains seront en mesure d'absorber quotidiennement un milliard de pieds cubes de gaz naturel albertain et ce pendant six ans.

M. McMillian a répondu avec soin à la question de savoir si la Northwest Alaskan Pipeline est capable de convaincre les marchés financiers privés de s'engager à assumer le projet de gazoduc en totalité ou si on devra recourir à certaines garanties gouvernementales soutenues par les contribuables.

«Nous devrions pouvoir en arriver à financer le projet par des fonds privés... Nous voulons le faire ainsi... Les institutions financières souhaitent également qu'il en soit ainsi.

«Si nous arrivons à les convaincre de la santé financière de notre projet, elles vont embarquer.»

Gros problème

La plus grande difficulté simple que rencontre la Northwest Alaskan concerne le financement, au coût de $8 milliards, du tronçon traversant l'Alaska même, un territoire difficile et d'une écologie fragile.

M. McMillian souhaite qu'on amende la loi autorisant la construction du gazoduc de manière à ce que les trois sociétés propriétaires du gaz naturel de l'Alaska, Exxon, Atlantic Richfield et Sohio, puissent participer au financement du gazoduc sur une base d'équité.

Les trois sociétés pétrolières sont disposées à souscrire 40 p. cent des titres de propriété du gazoduc, ce qui signifie qu'elles ne pourraient pas contrôler l'ouvrage et imposer les tarifs d'utilisation.

Depuis que les trois entreprises pétrolières ont accepté récemment de partager les coûts de conception et d'ingénierie du tronçon de l'Alaska, leurs rapports avec la Northwest Alaskan se sont améliorés et laissent entrevoir une participation ultérieure plus grande qui devrait se matérialiser au début de 1981, a ajouté M. McMillian.

Salaires plus élevés, grèves plus nombreuses

(PC) — Le nombre de jours-personne perdus à cause des arrêts de travail au cours des cinq premiers mois de 1980 a plus que doublé au Québec par rapport à la même période de l'année précédente.

En effet, d'après des chiffres du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, le nombre de jours-personne s'est élevé par 1,893,439 entre janvier et mai 1980 comparativement à 872,743 en 1979.

Pendant ce temps, le Québec a été touché par 120 grèves, 23 lock-out et 8 grèves et lock-out pour un total de 141 arrêts de travail dans tous les secteurs d'activité économique de juridiction provinciale et 9 arrêts de travail chez des travailleurs relevant de la compétence fédéral pour un grand total de 160.

Ces 160 arrêts de travail ont affecté 114,473 travailleurs contre 152,080 entre janvier et mai 1979.

Au rythme où se sont déroulés les conflits de travail au cours des cinq premiers mois de la présente année, il est prévisible que l'année 1980 sera la pire depuis 1976 alors qu'on avait dénombré 6.6 millions de jours-homme perdus par des arrêts de travail.

En 1977 et 1978, il y avait eu accalmie dans ce domaine alors que le nombre s'élevait respectivement à 1.4 million et 1.9 million avant d'atteindre 3.6 millions en 1979.

En 1976, un grand total de 607,818 travailleurs avaient été touchés par des grèves et lock-out comparativement à 61,466 en 1977, 126,026 en 1978 et 199,714 en 1979.

Déjà jusqu'en mai 1980, 114,473 avaient perdu des journées de travail en raison de litiges entre les parties patronale et syndicale.

Parallèlement à ces statistiques la rémunération hebdomadaire moyenne dans l'ensemble des industries a été supérieure au Québec par rapport à l'Ontario mais inférieure comparativement au Canada en février 1980.

Selon des chiffres fournis par le gouvernement québécois, le travailleur québécois gagnait $304.42 par semaine contre $301.96 pour son concitoyen ontarien et $306.58 pour le travailleur canadien.

Au Québec, c'est encore à Sept-Îles que les travailleurs gagnent les plus hauts salaires avec $393.20 et ceux de Sorel suivent avec $377.72 mais ce sont ceux de Sherbrooke qui retirent les salaires les plus bas avec $245.83.

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Acroll	670	245	239	245	+ 5
Amalta	2400	160	160	160	+ 5
Am Chrom	7250	495	475	485	- 15
Ashlu	600	e20	320	320	+ 20
Baretta	12400	875	800	825	+ 25
Barons	9570	230	225	230	+ 9
Bearcat	6900	512½	480	512½	+ ½
Blake Res	2900	875	850	862½	
Camel	3945	875	875	875	
Cdn Aran	2500	65	65	65	
Cdn Pioneer	200	550	550	550	+ 25
Chipman	1271	230	225	230	+ 5
Clearport	3300	279	272	272	- 7
Concept	4400	787½	775	775	- 12
Cultus	30500	99	97	98	- 1
Dixie	4500	30	25	25	+ 5
Flag	2470	250	249	250	+ 5
Flin Flon	350	245	245	245	+ 5
Ft Norman	400	340	340	340	- 10
Gascome	3734	410	380	410	+ 10
Gold Lake	12100	400	390	400	+ 10
Gulch	3913	475	470	475	+ 15
Golden Br	13300	130	128	130	+ 5
Howe Snd	2500	80	76	76	
Intl Tika	16200	285	275	280	- 5
Jagor	100	100	100	100	
Jupiter	19000	310	275	295	- 5
Kelvin	700	160	145	160	- 5
Killucan	1000	295	295	295	
Kintla	2500	82	81	81	- 4
LK Res	4120	270	260	265	
Lariat	8300	185	172	172	- 13
Lobell	2000	80	80	80	
Matrex	4500	80	76	80	+ 5
Madre	700	95	95	95	+ 5
Mideast	5500	85	84	85	
Missl	5900	150	140	140	- 5
Mt Jamie	1800	188	160	188	- 2
Maxville	500	75	75	75	- 5
Nahannie	1500	120	102	102	- 7
Nello	500	200	200	200	
New Domn	1000	180	180	180	- 20
New 44	150	750	750	750	- 50
N Gateway	450	725	712½	712½	+ 12
Newport	15900	190	175	190	+ 20
Nimrod	1000	125	125	125	- 5
Norminco	2528	149	149	149	
Nor Cont	15000	50	45	50	+ 7
Onyx	900	562½	562½	562½	- 37
Orbit	280	600	600	600	- 25
Paramnt	400	700	700	700	
Penstar	36000	133	121	133	+ 9
Peregrine	200	512½	500	512½	
Poco	4600	325	325	325	
Radial	11000	100	99	100	+ 4
Saco	6800	130	130	130	
Sastex	6100	55	54	54	- 6
Savanna	24100	140	129	140	+ 11
Seagull	5900	410	400	400	- 20
Sparrow	6400	170	163	165	- 5
Strand	3900	650	625	625	- 25
Strom	18750	400	400	400	
Sunmist	1500	165	163	165	
Surf	2700	127	118	118	- 2
Tiber	550	460	455	455	+ 5
Tiverton	2000	350	350	350	
Tobe	1000	46	46	46	+ 1
Trapper	2000	370	370	370	
Twin Rich	11575	575	575	575	- 25
Univ Ex	8300	365	355	360	
Windlamr	2100	260	251	260	+ 9
X-RG	400	415	410	410	+ 10
Yvanex	300	405	405	405	
Zephyr	3300	485	475	475	- 15
Nordex	12000	23½	23½	23½	+ ½
Portage Av	5666	00	40	40	+ 3

Total volume: 411,230

TITRES AU COMPTOIR

Valeurs	Ventes	Haut	Bas
Atlas Yellow	8000	42	42
Augmitto	8700	400	390
Band-Ore	6000	80	80
Big Town Copper	300	8	8
Brominco	1000	350	350
Brosnan	5000	67	65
Campeau Corp	400	$19¼	19¼
Carling Copper	2000	45	45
Cullaton rts	7900	20	15
Cullaton	100	737½	737½
Despina Gold	9000	45	45
East Bay	5500	35	33
Israel Cont	2000	68	68
Kewagama	2000	200	200
Marshall Boston	5500	13	13
Mt Pleasant	8500	43	42
Medcorp Tech	1000	250	250
New Bidiamaque	500	24	24
Petrofina	700	$34	33¼
Rand Malartic	1500	115	105
St Lucie	1000	55	55
Sceptre	3600	$25⅛	25½
Seco Cemp	500	$23½	23½
Silver Sck	10000	3	3
West Allenbee	5000	48	48
West Quebec	25500	175	155
Yorbeau	8000	54	50
Zahavy	400	150	150

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis vendredi par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, $1.50½; no 93, $1.51½; prix de vente, $1.51½; prix de gros moyen aux détaillants, $1.63.

Fromage cheddar: blanc, $1.56; coloré, $1.56¾.

Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 25 kg, $2.01 le kg; petit lait pour animaux: $1.17 à $1.21 le kg; lait de beurre en poudre: $1.68 à $1.70 le kg; petit lait comestible en poudre: $0.35 à $0.40 le kg; petit lait de nourrissage: $0.29 à $0.31 le kg; lait évaporé: $22.65 à $22.85 pour 48 sachets de 385 ml.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine, A - extra - gros, $1.14½; A-gros, $1.06½; A-moyens, $0.98¾; A-petits, $0.75¾.

Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A - extra - gros, $1.11; A-gros, $1.04; A-moyens, $0.96; A-petits, $0.74; A-très petits $0.39.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles: $6.50 à $7.00 les 50 lb; petites, no 1; $6.50 à $7.00 les 50 lb; ordinaires, no 1: $4.75 à $5.00 les 50 lb; $2.40 à $2.60 les 20 lb; $1.30 à $1.40 les 10 lb; I.-P.-E.: $4.50 à $5.00 les 50 lb; $1.80 à $1.90 les 20 lb; $0.95 à $1.00 les 10 lb; Nouveau-Brunswick, $3.75 à $4.00 les 50 lb; $1.65 à $1.75 les 20 lb; $0.90 à $0.95 les 10 lb.

LE DOLLAR

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en baisse hier de 1-5 à $1.1574 et la livre sterling en hausse de 29-100 à $2.7043.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en hausse de 3.20 à $0.8640 et la livre sterling de 13-20 à $2.3365.

Pour prêter ou emprunter
Les annonces classées
285-7111

LES FAITS SAILLANTS DE LA BOURSE

MONTRÉAL

Volume:

Vendredi	1,325,000
Jeudi	997,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	164	156
Gains	58	37
Pertes	57	69
Inchangées	49	50
Hauts 80	12	8
Bas 80	1	2

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
307,000	Power Corp	16⅛	inch.
125,000	Steinberg A	21½	- ½
60,050	Cons Summit	.63	+ .10
52,465	Gulf Cda	32⅜	- ⅛
50,786	Imperial Oil A	42⅞	- 1⅜
42,000	Bakertalc Rts	.07	+ .04
40,800	Genstar	36⅜	- ⅜
40,300	Lynx Cda Expl	1.40	+ .05
30,000	Genstar Pfd C	37¼	- ¼
28,250	Bakertalc	1.34	+ .14

TORONTO

Volume:

Vendredi	5,013,000
Jeudi	6,850,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	666	726
Gains	250	164
Pertes	204	337
Inchangées	212	225
Hauts 80	27	24
Bas 80	2	6

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
202,600	Gulf Cda	32⅜	- ⅛
110,435	Bow Valley	25¼	- ¼
106,180	Jannock	13	inch.
102,339	Stelco A	35¼	+ ¼
102,067	Imperial Oil A	42⅞	- 1

Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
220,337	Teck B	20¼	+ ⅛
106,000	Dejour	1.47	+ .02
105,240	New Senator	1.40	- .07
63,390	Denison	52¼	+ 2½
57,988	Placer Dev	22¼	+ ¼

NEW YORK

Volume:

Vendredi	46,710,000
Jeudi	54,780,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	1895	1908
Gains	763	607
Pertes	761	936
Inchangées	371	365
Hauts 80	113	75
Bas 80	4	8

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Var.
30 Ind.	936.69	940.02	924.83	931.48	- 3.84
20 Transp.	311.95	314.25	307.30	311.08	- 0.93
15 Ser Pb	111.21	111.50	109.94	110.45	- 0.94
65 Comp.	339.15	340.68	334.69	337.46	- 1.51

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (fils et barres)

comptant	916-917
à terme	933.50-934.50
ventes	10,175 tonnes

ETAIN (qualité ordinaire)

comptant	7260-7280
à terme	7230-7235
ventes	1,850 tonnes

ETAIN (qualité supérieur)

comptant	7260-7280
à terme	7230-7235
ventes	aucune

PLOMB

comptant	348.50-349
à terme	361.50-362
ventes	7,300 tonnes

ZINC

comptant	312.50-313.50
à terme	324.50-325
ventes	8,600 tonnes

ALUMINIUM

comptant	757-759
à terme	746-747
ventes	6,900 tonnes

NICKEL

comptant	2790-2800
à terme	2810-2820
ventes	84 tonnes

AMÉRICAINE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aeronca	38	27	5¾	5¾	5¾	- 1/8
Alask A	11	46	4	3⅞	4	
Amdhl	73	329	25⅞	25	25½	+ ⅜
Anglo C	11	88	25¼	24⅞	24⅞	
Anthony	4	8	9¼	9¼	9¼	+ 1/8
Apld Dv		219	4⅛	3¾	3⅞	+ 1/8
Aquit Ca	26	119	56½	55⅝	56	- ½
Asamer		144	20¼	19½	19½	- ⅛
Atco Ind		60	¾	11-16	¾	+ 1-16
Avemc	9	49	11⅞	11½	11¾	- ⅛
Banistr		108	17¼	16⅞	16⅞	+ ⅜
Barnwl		24	15⅞	15⅝	15⅝	- ⅛
Baruch	21	34	19	18⅝	18¾	+ ⅛
Beverly	14	195	14¾	14½	14½	
Bic Pen	10	170	u14⅞	14	14⅜	+ ⅛
Bink Mf	5	2	17	17	17	+ ⅛
Bow Vall		1061	22⅜	21½	21⅝	- ⅜
Bradf Cm	8	197	12	11¾	11¾	- ⅛
Brascan	13	122	24⅜	24⅛	24⅜	
Breeze Cp	5	9	9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
Camco In	12	17	33¾	33⅛	33⅛	- ⅜
Cdn Oc		1	12⅞	12⅞	12⅞	- ⅛
Chmp Ho		6092	11½	11⅛	13⅜	+ ⅛
Colemn	8	13	15⅞	15¾	15¾	
Cominc	4	288	52⅜	51¼	52	- ⅛
Comdint	13	345	u45⅞	44¾	45¾	+ 1⅜
Condec	11	253	16	15⅜	16	+ ⅛
Con OG	7	198	13⅛	12½	12½	- ½
Cont Ma	16	6	5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
DWG	4	69	2¾	2⅝	2⅝	- ⅛
Data Pd	23	897	28¼	26½	27⅜	- 1⅛
Delhi Oil	89	851	u62¼	61	61½	+ 1
Dev Am	3	10	16½	16¼	16½	+ ½
Dome P		393	74⅝	73¼	74⅜	+ ⅛
Domtar		338	21¾	21¾	21⅝	- ⅛
Dur Tst	13	36	14	13⅝	13⅞	
Dynalec	18	368	12⅜	12	12⅛	- ⅛
ElAudD		130	4½	4⅛	4½	+ ½
Fed Re	22	160	7½	7¼	7½	
Fin Gen	10	10	23⅞	23⅜	23⅞	+ ⅛
Forest L	17	118	24½	22¾	22¾	- 1
Front A	7	248	16¼	15	16¼	+ ⅜
Gnt Yel	6	225	22	21½	21⅞	+ ⅛
Goldfld		167	2	1⅞	1⅞	- ⅛
Great Am	8	7	10⅞	10¾	10¾	- ⅛
GtLk Ch	17	23	48⅛	47⅞	47⅞	
Gulf Cn		1744	28⅜	27¾	28	- ⅜
Hasbro	3	25	8¼	7⅞	8	- ⅛
Holly C	10	180	11¼	10¾	11	+ ¼
HouOM	15	1023	32⅛	31⅛	31½	- ½
HBay O	15	49	29¼	28½	28⅝	- ⅜
Imp Oil	8	1510	38	36½	36⅞	- 1⅛
Instr Sy	11	338	⅞	13-16	⅞	+ 1-16
IntCty G		268	15¼	14¾	14¾	- ⅛
Int Bnkn	8	252	3	2¾	3	
Int Str	16	6	1⅛	1	1⅛	+ ⅛
Jetronic	10	38	2⅝	2½	2⅝	+ ⅛
Jupiter	6	1	10⅞	10⅞	10⅞	- ⅛
Kin Ar	11	101	3⅛	3	3⅛	+ ⅛
Lake Sh		68	9½	9⅛	9⅜	+ ⅛
Landmk	158	71	16¼	15¼	15¾	- ⅜
Lloyd E		219	1⅜	d 1⅜	1½	- ⅛
Lodge S	10	98	5¼	4⅞	4⅞	- ⅜
Loews wt		46	49¼	48½	49¼	- ¼
MCO Hldg	5	292	12⅝	12⅜	12½	
Marnda	7	117	1⅜	1 9-16	1⅜	+ 1-16
Mego Int	19	32	5⅜	5⅛	5½	
Mite Cp	6	2	17¾	17¾	17¾	+ ¼
Nat Hlt	10	1	26	26	26	
Nt Pat		142	7⅞	7¾	7⅞	- ⅛
N Idria	11	39	1⅜	1½	1½	
Newb En	11	6	10⅝	10⅜	10⅝	+ ⅜
Nortek	6	75	7	6⅝	6⅞	- ⅛
NCdn Oil	24	45	16⅛	15½	15⅝	- ½
Numac O		64	30½	29½	29⅝	- ⅜
OOkiep	7	z400	52¾	51	51	- 1
Phoenix		16	2½	2⅜	2½	+ 1/8
Pionr S	7	62	5¾	5½	5½	- ⅛
Plant In	19	105	7	6¾	7	
Poloron		10	1⅜	1⅜	1⅜	
Prairie		6	23¾	23½	23½	- ½
Ranger O		565	35	33⅝	34½	
Redlaw		7	15-16	⅞	⅞	- 1-16
Res Ctl	13	138	19¼	18½	19	
Resrt A	5	1570	36⅛	34½	34⅝	- 1¾
Rest Asc	6	40	3⅜	3½	3½	- ¼
Rexnor	12	25	6½	6¼	6¼	- ¼
Roblin		21	6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Salem C	10	4	15½	15½	15½	+ ¼
Scur Rain	17	z2200	93	91	93	+ 1⅝
Sheltr	6	19	3¼	3⅛	3¼	+ ⅛
Solitron	13	57	6¼	6	6	- ⅛
Sundnc		286	57	56	56⅞	+ 1⅝
Susahan	27	19	3½	3½	3½	
Synalov	7	16	8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Syntex	11	361	42¾	42	42	- ½
Syst En	16	876	u26⅛	24⅛	25	- ⅜
Tech T	50	13	1½	1⅜	1½	
Teletix	12	54	33¾	33	33¾	+ ⅜
Terra C	8	116	9⅜	9⅜	9½	
Tran Lux	7	8	7	6⅞	6⅞	- ⅛
Twin Fr	10	13	4½	4¼	4½	+ ⅛
UnAstbst		46	5¾	5⅝	5¾	
UNat C	14	5	7½	7½	7½	+ ⅛
US Filt	8	271	20⅜	19⅝	19¾	- ⅛
Vernit	9	1046	u12½	11½	12	+ ⅜
Vulcn Cp	4	17	6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Wackht	8	26	9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Wainoco	37	142	29¾	28¾	29¼	
Wang	22	234	u46½	43⅜	43⅞	+ ¼
Wstburn		345	30	28⅝	28¾	- ⅞
Work W	7	37	13⅛	12¾	13	
WwEngy	26	259	17¼	16½	16⅜	- ¾
Wr Harg		169	3 13-16	3⅜	3 13-16	+ ⅛
ElAudD	12	z9699	10	70	70	70

Total sales: 6,640,000

LES OBLIGATIONS

par la Presse Canadienne

	Prix	Rend.	Chang.
GOUVERNEMENT DU CANADA			
Canada 8½ Feb 1-81	99.10	10.46	- -
Canada 8 Oct 15-82	93.65	11.35	- -
Can 11¾ Dec 15-82	100.20	11.63	- -
Can 4½ Sept 1-83	84.37	10.61	+ ⅛
Can 13¾ Mar 15-83	104.20	11.80	- -
Can 10 June 1-84	94.50	11.82	+ ¼
Can 13¾ Mar15-85-90	108.12	12.28	+ ¼
Can 13May1-85-90	105.12	12.08	+ ¼
Can 13¾ Mar15-00	105.50	12.97	+ ½
Can 13May1-01	101.25	12.82	+ ½
Can 9½ Oct 1-01	77.50	12.55	+ ½
Can 11¾ Feb1-03	93.50	12.63	+ ½
Can 10½ Oct 1-04	82.50	12.86	+ ½
PROVINCIALES			
BC Hy 10 Jan 2-00	79.00	12.98	+ ¼
Manitoba 10Dec5-99	79.50	12.90	+ ¼
NB El 10¼ Dec21-03	80.00	12.99	+ ¼
Nfld-Lb Hy 10Jun27-03	77.75	13.08	- -
Nfld 13¾ May15-86	103.50	12.49	+ ¼
NS Pow 9⅜ Jan10-03	74.12	12.91	+ ¼
Ont Hy 13¼ Mar15-85	103.50	12.23	+ ¼
Ont Hy 10May10-09	78.50	12.85	+ ½
Ont Hy 13¼ May14-10	101.00	13.11	+ ½
Que Hy 11Oct15-04	83.75	13.25	- -
QueHy 14Apr15-85-90	108.00	12.54	+ ¼
INDUSTRIELLES			
Bell 11 Oct 15-04	84.00	13.21	+ ½
Fst Cdn 13⅝ May15-85	104.00	12.47	+ ½
C.I.B.C. 10.10 June15-84	93.50	12.25	+ ½
Cons Gs 10.45 May1-99	81.50	13.12	+ ½
Labatt 11⅛ Oct1-99	85.00	13.30	+ ½
Shell 9⅝ Mar15-03	74.00	12.95	+ ½

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de 00.170 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

VENDREDI: $15.610

MONTRÉAL — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent canadien à $18.040 l'once de Troyes.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $15.57 l'once de Troyes.

FONDS MUTUELS

Institute Members	
AGF Grou-	
Amer Gth	8.19
Cdn Gas En	10.08
Cdn Sec Gth	11.18
Cdn Trustd	4.03
Corp Invest	8.00
Corp In Stk	14.06
Growth Eq	6.01
Japan	14.91
nMMF	11.05
Option Eq	5.03
Special	9.63
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	12.13
Income Fd	9.78
Internti	10.91
Pld Res	11.73
Taurus	13.93
Calvin Bullock	Gr
Acrofund	2.55
Banner Fd	5.92
CIF	6.34
CIF Inc Fd	9.75
Central Group	
vCam Gth	7.97
vCompound	8.11
vDividend	8.59
vFund 4000	5.71
vInt'l Engy	3.16
vInt'l Gth	5.62
vInt'l Inc	3.89
vNat Rs Gth	6.33
vNorthrn En	5.85
vRevenue G	4.35
vUnivest	7.47
CSA Mgmt Gr	
Goldfnd	5.58
Goldtrust	6.50
Confed Group	
Dolphin Eq	7.18
vDolphin Mt	4.97
Cundill Group	
Security	8.93
Value	7.48
Dynamic Group	
vnDyn Am	5.90
vnDyn Fd	15.90
vnDyn Inc	5.71
Eaton-Bay Group	
Comnwlth	21.15
Dividend	5.35
Growth	7.43
Income	3.67
Int'l	7.11
Viking	9.63
Guaranty Tr Gr	
vnInv Eqty	12.67
vnInv Inc	3.98
vnMortgage	9.84
Guardian Group	
Enterprise	1.69
GIS Inc	5.58
vGrowth Fd	22.03
North Am	8.36
Mutual Ac	7.62
Sec Inc	9.86
World Eqty	7.08
Investors Group	
vBond	4.45
vDividend	8.19
vGrowth	18.06
vInt'l	9.81
vJapan	9.95
vMortgage	4.73
vMutual	7.62
vProv Stk	110.08
vRetremnt	11.46
vnJones Hew	4.75
Montreal Trust	Gr
vEquity	23.07
vIncome	7.82
vInt'l	10.82
vMortgage	9.46
Principal Gr	
vCollectve	13.27
vGrowth	7.19
vVenture	6.72
vBond	2.83
Prudential Group	
Growth	10.72
Income	4.68
vSask Dv Fnd	4.74
Scotiafund Gr	
Scotiafnd	1.72
Scotiafd Mtg	.95
Templetn Gth	8.13
United Bond Sh	
RoyFund	13.39
RoyFund Inc	4.75
Universal Gr	
Equity	15.25
Income	4.14
Int'l	5.13
Resource	8.66
Non-members	
nAltemira Fd	6.31
Assoc Inv	9.67
yBeaucangx	6.67
Canagex Gr	
vHypothqs	9.89
vObligatns	8.60
Capital Gth	5.73
xChase	8.22
vnCom Cp Mt	9.66
Co-Op Trust	Gr
vnCo-op Fd	14.73
vnLandmk	18.70
Desj

L'inefficacité des sociétés d'État pèse lourd sur l'économie

PAR JEAN POULAIN

■ Chaque passager du «Concorde» coûte 11,800 francs (environ $3,300) aux compagnies aériennes qui l'utilisent: c'est dire qu'en fait, en ce qui concerne Air France, le contribuable français verse $3,300 par voyage aller-retour, par passager, pour subventionner le déficit...

Est-il logique de faire payer aux contribuables français des sommes aussi considérables pour permettre à une seule clientèle internationale disposant de moyens importants de bénéficier d'un gain de temps?

Quelle peut être, au surplus, la justification du projet «Concorde» quand on sait que l'appareil consomme 75 tonnes de pétrole pour traverser l'Atlantique en assurant le transport de 100 passagers? Le Boeing n'en utilise que 89 tonnes pour convoyer quatre fois plus de personnes...

La consommation d'énergie du «Concorde», ainsi qu'il était facile de le prévoir, est hors de proportion avec l'utilité réelle de l'appareil, dont le coefficient d'occupation (nombre de sièges occupés, en moyenne, par rapport au total disponible) n'atteint pas 60 pour cent: non seulement il coûte cher mais vole à moitié vide...

Il en résulte que non seulement l'avion, comme l'on sait, a nécessité des investissements de mise au point énormes (plus de $2 milliards) mais l'État doit maintenant subventionner la société nationale Air-France pour compenser le déficit d'exploitation (avec la part de l'État de l'achat de l'appareil, la subvention annuelle est d'environ 220 millions de francs pour 1979 (environ $61 millions).

Il faut, enfin, ajouter que l'on avait prévu de vendre 300 appareils alors que seuls les deux pays qui l'ont produit en ont doté — à leurs frais — leur société aérienne nationale.

Avec les invendus, il a été décidé d'arrêter la production au seizième appareil (Boeing, de son côté, a vendu des milliers de sa série et se prépare à un nouveau décollage avec des versions modernisées).

L'on pourrait aussi prendre l'exemple de l'Airbus de fabrication non plus franco-anglaise mais franco-allemande, dont les commandes enregistrées totalisent 400 appareils alors que le seuil de rentabilité a été porté à 700-800 unités, mais pour lequel se dépensent déjà des fonds de recherche pour un nouveau moyen courrier dont il serait dérivé.



Un gouffre financier

Les erreurs financières des pouvoirs publics français — on pourrait en trouver dans tous les pays — ne s'arrêtent pas à l'aéronautique: l'exemple du paquebot France, comme gouffre financier est assez concluant dans son genre: il ne s'agit pas tellement des dépenses somptuaires, pour employer un terme du code civil, mais de la création consciente et volontaire de futurs déficits d'exploitation pour lesquels on recherche vainement l'intérêt du contribuable qui doit les supporter.

Car l'on sait que dans le cas du France, ce contribuable français a subventionné les croisières de milliardaires étrangers, pour les trois quarts.

C'est donc le mérite de l'ouvrage de MM. Edouard Bonnefous, ancien ministre français bien connu et de Jacques Blanc, maître de conférence à l'Institut d'Études Politiques de Paris, de pourchasser «l'extension tentaculaire de la puissance de l'État» sous son aspect de mauvaise gestion, dans un livre au titre proustien: «À la recherche des milliards perdus».

Il ne s'agit donc pas de porter des jugements sur les divers systèmes politiques mais, au contraire, de rendre les Français conscients de la nécessité absolue de stopper l'évolution actuelle des dépenses publiques et des déficits auxquels elles donnent lieu; ces financements handicapent le secteur privé, l'empêchant de réaliser les investissements de modernisation dont l'industrie française a un urgent besoin, à un moment où de profondes mutations industrielles se font jour au profit de certains pays du Tiers Monde.

Non seulement les deux auteurs se plaignent des excès de dépenses mais soulignent-ils leur inefficacité.

Leur désapprobation n'en est que plus légitime lorsqu'ils remarquent qu'au niveau de la lutte pour réduire les inégalités de revenus, l'amélioration toute relative de la situation des plus déshérités est réalisée au prix d'un énorme engagement financier qui ne rapporte pas beaucoup à ses bénéficiaires, mais coûte des sommes importantes à la collectivité.

50,000 lits de trop

L'ouvrage donne comme exemple la construction d'hôpitaux, programme qui fait que la France compte aujourd'hui 50,000 lits de trop, lits qui, même vides, coûtent cher...

Un autre domaine, plus familier celui-là aux Québécois, concerne les déficits chroniques des entreprises nationalisées, ces «déficits de gestion» auxquels s'attachent surtout les deux auteurs.

Il faut noter que Paris n'y va pas, comme l'on dit, de main morte: le montant total des «concours accordés» (bel euphémisme pour qualifier des déficits) représente, en 1979, plus de 30 milliards de francs (plus de $8 milliards), alors que l'on prévoit plus de 34 milliards de francs pour 1980... prévoir des déficits: tout le mal semble trouver son origine dans cette passivité complice.

Le pire est qu'en France, pays de Courteline, qui a tant fait pour ridiculiser les fonctionnaires (on se rappelle de «Messieurs les ronds-de-cuir»), on en est arrivé à ne plus savoir combien l'État dispose de personnes à son service, ce que les deux auteurs, qui semblent s'y être habitués, qualifient de «grave défaut de notre administration: il est impossible de déterminer avec précision les effectifs actuellement au service de l'État» ni, par voie de conséquence, le montant exact des rémunérations.

C'est pourquoi, le plus sérieusement du monde, l'on apprend que «dans ces conditions, il a été nécessaire d'entreprendre un vaste recensement complet des agents de l'État, à partir des fichiers de paiement informatisés».

Quant aux émoluments versés, l'étonnement s'amplifie lorsqu'on lit qu'au chapitre des «indemnités accessoires» (en plus des traitements de base), leur montant représenterait plus de 10 pour cent de la masse des seuls traitements...

La première consiste à introduire l'indexation des paliers et taux d'impôts ou les équivalents (comme avec Ottawa), dans le but de forcer l'État à contenir ses dépenses.

La seconde cherche à alléger le fardeau des charges sociales des employeurs pour les salaires: le patron français doit, en effet, verser chaque année l'équivalent de 5 mois de salaires de l'employé, à l'État, au titre de contributions à un grand nombre de programmes. (Les cotisations sociales versées par l'employeur en pourcentage du salaire brut sont en effet de 56.22 pour cent).

L'étude des deux experts va beaucoup plus loin, puisqu'on met aussi en cause le coût de la politique de prestige dans les anciennes colonies françaises, en particulier.

De tout cela, il résulte que l'économie française, depuis 1945, selon les auteurs, souffre d'une pénurie générale d'investissement des entreprises privées (le marché financier étant accaparé aux trois-quarts par le secteur public et parapublic).

À LA RECHERCHE DES MILLIARDS PERDUS
par Edouard Bonnefous et Jacques Blanc
publié par les PUF, Paris (Presses Universitaires de France).

Un avion-cargo s'écrase en montagne: 7 morts

■ MEXICO (AP) — Un avion-cargo péruvien comptant un équipage de trois membres et transportant quatre passagers a embouti hier le flanc d'une montagne et s'est écrasé dans un ravin.

Après s'être rendus sur les lieux de la tragédie, non loin de la petite localité de Magdalena Contreras, à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Mexico, les secouristes ont déclaré qu'ils n'avaient retrouvé aucun survivant.

Le DC-8, qui transportait 30 tonnes d'aliments pour chevaux, venait de Lima, au Pérou, et se dirigeait vers Miami, avec escale à Mexico. Pour une raison inconnue, il avait dévié de quelque neuf kimomètres de sa route.

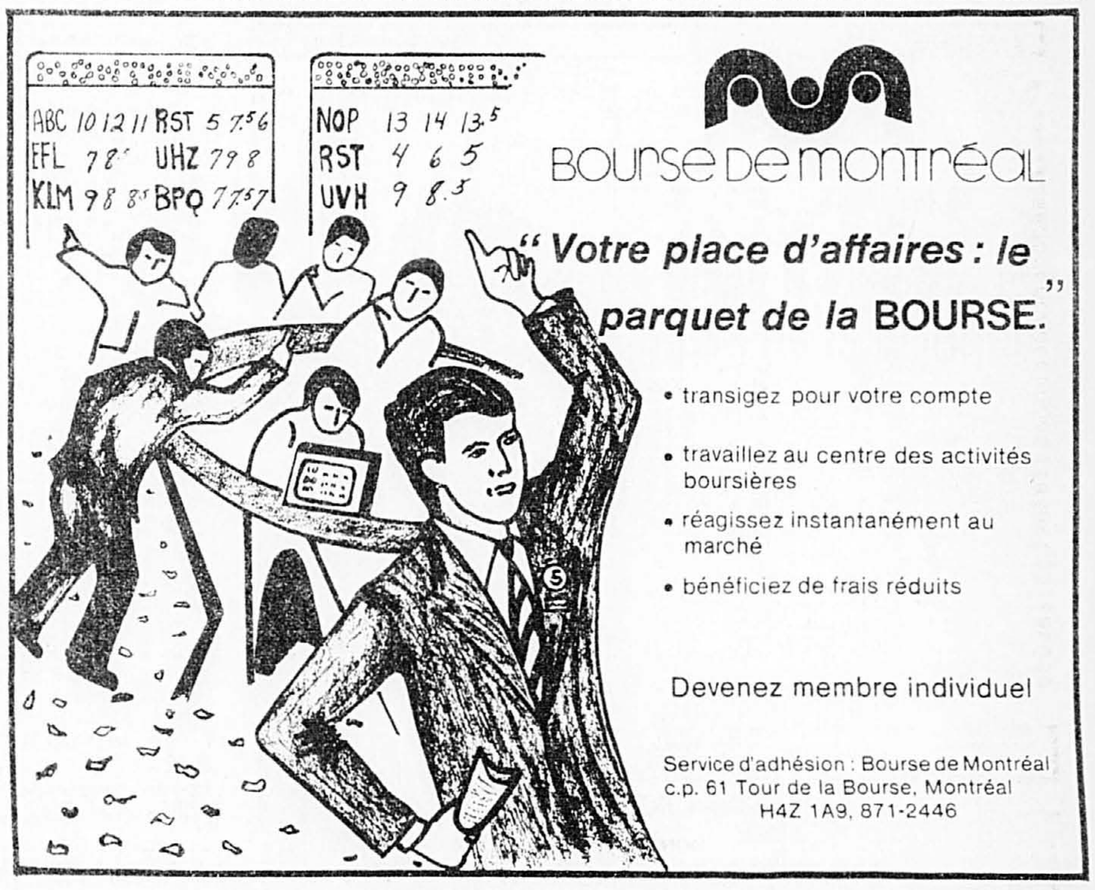
L'avion aurait heurté le Cerro de San Miguel, haut d'environ 3,000 mètres, puis fait une chute de 300 mètres dans un ravin; les débris étaient éparpillés sur un rayon de cent mètres.

APRÈS UN MOIS DE GRÈVE

Marche de solidarité des grévistes du papier

■ LA BAIE (PC) — Environ 1,200 travailleurs du papier et de la forêt, membres d'un syndicat affilié à la CSN et venant de La Tuque, Baie-Comeau et de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont souligné hier par une marche de solidarité ordonnée le premier mois de leur grève contre Abitibi-Price.

Présent à La Baie, le président Norbert Rodrigue, de la CSN, a affirmé que la manifestation démontrait la volonté des syndiqués du papier de poursuivre leur lutte pour de meilleures conditions de vie, et cela malgré le règlement intervenu jeudi entre le Syndicat canadien des travailleurs du papier et la compagnie de Toronto.



VOUS EXPORTEZ AUX ÉTATS-UNIS?
Ayez votre propre entrepôt aux E.-U.
Une heure de Montréal. Nous fournissons aux exportateurs et importateurs les services de secrétariat, tenue de livres, dépôt banquaire, entreposage, emballage, consolidation, expédition et réception.
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER
TRIMEX
Mooers, N.Y. 12958
(518) 236-5521

ISOLEZ PORTES ET FENÊTRES MAINTENANT (TRIPLE VITRAGE)
35% PLUS EFFICACE aero
• ESTIMATION GRATUITE SANS AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART
• TOUS NOS MATERIAUX SONT APPROUVES PAR LA SCHL
• SUJET AUX RABAIS PROVINCIAUX ET FEDERAUX
Appelez-nous pour plus d'informations
LES ENTREPRISES McNAMEE
10382c ouest, boul. Gouin, ROXBORO
684-8834
Service téléphonique de 24h

LOCAUX DISPONIBLES POUR BUREAUX
dans un centre commercial de première importance situé en plein centre-ville
• à des tarifs de sous-locations
• de 500 à 4,000 pi. ca. (un espace même plus grand est disponible)
• accès direct par métro
Tél.: (514) 395-2213
Place Bonaventure

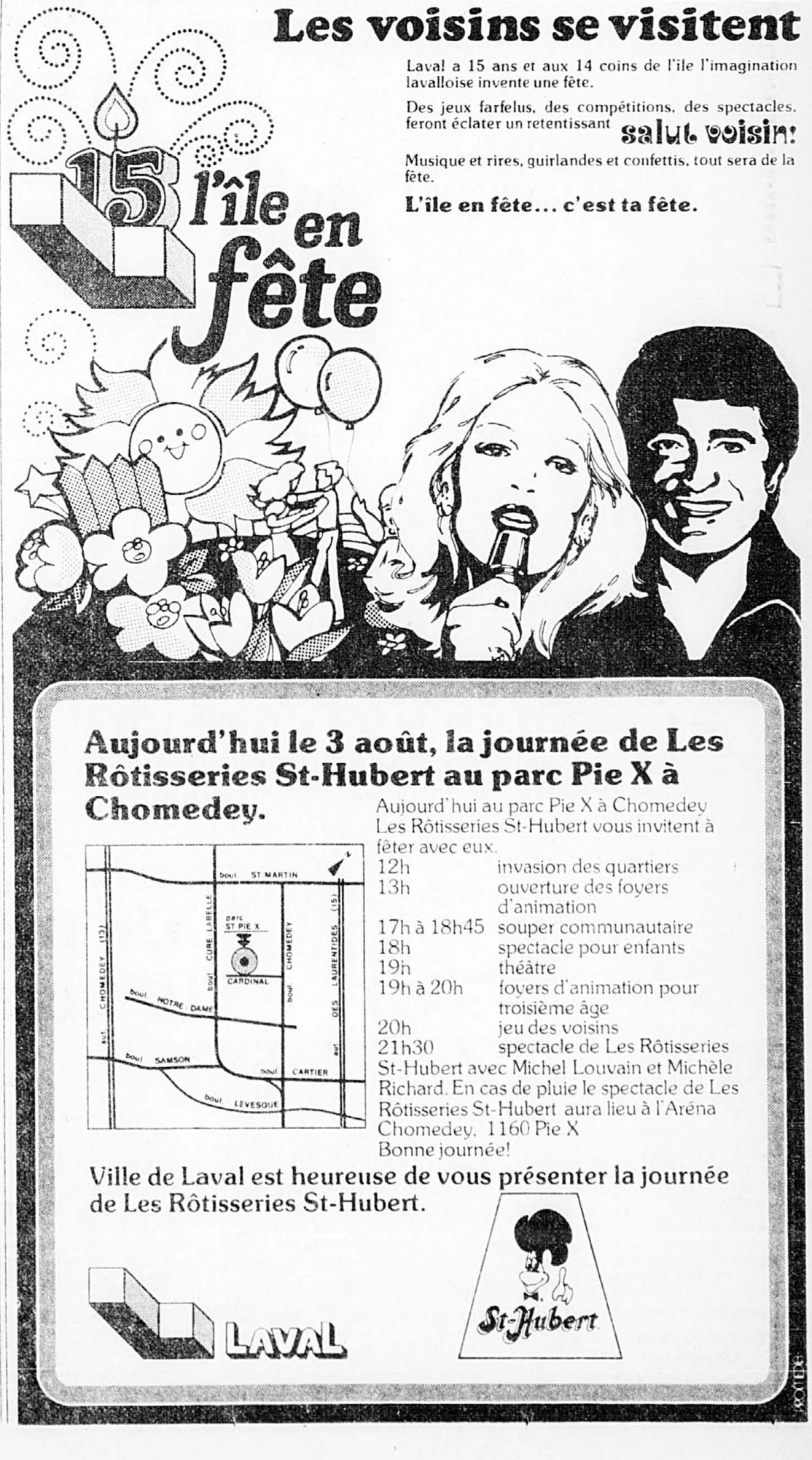
PHILDAR LTEE LTD.
les belles laines à tricoter
Vous propose de vous joindre à son réseau de concessionnaires en ouvrant
VOTRE BOUTIQUE DE LAINES
Nous apportons: qualité et service
organisation
expérience
techniques de ventes
publicité et promotion
Vous apportez: votre dynamisme
vos efforts
+ un capital raisonnable
Téléphonez à
PHILDAR LTÉE
6200 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal-Nord (514) 323-8450
appel interurbain 1-800-361-7619 sans frais
Att.: M. Gaétan Laliberté

Encan tous les MARDIS
à 19 h
Inspection à 12 h 00
LES GALERIES D'ENCAN EMPIRE
5500, rue Paré
(juste à l'ouest de Décarie)
737-5343 VISA
737-8653 Master Charge
Nous acceptons toujours les consignations à un tarif de commission très bas. Marchands bienvenus.
Stationnement gratuit
Entrée libre
E-0617

ASSUREUR-VIE AGRÉÉ

Jean-Réal Rufiange, A.-V. A.
L'Institut des assureurs-vie agréés du Canada a décerné à M. Jean-Réal Rufiange, agent de La Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance sur la vie, le titre d'Assureur-vie agréé.
Ce titre couronne trois années d'études poussées sur l'assurance-vie et sur les sciences connexes: économie, fiscalité, comptabilité, droit commercial, administration des sociétés et psychologie. —

• Caoutchouc industriel
• Pièces moulées en caoutchouc pour toutes applications
• Elastomères spéciaux
Nous avons à votre disposition:
DÉPARTEMENT LABORATOIRE/ÉTUDES
— Choix des élastomères et élaboration des formules de mélanges.
— Étude et réalisation des moules.
— Mise au point et réalisation de pièces spéciales.
— Moulage de précision.
— Adhérisation sur tous supports.
DÉPARTEMENT MÉLANGES
— Fabrication de mélanges tous élastomères.
I — sur nos spécifications
II — à façon
— Contrôle des mélanges.
DÉPARTEMENT MOULAGES
— Pièces techniques pour toutes industries.
— Moulage de tous les élastomères.
— Adhérisation élastomères/métaux.
— Fabrication de prototypes petites et moyennes séries.
BARON CAOUTCHOUC LTÉE
851, rue Baron
Saint-Jérôme, Québec
J7Z 5V9
Tél.: (514) 436-2433

Les voisins se visitent


Laval a 15 ans et aux 14 coins de l'île l'imagination lavalloise invente une fête.
Des jeux farfelus, des compétitions, des spectacles, feront éclater un retentissant salut voisin!
Musique et rires, guirlandes et confettis, tout sera de la fête.
L'île en fête... c'est ta fête.
Aujourd'hui le 3 août, la journée de Les Rôtisseries St-Hubert au parc Pie X à Chomedey.

Aujourd'hui au parc Pie X à Chomedey Les Rôtisseries St-Hubert vous invitent à fêter avec eux.
12h invasion des quartiers
13h ouverture des foyers d'animation
17h à 18h45 souper communautaire
18h spectacle pour enfants
19h théâtre
19h à 20h foyers d'animation pour troisième âge
20h jeu des voisins
21h30 spectacle de Les Rôtisseries St-Hubert avec Michel Louvain et Michèle Richard. En cas de pluie le spectacle de Les Rôtisseries St-Hubert aura lieu à l'Aréna Chomedey, 1160 Pie X
Bonne journée!
Ville de Laval est heureuse de vous présenter la journée de Les Rôtisseries St-Hubert.
LAVAL
St-Hubert

LE MONDE

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 2 AOUT 1980

LE RETRAIT SOVIÉTIQUE D'ALLEMAGNE DE L'EST

Une supercherie monumentale?

d'après AFP et Reuter

■ L'Union soviétique a annoncé hier qu'elle avait achevé le retrait d'Allemagne de l'Est de 20,000 soldats et 1,000 chars, mais au même moment, au moins 14 divisions soviétiques stationnées en République démocratique allemande entamaient un programme de renforcement de leurs régiments de tanks, annonçait-on de source Atlantique européenne sûre. Ce nouveau geste suscite des doutes sérieux quant à la détente en Europe, estiment les observateurs de l'OTAN, à Bruxelles.

Selon un document confidentiel inter-alliés, Moscou est en train de renforcer considérablement ses divisions restantes en RDA alors même que l'agence Tass annonçait la fin du retrait de mille chars et de 20,000 hommes, conformément à l'annonce faite précédemment par le président Léonide Brejnev.

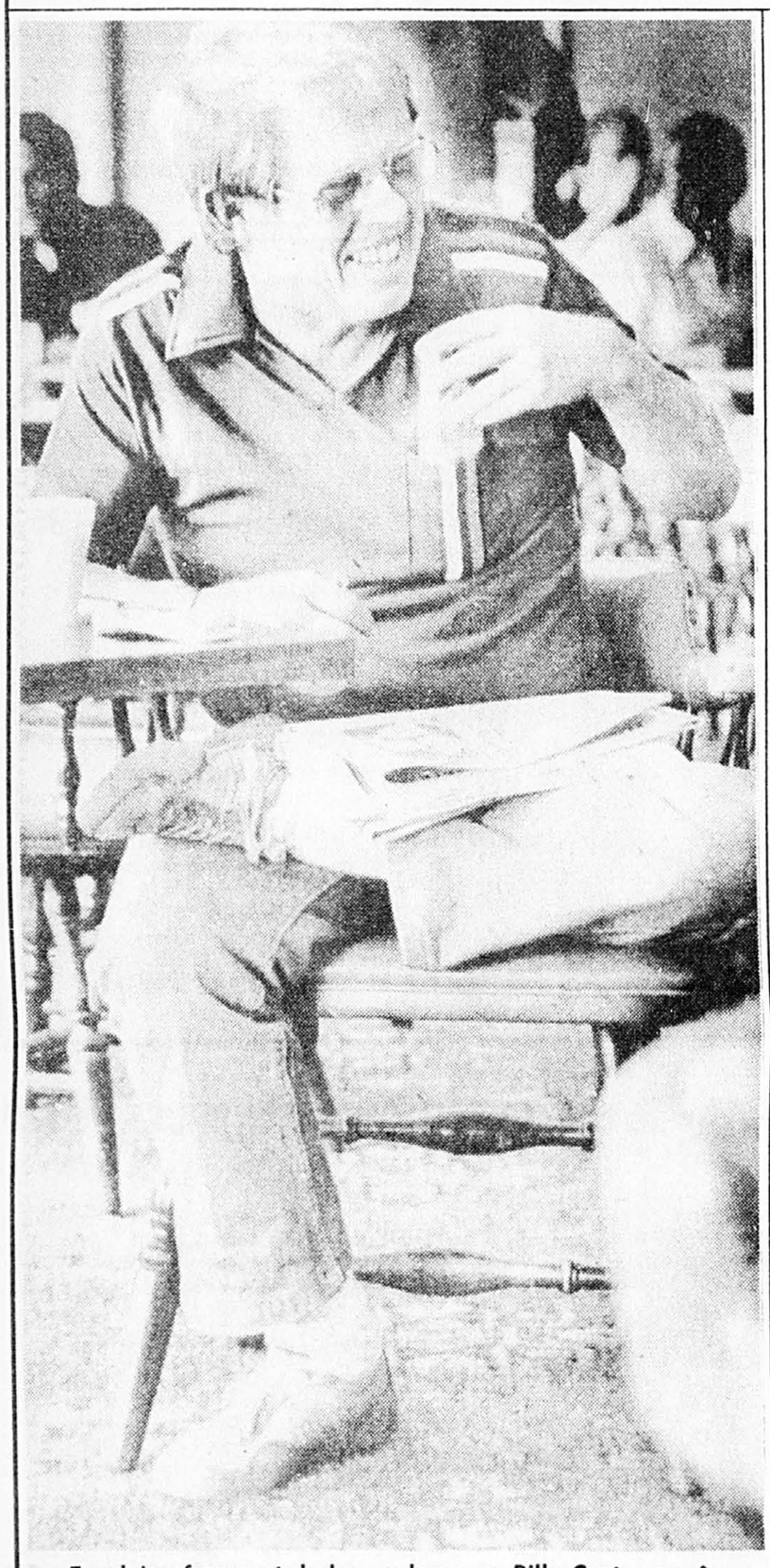
Ce nouveau renforcement intervient le jour même du 5e anniversaire de la signature de l'acte final de la conférence d'Helsinki. Ainsi, selon ce document de l'OTAN, une fois achevé le programme de renforcement en cours, le groupe des forces soviétiques en Allemagne de l'Est sera accru de 19,500 hommes et 990 chars. En d'autres mots, constatent les observateurs atlantiques à Bruxelles, le retrait des troupes soviétiques de RDA, qui alimente depuis octobre dernier la propagande soviétique, ne serait qu'un leurre.

Ce prétendu retrait, estiment par ailleurs les observateurs, confirme la volonté de l'état-major soviétique de ne pas entamer son potentiel militaire en RDA tout en obtenant «le maximum au niveau de la propagande en Europe».

L'annonce du renforcement des unités du groupe des forces soviétiques en Allemagne suscite en outre deux questions: 1— Ces unités de chars formant le fer de lance des forces soviétiques, pourquoi tellement les renforcer si on n'a que des soucis défensifs? 2—Comment peut-on tirer argument du retrait de 20,000 Soviétiques de RDA, comme le fait Moscou, alors qu'on réinvestit ces forces par le biais de réorganisations et de renforcements d'unités?

En outre, font remarquer les diplomates atlantiques, à quelques semanines de la session préparatoire de la Conférence de Madrid, le 9 septembre, ce renforcement camouflé d'unités soviétiques va certainement confirmer la position des «durs» de l'OTAN, aux États-Unis et en Grande-Bretagne notamment, dans leur volonté de demander des comptes aux Soviétiques sur la détente.

L'annonce du renforcement des troupes en Allemagne de l'Est confirme par ailleurs les alliés dans leur méfiance vis-à-vis du Pacte de Varsovie en ce qui concerne les négociations de Vienne sur des réductions mutuelles et équilibrées en Europe centrale. L'OTAN affirme avoir la preuve que le Pacte de Varsovie a 170,000 hommes de plus qu'il ne le dit en Europe centrale.



En pleine forme et de bonne humeur. Billy Carter a même pouffé de rire à la suite de certaines questions des journalistes sur ses implications avec la Libye. téléphoto UPI

Billy Carter se contredit et exprime un certain regret

d'après AFP, UPI et AP

■ Revenant sur ses déclarations faites la veille, Billy Carter, le frère du président, a indiqué hier que «quelqu'un à la Maison-Blanche» lui avait fourni un des télégrammes du département d'Etat relatifs à son voyage en Libye en 1978.

Toutefois, a précisé M. Carter au cours d'une conférence de presse tenue à Plains, Georgie, il s'agirait d'une note insignifiante rédigée par le chargée d'affaires américain en Libye. Ce dernier aurait affirmé dans ce télégramme que le voyage de Billy avait facilité son travail. Billy a ajouté que copie de ce télégramme est maintenant en possession de son avocat.

Le frère cadet du président Carter avait démenti jeudi être en possession de télégrammes du département d'Etat. Mais pressé de révéler le nom de la personne qui le lui a remis, Billy a déclaré: «Je crois qu'il s'agit de quelqu'un à la Maison-Blanche». Il a toutefois refusé de dire si son frère, le président Carter, lui a donné le document. «C'était il y a plus d'un an et je ne m'en souviens plus», a-t-il déclaré.

Billy Carter a d'autre part noté que le télégramme qui lui a été remis l'avait également été au journaliste Jack Anderson, qui avait invoqué la loi sur la liberté d'information pour l'obtenir.

S'il avait su

Billy Carter a aussi déclaré qu'il aurait préféré tomber en banqueroute plutôt que d'accepter de l'argent de la Libye s'il avait su que ses liens avec Tripoli auraient pris de telles proportions. Billy a ajouté que si on soustrayait tout l'argent de l'étranger, y compris celui de la Libye, investi dans les commerces et affaires américains où il est utilisé largement, les Etats-Unis seraient dans de beaux draps, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, la commission spéciale du sénat formée pour enquêter sur le «Billygate» projette de commencer à entendre des témoignages dès la semaine prochaine, y compris celui du président Carter.

Les dernières volontés de l'ex-chah d'Iran

d'après AFP et UPI

■ La veuve de l'ex-chah d'Iran a rendu public hier le dernier message de son mari adressé au peuple iranien, dans lequel le souverain a exprimé le voeu juste avant de mourir que l'Iran se soulève contre l'ayatollah Khomeiny, s'en débarrasse et mette ainsi fin à «une page d'histoire obscure».

Ainsi, une révolution dans son pays et dix-huit mois d'exil n'auront pas fait perdre au chah ses espoirs de voir la dynastie des Pahlavi régner à nouveau sur l'Iran, puisqu'il a également confirmé sur son lit de mort son fils, Cyrus Reza, 19 ans, comme héritier au trône d'Iran. «Je confie le prince héritier au grand peuple iranien, que Dieu le préserve». Telles sont les dernières volontés que l'ex-souverain a confiées à son épouse, l'ex-impératrice Farah, avant de mourir, dimanche dernier, au Caire.

On sait que le prince Cyrus Reza a été proclamé prince héritier à l'âge de sept ans, en octobre 1967, sa mère devant assurer la régence en Iran jusqu'en octobre prochain, date à laquelle il aura 20 ans. Titulaire depuis mars 1979 d'un brevet de pilote militaire qu'il a obtenu aux Etats-Unis, le prince a entrepris des études universitaires à Williamstown, dans le Massachusetts.

L'ex-chah, sur son lit de mort, a également demandé à son fils de toujours respecter la constitution iranienne de 1906 quoi qu'il advienne et de rester toujours fidèle à la foi islamique. L'ex-chah a aussi estimé que l'armée iranienne a été trahie par un complot anti-national et a pris Dieu à témoin qu'il n'avait quitté le pays que contre sa volonté. Il a enfin rendu hommage aux tribus iraniennes qui se battent pour la liberté de l'Iran.

Messages iraniens

En Iran, le président Bani-Sadr a réclamé hier des Etats-Unis qu'ils restituent à son pays les richesses de l'ex-chah, soulignant que ce geste pourrait contribuer à adoucir l'humeur des parlementaires lorsqu'ils aborderont la question des 52 otages américains détenus depuis 273 jours.

Par ailleurs, trois messages au peuple, au Congrès et au gouvernement des Etats-Unis ont été lus hier par l'imam de la prière du vendredi à Téhéran, l'ayatollah Ali Khamenei, devant plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Aux 180 députés américains qui avaient demandé au parlement iranien d'accorder la priorité absolue au débat sur la question des otages, l'ayatollah a répondu: «Vous avez parlé de paix. Nous recherchons l'amitié entre les peuples, mais nous ne pouvons vous croire».

Au gouvernement américain, il a dit: «Vous avez fomenté des coups d'Etat, mais vous avez échoué. Vous avez appuyé le chef d'Etat irakien Saddam Hussein, mais vous échouerez encore».

Le religieux a aussi vivement critiqué la répression par la police américaine des manifestations d'étudiants pro-Khomeiny à Washington. Il a finalement lancé un appel à la mobilisation du peuple iranien contre les Etats-Unis.

TEMÊTE À CAUSE DE JÉRUSALEM

Convocation du Conseil de sécurité de l'ONU

d'après AFP, Reuter et UPI

■ Le Pakistan, en sa qualité de président de la Conférence islamique, a officiellement demandé hier soir la convocation du Conseil de sécurité des Nations unies à la suite de la proclamation par Israël de Jérusalem comme capitale.

Le représentant pakistanais, M. Shamshad Ahmad, a demandé au président du Conseil de sécurité, M. Vasco Futscher Pereira, qui assume la présidence de cet organisme pendant le mois d'août, une réunion immédiate. Ce dernier tiendra dès lundi des consultations avec les membres du Conseil au sujet de la demande islamique.

Par ailleurs, on apprenait hier soir que le président égyptien Anouar Sadate a décidé qu'il ne suspendra pas pour le moment les pourparlers avec Israël sur l'autonomie palestinienne, en dépit de sa vive opposition à l'adoption par le parlement israélien de la loi faisant de Jérusalem «La capitale éternelle et indivisible de l'État juif». Cependant, le président Sadate adressera un message au premier ministre israélien Menahem Begin au sujet de Jérusalem, probablement aujourd'hui, a signalé le chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Hassan Ali.

Accrochages

À Jérusalem, des milliers d'Arabes en colère à la suite de la proclamation de la ville comme capitale israélienne se sont rassemblés près des murs de la vieille cité, hier, en criant: «Avec notre sang et le feu, nous libérerons la Palestine.»

La police a tiré quelques coups de feu au-dessus de la foule pour la disperser et a procédé à 39 arrestations. Un porte-parole de la police a déclaré que la tension est grande à Jérusalem.

Protestations

D'autre part, le secrétaire général de la Ligue du monde islamique, cheikh Mohammad Ali Al-Harkane, a adressé des messages au président américain Jimmy Carter et à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, les exhortant à intervenir pour empêcher l'annexion définitive par Israël de la ville de Jérusalem.

A Carter, il déclare: «Un tel acte d'agression porte un tort sérieux au prestige des États-Unis car nul n'ignore que sans l'appui des USA Israël n'aurait pas pu perpétrer ses actes d'agression. A M. Waldheim, il le prie d'intervenir pour mettre fin à l'arrogance d'Israël.

Dans un communiqué publié à Tunis, la Ligue arabe demande à l'ONU d'user de dissuasion à l'égard d'Israël et de l'amener à cesser ses agissements contraires aux règles les plus élémentaires de la loi internationale et du respect des droits de l'homme.

À Bruxelles, le gouvernement belge a déploré lui aussi hier le vote par le parlement israélien de la loi qui déclare Jérusalem capitale d'Israël. Le ministre belge des Affaires étrangères a souligné que «la Belgique n'accepte aucune initiative unilatérale ayant pour but de changer le statut de Jérusalem et que son statut définitif devrait être établi dans le cadre de négociations pour un règlement global de paix au Moyen-Orient.»

Un marquis et une marquise assassinés dans leur lit

■ MADRID (AP) — Le marquis et la marquise d'Urquijo, membres d'une grande famille de banquiers espagnols, ont été découverts assassinés dans leur lit, hier.

La police avait d'abord parlé de crime crapuleux mais, par la suite, elle a refusé de formuler des hypothèses quant aux mobiles, après qu'un domestique eut signalé que rien n'avait été dérobé dans la maison, située dans la banlieue de Madrid.

La police a également refusé de commenter l'information donnée par la banque d'Urquijo, d'après laquelle le couple avait reçu des menaces de l'organisation séparatiste basque E.T.A.

Le marquis et la marquise n'avaient aucune activité politique.

Le corps de la marquise, Maria Lourdes de Urquijo, portait une blessure par balle, mortelle, à la nuque. Il a été découvert dans sa chambre par une femme de service.

Son mari, Manuel de la Sierra Torres, a été découvert dans une autre pièce. Selon la police, il portait un hématome au cou, qui pouvait avoir été provoqué par une strangulation, mais elle a refusé de préciser la cause du décès.

Des douilles de 22 ont été retrouvées dans les deux pièces.

Le marquis siégeait au conseil d'administration de la Banque d'Urquijo, une des 10 grandes banques espagnoles, et représentait la famille. Sa femme avait hérité de son titre en 1969.

La police a déclaré qu'un système d'alarme avait été débranché et qu'une fenêtre donnant sur le jardin avait été forcée.

Les seuls domestiques présents étaient la femme de chambre et un jardinier. Selon la police, tous deux ont déclaré ne pas avoir entendu de coups de feu.

Les cadavres ont été découverts vers 9h30 et sont demeurés sur place pendant plus de trois heures en attendant un ordre de transfert du juge d'instruction.

DÉPÊCHES

AU BORD des larmes, le président Jimmy Carter a remercié d'une voix étranglée par l'émotion les 80 parlementaires démocrates venus le rencontrer hier à Washington pour l'assurer de leur appui total. «Il y a des moments où on se sent vraiment abandonné; je n'oublierai jamais votre loyauté», leur a-t-il dit. Pour faire avorter le projet d'une convention ouverte, les représentants démocrates ont pris l'initiative d'envoyer des lettres aux 6,000 délégués qui prendront part à la convention démocrate à New York dans quelques jours, pour leur signifier qu'ils sont opposés au mouvement de rébellion qui se dessine contre Carter.

●

AU MOINS 306 millions d'individus, soit près de la moitié de la population de l'Inde, vivent au-dessous de la limite de la pauvreté, ont révélé hier des statistiques fournies par le ministre du Plan à la Chambre haute du parlement. On estime que le nombre des affamés pourrait atteindre rapidement 350 millions de personnes, en tenant compte de l'inflation galopante et de la sécheresse. La plupart ont des revenus inférieurs à $9 par mois dans les zones rurales et $11 dans les villes.

●

UN NEVEU par alliance de l'ex-chah d'Iran a été trouvé mort dans son appartement d'un hôtel de Bois-de-Boulogne à Paris. Farrashad Abbas Vahid, 32 ans, avait épousé une nièce du chah il y a quelques années. Il s'était établi à Paris récemment. Il a déclaré à des amis avant de mourir qu'il avait absorbé une forte dose de barbituriques avec de l'alcool. Un médecin fut mandé d'urgence, mais il était déjà trop tard.

●

DEUX MEMBRES de l'ambassade d'Irak à Berlin-Est ont été appréhendés hier par la police de Berlin-Ouest alors qu'ils remettaient une valise bourrée d'explosifs à un homme dont l'intention était de faire sauter l'immeuble de l'Association des étudiants kurdes à l'étranger. Khalid J. Jaber, premier secrétaire de l'ambassade irakienne, et Hay Ali Mahmoud, membre du personnel technique, circulaient dans une voiture portant l'immatriculation diplomatique et étaient porteurs de cartes d'identité spéciales délivrées par le ministère est-allemand des Affaires étrangères.

●

LE PREMIER secrétaire de l'ambassade d'Autriche à Bagdad a été déclaré hier «persona non grata» par le ministère irakien des Affaires étrangères et a quitté l'Irak pour revenir à Vienne. Cette mesure en semble un rétorsier contre l'expulsion la veille de deux diplomates irakiens accrédités à Vienne et accusés par les autorités autrichiennes d'avoir été les instigateurs d'un attentat manqué contre l'ambassade d'Iran.

●

DES TROUPES soviétiques encerclaient toujours hier près de Kaboul le quartier général de deux divisions de l'armée afghane qui se proposaient de déclencher un coup d'État. Par ailleurs, on rapporte que 500 Afghans sont actuellement détenus à Moscou contre leur gré, un bon nombre d'entre eux dans les prisons du KGB. Ceux qui ont pu regagner l'Afghanistan et qui ont demandé des visas pour émigrer à l'Occident ont été abattus, dit-on. La résistance afghane s'accroit et Moscou admet que les rebelles brûlent des écoles, tuent des représentants du gouvernement, détruisent des ponts et des routes.

●

DES MANIFESTATIONS antisoviétiques se sont produites hier dans la capitale polonaise à l'occasion de la commémoration du 36e anniversaire de l'insurrection de Varsovie. Plusieurs milliers de Varsoviens, répondant à l'appel de dissidents, ont fleuri la tombe symbolique de Katyn au cimetière militaire de Powazki, où furent exterminés, pendant la dernière guerre, quelque 4,000 officiers polonais. Ce massacre avait été attribué aux Soviétiques.

●

LA BOLIVIE a affirmé hier son indépendance à l'égard des pays du Pacte Andin, soulignant qu'elle ne déviera pas du chemin qu'elle s'est tracé. Cette déclaration fait suite à la condamnation du coup d'État militaire par les pays membres du Pacte. De plus, le ministère bolivien de l'Intérieur a accusé le parti communiste d'avoir voulu se servir de M. Hernan Siles Suazo, élu président de la République aux élections du 29 juin, pour s'emparer du pouvoir par la force.

Sept maîtres internationaux au Championnat ouvert de la Fédération québécoise des échecs

Tandis que la Fédération québécoise des échecs semble pouvoir compter sur un nouveau record de participation à son Championnat ouvert qui débute dimanche, au collège

ANDRÉ CHÉNIER

du Vieux Montréal (225 est, rue Ontario), sept maitres internationaux sur huit l'ont assurée qu'ils seront présents à ce tournoi, soit pour disputer leur titre soit pour ajouter de nouveaux fleurons à leur palmarès et mériter une tranche de la bourse de $3,100 réservée aux experts.

L'absent sera Sidney Bernstein, de New York, retenu chez lui parce que sa femme est souffrante.

Selon un porte-parole de la Fédération, même si la représentation est égale à celle de l'an dernier dans la catégorie Expert, elle sera cette fois qualitativement supérieure en raison, notamment, de la présence du grand maître international Samuel Reshevsky, ce comptable de New York qui fut un enfant prodige des échecs aux USA, six fois titulaire du championnat américain et candidat au titre mondial en 1948.

Maintenant âgé de 69 ans, ce spécialiste international, originaire de Pologne, fera face à des concurrents passablement plus jeunes que lui dans l'Omnium du Québec qui débute en fin de semaine. Comme il tient à observer le Sabbat juif, il livrera son match du vendredi 8 août à 2 heures de l'après-midi, plutôt que dans la soirée (18h30), et la Fédération le dispense de son match du samedi 9 août en lui concédant un demi-point (partie nulle). La cote internationale de Reshevsky est de 2492.

Un autre nouveau-venu à l'Omnium du Québec est le Soviétique Igor Ivanov, âgé de 33 ans, dont la cote internatinale est de 2430. Ivanov devait représenter l'URSS à Cuba cet été mais il a fait faux-bond à son pays lorsque son avion s'est posé à Gander, et il a demandé la protection canadienne. Il vit présentement à Montréal et il compte obtenir la citoyenneté canadienne.

Seront également présents: le Soviétique Roman Peltz, âgé de 42 ans, qui s'est établi à Montréal où il dirige un studio d'échecs (cote de 2408); le Torontois Lawrence Day, 29 ans, gagnant de l'an dernier (cote de 2392); le Montréalais Kevin Spraggett, 25 ans, «joueur d'échecs de l'année au Canada», l'an dernier (cote de 2388); le Yougoslave Pavlovic Zvobodan Pavlovic, du consulat de Yougoslavie à New York (cote de 2310) et le Montréalais Camille Coudari, 29 ans (cote de 2206), chroniqueur d'échecs pour LA PRESSE.

Il se pourrait que d'autres experts s'inscrivent au tournoi, comme Jean Hébert, de Québec, champion du Québec et du Canada, qui serait présentement en Suisse; ou encore Lazlo Witt, en vacances dans les provinces maritimes.

Les inscriptions s'élevaient hier midi à plus de 225, ce qui semble indiquer que le total dépassera les 408 de l'an dernier et peut-être même les prévisions (450) de la fédération et du commanditaire (Le Spécialiste des échecs).

Les gagnants des trois sections (Expert, Amateur, Débutant) recevront un trophée, soit un cavalier en marbre sur base de bois, ainsi qu'une partie de la bourse totale de $5,500, la plus importante au Canada. Les parties des meneurs seront présentées sur de grands échiquiers.

Les inscriptions se termineront dimanche matin, au Collège du Vieux Montréal, entre onze heures et midi.

Un jeune Juif invalide attaqué par sept hommes armés

PARIS (AFP) — Sept hommes se sont acharnés sur un jeune Juif infirme à coups de couteaux, de tournevis et de machettes, dans la nuit de jeudi à vendredi dans un café de la rue Des Rosiers — à forte population juive — à Paris.

Ils ont été arrêtés peu après, alors que leur victime était transportée dans un état grave à l'hôpital.

Vers 3 heures hier matin, Andre Abraham Zeitoun, 26 ans, se trouvait dans un café proche de son domicile rue Des Rosiers lorsqu'il a été pris à partie par un groupe de sept hommes armés de couteaux, de dragues et de tournevis qui venaient de faire irruption dans le débit de boisson.

Les agresseurs se sont acharnés sur le jeune invalide. Ils l'ont également frappé à coups de machettes et de manches de raquettes de tennis, puis se sont enfuis à bord de deux voitures.

L'avis de recherche lancé aussitôt par la police a permis l'arrestation des sept hommes une demi-heure plus tard dans Paris. Ils exercent tous la profession de coursier, à l'exception de l'un d'eux, qui est cuisinier et sont âgés de 18 à 32 ans.

Les voisins se visitent

Laval a 15 ans et aux 14 coins de l'île l'imagination lavalloise invente une fête.

Des jeux farfelus, des compétitions, des spectacles, feront éclater un retentissant salut voisin!

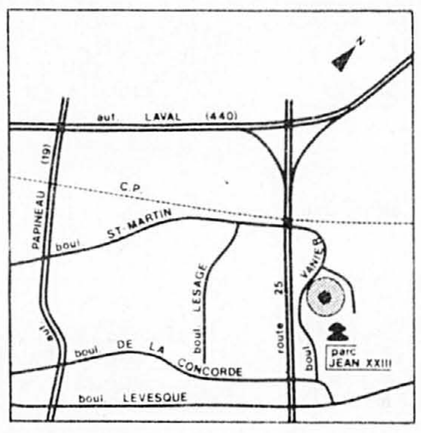
Musique et rires, guirlandes et confettis, tout sera de la fête.

L'île en fête... c'est ta fête.

15 l'île en fête



Aujourd'hui le 2 août, la journée Provigo au parc Jean XXIII à St-Vincent-de-Paul.



Aujourd'hui au parc Jean XXIII à St-Vincent-de-Paul Provigo vous invite à fêter avec eux.

12h	invasion des quartiers
13h	ouverture des foyers d'animation
17h à 18h45	souper communautaire
18h	spectacle pour enfants
19h	théâtre
19h à 20h	foyers d'animation pour troisième âge
20h	jeu des voisins
21h30	spectacle Provigo avec Nicole Martin et Gilles Valiquette.

En cas de pluie le spectacle Provigo aura lieu à l'École Georges-Vanier.
3995 Lévesque
Bonne journée!

Ville de Laval est heureuse de vous présenter la journée Provigo.

LAVAL provigo

8 JOURS DE VICTOIRE SALUT

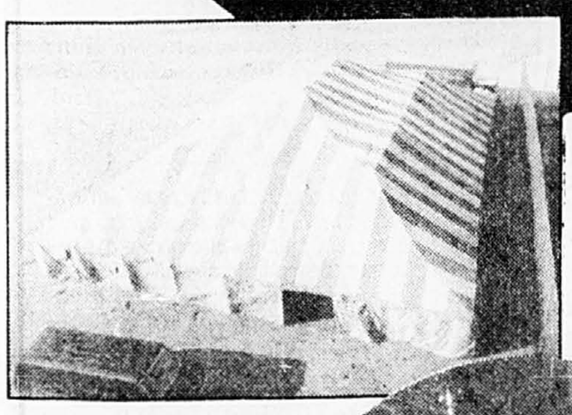
MIRACLES — GUÉRISONS DÉLIVRANCE

MONTRÉAL NE SERA PLUS LA MÊME APRÈS CE RÉVEIL
VOUS ALLEZ CONNAÎTRE
LA VÉRITÉ ET LA VÉRITÉ VOUS AFFRANCHIRA
TOUT CELA: SOUS LA GRANDE TENTE BIBLIQUE AVEC L'ÉVANGÉLISTE
CLAUDE-A. GAGNON

DU 10 AU 17 AOÛT À 2H30 ET À 7H30 P.M. — ENTRÉE LIBRE
LA TENTE EST ÉRIGÉE SUR LE TERRAIN DE L'ARÉNA DE VERDUN
BOUL. LASALLE ET AVENUE DE L'ÉGLISE À VERDUN

SERMONS: TOUS LES APRÈS-MIDI À 2H30 / TOUS LES SOIRS À 7H30 P.M.

Etes-vous prêt à rencontrer Jésus dans les airs?
L'importance de tomber en amour avec la Bible





L'ÉVANGÉLISTE CLAUDE-A. GAGNON



Après leur délivrance, pilules, tabac, idoles sont enterrés.

Organiste générale
Mme LYDIA-H. GAGNON



ROBIN LEE-GAGNON
vocaliste et organiste



L'ÉVANGÉLISTE LINCOLN-C. GAGNON
et drummer

Montréal est rendue pire que Sodome et Gomorrhe. Notre premier ministre, nos maires, nos églises n'ont aucun pouvoir pour y établir des lois saines pour que nos Québécois se sauvent de cette débauche diabolique!

La puissance en le nom de Jésus va vous libérer, et en pratiquant les paroles de la Bible vous allez y vivre une vie entièrement remplie de bonheur, paix, santé, prospérité, et en route pour le paradis.

Ayant donc de telles promesses, Bien-Aimé, purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit en achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu.
11 Cor. 7:1

Amenez tous les malades, tous les affligés. L'alcoolique, le drogué, les infirmes. Jésus a dit: «Vous imposerez les mains aux malades et les malades seront guéris».
Marc 16:18

Des milliers de personnes au Canada sont à vivre leur délivrance à cause de ces croisades bibliques.

Bientôt:
ouverture du Temple du Réveil, Papineau et Logan

MÉTRO DE L'ÉGLISE OU AUTOBUS NO 37 DU TERMINUS ATWATER

«CONSERVEZ CETTE ANNONCE»

Dépité, Treu quitte le Canada

■ (d'après CP) — Alexander Peter Treu, ancien ingénieur de l'OTAN acquitté l'an dernier de l'accusation d'avoir violé la Loi canadienne sur les secrets officiels, a déclaré hier qu'il quitterait bientôt le Canada pour de bon.

M. Treu met sa maison en vente la semaine prochaine et quittera le pays vers le milieu du mois pour prendre un emploi que lui a offert une compagnie du Costa Rica, spécialisée dans les télécommunications.

Spécialiste en communications par radar, Treu avait manifesté l'intention de quitter le Canada l'an dernier à la suite de la décision d'un médiateur de recommander au gouvernement de ne pas lui verser une compensation pour les dommages et les dépenses causés par la longue poursuite dont il avait été victime.

A la suite d'un procès à huis clos qui avait soul[illegible] toute une controverse politique, Treu avait été reconnu coupable de possession non autorisée de documents secrets de la défense de l'OTAN et avait été condamné à deux ans de prison. Toutefois, il avait été acquitté de cette accusation par la Cour d'appel du Québec en février 1979.

L'ingénieur toujours insulté d'avoir été victime de ce qu'il appelle une poursuite injustifi[illegible] destinée à camoufler des bévues bureaucratiques, avait menacé de poursuivre le gouvernement pour $150,000.

Toutefois, il avait abandonné cette idée lorsque le ministre de la Justice du temps avait proposé de nommer un médiateur spécial chargé de déterminer si le gouvernement devait verser ou non une compensation à Treu.

Le médiateur a conclu que l'ingénieur ne méritait pas de recevoir une compensation parce que la Cour d'appel du Québec n'avait pas prouvé hors de tout doute qu'il était exonéré de tout blâme dans cette affaire.

Cette décision a mis Treu hors de lui. Il a encore déclaré hier qu'il avait perdu 22 ans de sa vie au Canada. «Je suis profondément déçu du Canada, non pas des Canadiens, mais du gouvernement qui a recours à des mesures arbitraires pour écraser les hommes de science pour des motifs politiques», a-t-il ajouté.

L'ingénieur travaillera pour la société Energatron du Costa Rica, une société spécialisée dans les télécommunications et le contrôle du trafic aérien.

Il a également l'intention d'écrire un livre dans lequel il racontera son aventure.

LES
Cuisines du Manufacturier



Enfin Sauver l'intermédiaire en faisant affaire directement avec le manufacturier.

NOUS DÉFIONS TOUTES COMPÉTITIONS

Cuisine adapter à tous les budgets

Pour une estimation gratuite téléphoner au 276-5151

Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine.

BÂTIR VOTRE PROPRE MAISON?



ACHETEZ ET CONSTRUISEZ COMME DES PROFESSIONNELS

GRANDE VENTE EN LOT $1995.00

TOUT LE BOIS QU'IL FAUT POUR VOUS CONSTRUIRE UNE MAISON OU UN CHALET DE 24 X 30 POUR SEULEMENT:

VOICI CE QUE CE LOT COMPREND:

16 morceaux Truss prefabrique portee 24' de pente 4½ a 24" centre
48 morceaux 2" x 8" x 12 soliveaux 16" centre
140 pieds long 2" x 8" pour poutre 8" x 30'
200 morceaux 2" x 4" x 93⅝" pour murs et divisions
55 morceaux 2" x 4" x 12' pour lisses murs et divisions
22 feuilles contreplaque epinette standard ⅝" x 4' x 8' embouvete plancher
28 feuilles sheating noir 7/16" x 4' x 9' pour murs
32 feuilles, contreplaque epinette standard ½" x 4' x 8' couverture

ACHETEZ MAINTENANT AVEC UN DEPÔT DE $200

Livre tout de suite ou avec 60 jours de delai. Quantité limité, plan budgetaire a votre disposition.

Livre sur votre terrain, jusqu'a 150 milles de Montreal, moyennant un leger supplement.

Tout ce bois est neuf, blanchi quatre faces no. 1 et attache par paquet.

Aussi toute autre grandeur de bungalow et choix de plans complets disponibles.

AUSSI À VENDRE

• Bardeaux d'asphalte • Portes • Châssis • Comptoirs de cuisine préfabriqué • Vanité fournie • Matériel électrique • Peinture • Plomberie • Cuisine encastrable • Lave-vaisselle • Réfrigérateur • Appareils • Revêtement pour comptoirs • Linoléum

Apportez vos plans, estime avec prix protege pour 60 jours

POUR VOUS RENDRE:

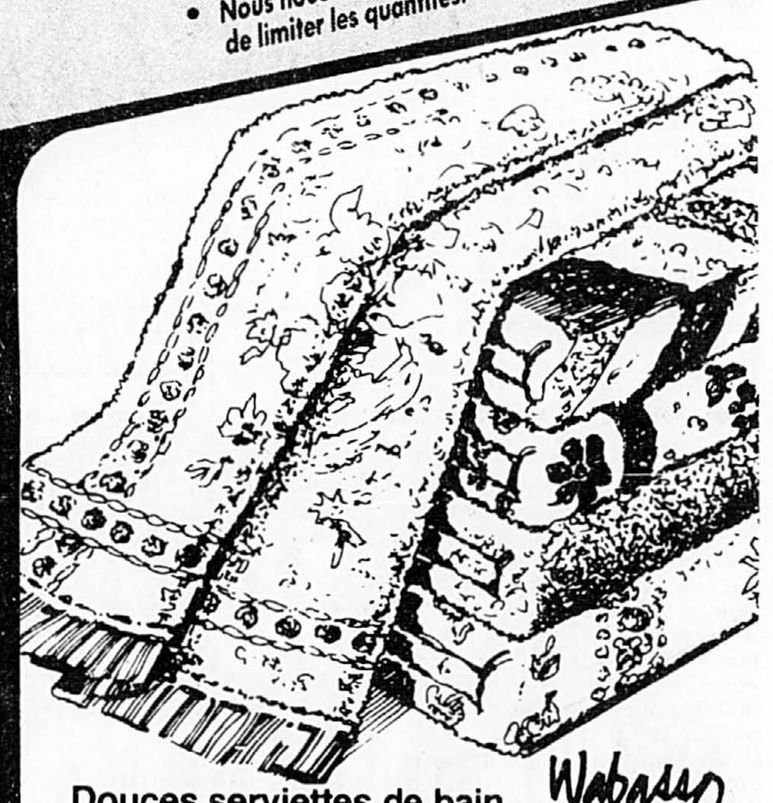
POUR INFORMATION DEMANDEZ:
M. LAFOREST (514) 325-3840

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
LUMBERLAND
9055 PASCAL GAGNON, ST-LEONARD, MONTREAL, QUEBEC (514) 325-0706

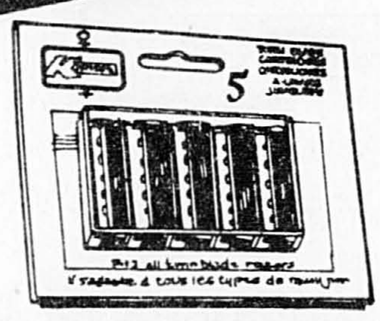
Kmart

Un Seul Jour

• Prix en vigueur le lundi 4 août seulement
• Tant qu'il y en aura.
• Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



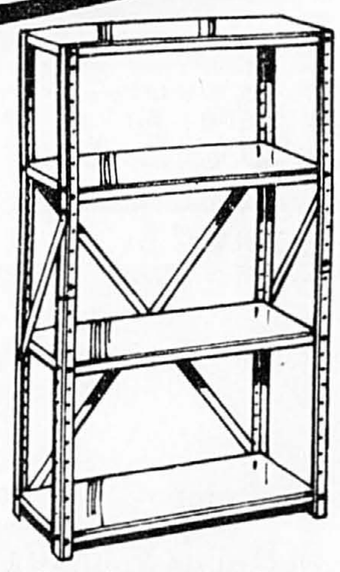
Douces serviettes de bain
Wabasso
Un bel assortiment de couleurs unies ou d'imprimés variés. 22" x 42" en coton ou mélange 88% coton et 12% polyester.
Prix de vente K mart 3.34 Ch



Cartouches Twin II K mart
Rasage de près, sans reproche. Paquet économique de 5 cartouches.
Prix de vente K mart 87¢ Pqt



Produits Flex® pour cheveux
Shampooings pour cheveux secs, gras ou normaux. 3 conditionneurs. 350 mL.
Prix de vente K mart 1.77 Ch

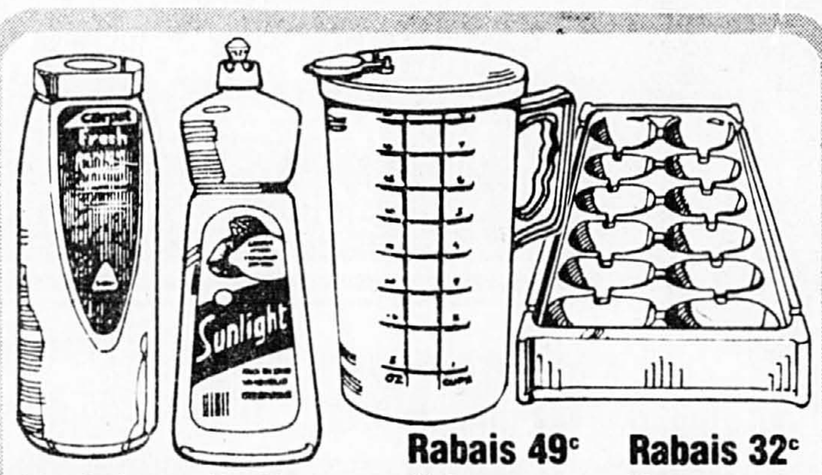


Pratique étagère en métal
Modèle à tablettes en métal de ton jaune-or. Environ 61" hauteur, 30" largeur et 12" profondeur.
Prix de vente K mart 11.88 Ch

Serviettes 1 épaisseur



140 serviettes aux motifs et couleurs variés
1.00 pqt



Désodorisant Carpet Fresh®
Pour pièce et tapis. Format de 14 onces.
Prix de vente K mart 1.57 Ch

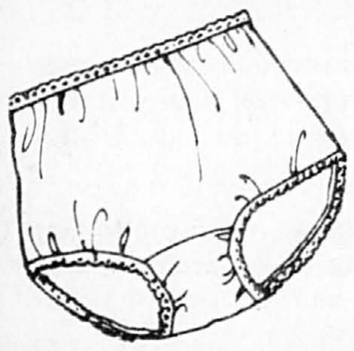
Liquide Sunlight®
Pour la vaisselle. Format de 32 onces.
Prix de vente K mart 1.19 Ch

Rabais 49¢
Pichet en plastique
• Prix après soldes K mart 1.37
Capacité 64 oz. de coloris brun ou amande.
Prix de vente K mart 88¢ Ch

Rabais 32¢
Plateaux à glaçons
• Prix après soldes K mart 1.09
Lot de deux pour ne jamais être à court!
Prix de vente K mart 77¢ Lot

4 savons Jergens®
Lot avantageux de savons à la lotion Jergens®.
Prix de vente K mart 77¢ lot





Culottes Super-smooth®
Prix courant K mart 3.31
Contrôle et confort. Blanc, beige, ton bronze. P à TG.
Prix spécial K mart 2.31 ch.

10 sacs à ordures
De robustes sacs à bas prix! 26 x 36"
Prix de vente K mart 58¢ pqt



ACHATS SPÉCIAUX DES GÉRANTS

Sacs à ordures K mart
10 sacs par paquet
Prix de liste $1.27
Prix de vente K mart $1.00 pqt

24 bâtons à congeler
«Mr Freeze»
Prix de liste 87¢
Prix de vente K mart 67¢ pqt.

Colorant pour cheveux Nice & Easy
Prix de vente K mart $2.44

Papier mouchoir Kleenex
Boîte de 100 tissus
Prix de liste 53¢
Prix de vente K mart 37¢ ch.

Maillot en T
Pour hommes
À manches courtes
Prix de liste 4.96
Prix de vente K mart $3.49

Papier d'aluminium K mart
(12 x 25 pi)
Prix de liste 85¢
Prix de vente K mart 67¢

Ampoules K mart
40-60 - 100 ampères
6 ampoules par paquet
Prix de liste $1.83
Prix de vente K mart $1.57 pqt

LONGUEUIL 2685, chemin Chambly
CARREFOUR DU NORD 900, rue Grignon Saint-Jérôme
POINTE-CLAIRE 195, boul. Hymus
DUVERNAY, LAVAL Les Galeries Papineau 1980, boul. de la Concorde
SAINT-LÉONARD 5850, boul. des Grandes-Prairies
VALLEYFIELD Coin Mgr-Langlois et Sauvé
ST-LAURENT 3150, ch. Côte-Vertu boul. Cavendish
LA SALLE 2199, rue Lapierre

ENVIRONNEMENT

Correctifs contre des voisins qui font jouer leur stéréo à tue-tête

Le Bureau de contrôle du bruit de la ville de Montréal reçoit cet été quelque 25 plaintes par semaine. Les citoyens cherchent à obtenir des correctifs contre des voisins qui font jouer leur stéréo à tue-tête, contre les climatiseurs trop bruyants et, surtout, contre les

J.-P. BONHOMME

automobilistes qui font crisser les pneus. Cette année il existe deux petites équipes de deux inspecteurs chacune qui travaillent en collaboration avec le service policier de la ville pour donner des contraventions aux conducteurs de véhicules trop bruyants. Ces équipes se déplacent constamment. Le directeur du Bureau de contrôle du bruit, M. Yvan Hains, reconnaît toutefois que les normes municipales relatives au bruit des automobiles et autres véhicules moteurs sont trop permissives et il va tenter de la faire corriger cet automne.

Avantages controversées

Les constructeurs d'habitation et les vendeurs de systèmes de captage solaire ne sont pas tous unanimes au sujet des avantages des technologies nouvelles dites douces. Plusieurs d'entre eux disent que ces techniques de chauffage de l'eau et de l'espace des demeures sont avantageux parce qu'ils constituent un intéressant apport énergitique. Ils ajoutent toutefois qu'il ne faut pas pour le moment prétendre à la rentabilité des équipements. Ceux-ci, disent-ils, ne peuvent généralement pas être garantis pour plus de cinq ans; pour le moment donc, le solaire est en quelque sorte un gadget utile, mais un gadget de riche tout de même.

Entente Québec — Tricil

La compagnie Tricil (son usine Goodfellow de ville Mercier) a entrepris cette semaine, suite à une entente intervenue avec le gouvernement du Québec, de nettoyer le site de disposition des déchets toxiques dont elle est propriétaire. Il s'agit d'aller chercher en profondeur les boues des rejets industriels qui ont été déposés sur ces lieux. Les liquides toxiques, eux, ont été retirés l'année dernière.

Selon les dispositions de l'entente intervenue Tricil réalise cette opération à ses frais et l'Etat pourrait être appelé à apporter une contribution dont l'arbitrage serait fait en cour.

Le procédé de récupération est allemand. Il se nomme Boliden. On enlève la boue par tranches, on la dépose en un lieu étanche où elle est neutralisée par des produits chimiques.

Quelles fibres sont les plus nocives?

Les médecins spécialistes ne savent pas encore précisément si ce sont les fibres d'amiante longues ou courtes qui sont les plus nocives pour la santé des humains. Nombre d'entre eux croient que les poumons des humains possèdent des mécanismes d'autodéfense contre les petites particules ambiantes et que les tissus des poumons arrivent moins à se défendre contre les longues fibres. L'industrie de l'amiante utilise de plus en plus la fibre courte, particulièrement en raison des besoins pour la fabrication du ciment d'amiante. Ce qui signifie que les rejets actuels dans la nature, ces grands talus de restes miniers, auraient tendance à être moins nocifs aujourd'hui que par le passé.

On sait par contre que les restes actuels contiennent les deux sortes de fibres; les médecins disent tous que, malgré ces faits nouveaux annoncés par l'Université de Sherbrooke à cet égard, qu'il faudra de nombreuses années encore avant de découvrir un traitement de neutralisation de ces fibres.

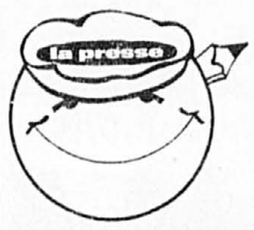
DOUBLE ARRESTATION

Hashish: saisie de $3 millions

La Gendarmerie royale a saisi hier 1,000 livres de hashish du Liban, évaluées à $3 millions, à Saint - Antoine - des - Laurentides et a procédé à l'arrestation d'Yvon Boileau, 27 ans, bien connu des policiers, et de sa compagne, Jacqueline Leblanc, 23 ans.

Les deux jeunes gens, de Montréal, ont été accusés d'importation et de trafic de stupéfiants.

L'enquête a été menée sous la direction du sergent d'état-major Gilles Genest.



À Montréal

On a l'tour de dire Bonjour!

Tourisme Québec

Une AMC ça s'achète chez Le Cartier AMC



EAGLE 1980



CHEROKEE 1980

FAITES TOUTE COMPARAISON
RABAIS SERVICE PRIX
C'EST CHEZ LE CARTIER NO 1 AU CANADA
SPIRIT • CONCORD • EAGLE • JEEP
10300, BOUL. PIE-IX/FLEURY, MONTRÉAL-NORD
323-4330



AMC
Le Cartier
JEEP

VENTE DU LUNDI

situé
au Centre 2000,
boul. St-Martin ouest, Laval,
sortie 9 de l'Autoroute
des Laurentides

9 A.M. À 6 P.M.

LÉON

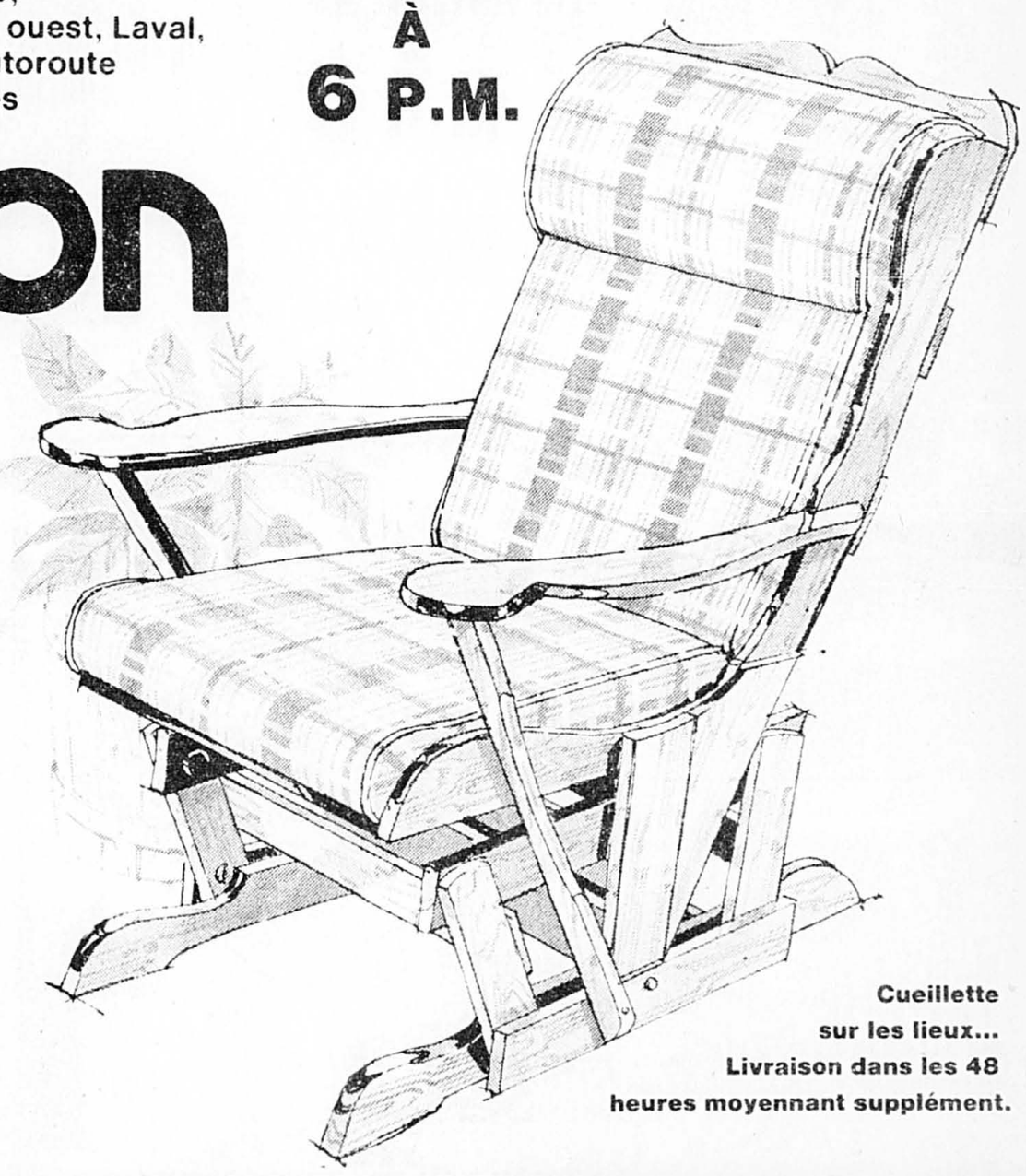
BERCEUSE/ GLISSOIRE

Notre plus confortable berceuse pouvant glisser sur roulements à billes. Fini pin ou érable, en bois de hêtre massif.

Recouvrement plaid Olefin. Rembourré mousse.

$87.88

Tant qu'il y en aura



Cueillette sur les lieux... Livraison dans les 48 heures moyennant supplément.

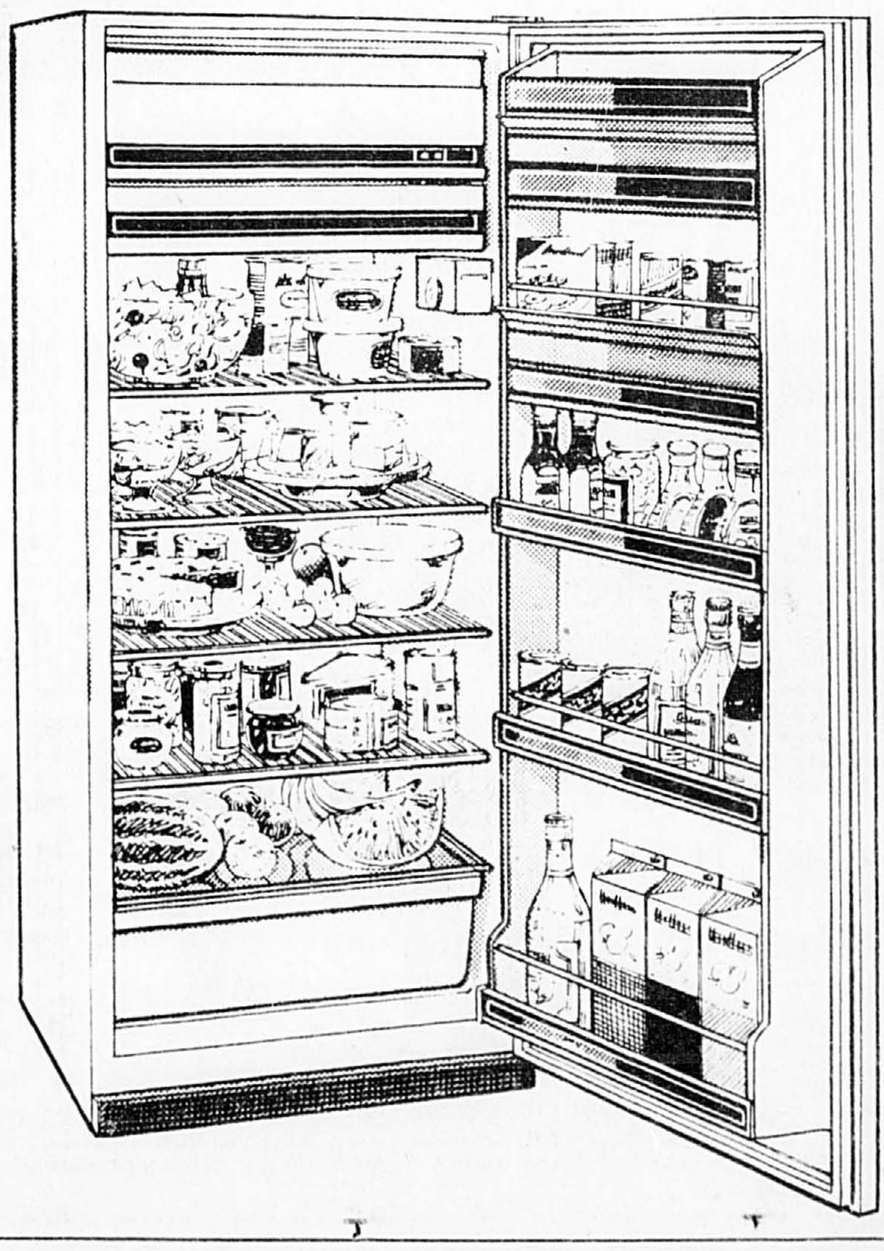
RÉFRIGÉRATEURS
10.5 pi. cu.

Dégivrage à bouton-poussoir

- Congélateur 10' pleine largeur
- 2 contenants à glaçons
- Plateau pratique d'entreposage de la viande
- 4 étagères coulissantes
- Légumier
- Éclairage intérieur automatique
- Étagères coulissantes
- Espace d'entreposage dans la porte

$248.88

avec garanties



MATELAS SPRINGFIELD
39 pouces
48 seulement
Tant qu'il y en aura
$24.54 ch.

Simpsons MD

ERRATUM:

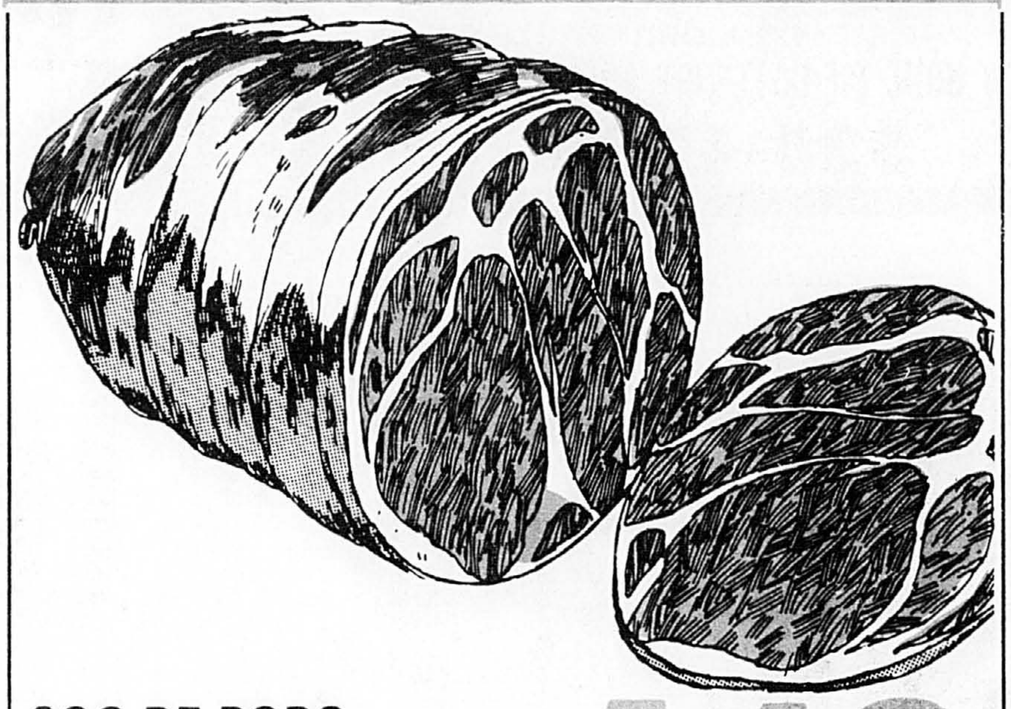
Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Jours Santé & Beauté» de Simpsons, encarté dans La Presse d'aujourd'hui:

Page 4: La copie pour le boni devrait se lire comme suit:

Avec tout achat d'un nécessaire shampooing colorant «Excellence» de «L'Oréal», vous recevrez en cadeau 200 ml de shampooing «Excellence» pour cheveux teints.

LES LUNDIS ET MARDIS: DES JOURS TRÈS SPÉCIAUX!

SUPER SPÉCIAL!



SOC DE PORC FUMÉ ROULÉ
STEINBERG
LA LB

1.48

SUPER SPÉCIAL!



BACON EN TRANCHES SANS COUENNE
MAPLE LEAF
SAVEUR D'ÉRABLE
PQT DE 500 g

1.58

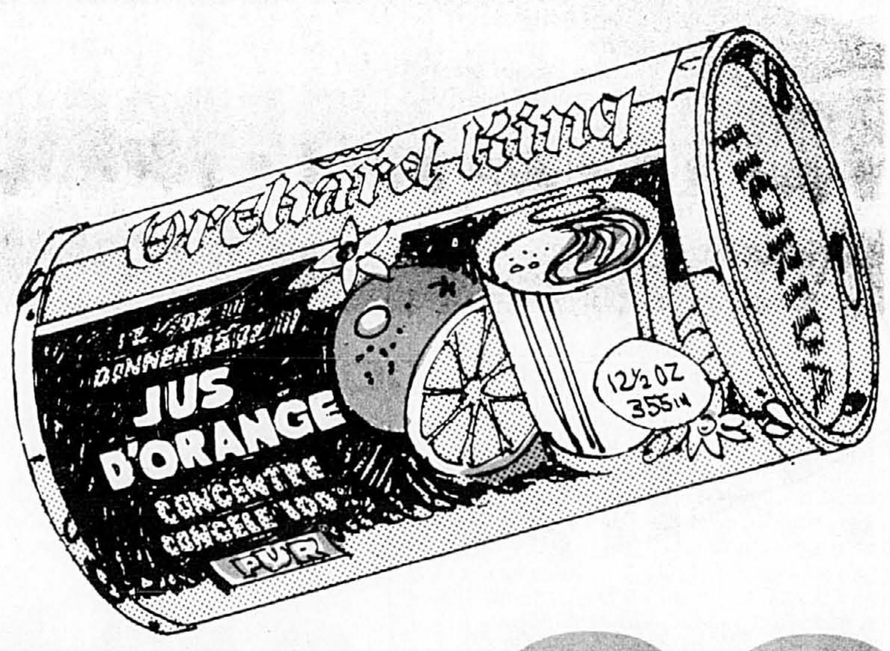
SUPER SPÉCIAL!



SUCRE BLANC GRANULÉ
SAC DE 2 kg

1.89

SUPER SPÉCIAL!



JUS D'ORANGE
SURGELÉ CONCENTRÉ
ORCHARD KING
NON-SUCRÉ, DE FLORIDE
BTE DE 12½ OZ LIQ.

.69

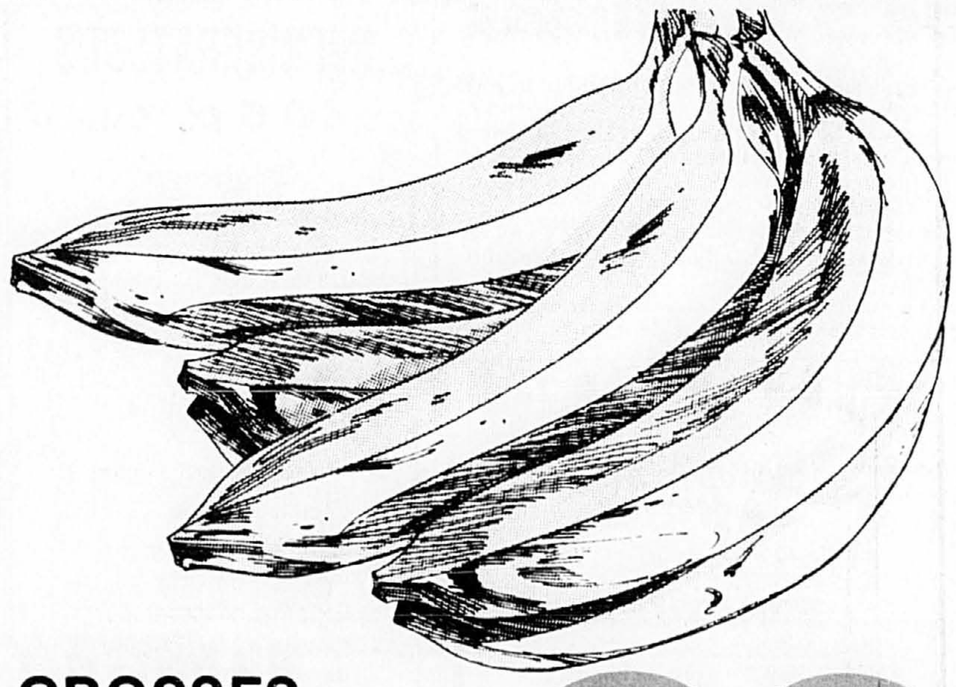
SUPER SPÉCIAL!



JAVELLISANT LIQUIDE CONCENTRÉ
STEINBERG
BOUT. DE 128 OZ LIQ.

.77

SUPER SPÉCIAL!



GROSSES BANANES
DÔLE
LA LB

.29

Les prix indiqués dans ces pages sont valables lundi et mardi prochain seulement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.